

QUALIFICATION POUR LA COUPE D'AFRIQUE

Le Président de la République remercie la sélection nationale pour son parcours exceptionnel

P. 21

LEGISLATIVES DU 12 JUIN

L'ANIE rappelle les conditions de candidature à l'APN

P. 3

ATTAQUE TERRORISTE AU MOZAMBIQUE

L'Algérie condamne "vigoureusement"

P. 24

LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU SAHEL

Boukadoum : «l'approche militaire ne suffit pas»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a déclaré à Madrid, où il effectue une visite de travail, que les opérations militaires ne suffisaient pas pour lutter contre le terrorisme au Sahel, car elles ne s'attaquent pas aux causes profondes du phénomène, celles liées notamment aux problèmes de développement. Dans un entretien au journal espagnol "Elpais", paru mardi, M. Boukadoum a déclaré que "le terrorisme est un phénomène transnational. C'est pourquoi seule la coopération internationale fonctionne. Le Sahel est vital pour tous, y compris pour les Espagnols".

P.p 14-24
DKnews-APS



Yassine Gaidi/Anadolu Agency

RÉVOLUTION - COMMÉMORATION

La mort en martyrs des colonels Si El Haouès et Amirouche, un message d'union pour les générations (rencontre)

P. 4

CRIMINALITÉ

La Justice et la Police judiciaire face au défi de la lutte contre la traite humaine

P. 8

PÉTROLE
Le baril de Brent à 64,63 dollars

P. 7

SANTÉ

SYNDROME DU CANAL CARPIEN

Quand faut-il opérer ?

P.p 12-13

FOOTBALL

ELIMINATOIRES DE LA CAN-2021

ALGÉRIE-BOTSWANA (5-0)

Les Verts poursuivent leur invincibilité

P. 21



ALGÉRIE TÉLÉCOM

Augmentation du débit internet pour les clients

P. 17

AIR ALGÉRIE

La validité des billets prolongée au 31 décembre 2021

P. 2

AIR ALGÉRIE

La validité des billets arrivants à expiration, prolongée au 31 décembre 2021



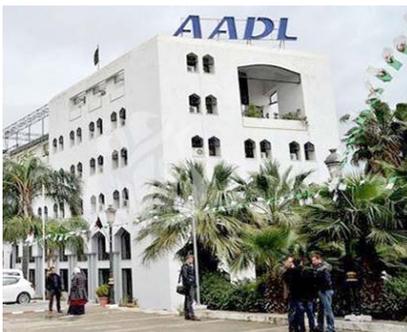
La compagnie aérienne nationale Air Algérie, a annoncé lundi dans un communiqué, la prolongation de la validité des billets arrivants à expiration, et ce, jusqu'au 31 décembre 2021.

Précisant qu'elle offre des options de changement de réservation flexibles, Air Algérie a également expliqué que "la modification des billets achetés avant la reprise des vols est gratuite dans la même classe, durant toute leur validité et avant la date de voyage prévue".

Par ailleurs, en cas de modification des projets de voyage, suite à l'annulation d'un vol, la compagnie s'est engagée à offrir à ses clients un avoir sous forme d'EMD/Voucher, valable pour un voyage jusqu'au 31 décembre 2021 et remboursable en cas de non-utilisation.

HABITAT

Belaribi ordonne d'accélérer la cadence des travaux d'aménagement des logements AADL



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a donné mardi des instructions pour l'accélération de la cadence des travaux d'aménagement extérieur de logements de type location-vente, et ce, lors de l'inspection de certains projets AADL dans la capitale, indique le ministère.

M. Belaribi "a inspecté mardi les travaux du projet de 3.746 logements de type location-vente (AADL) à Douera (Alger) où il a donné des instructions pour l'accélération de la cadence des travaux d'aménagement extérieur et de raccordement aux réseaux routier et de canalisations sanitaires", précise la même source.

M. Belaribi avait inspecté lundi les travaux de réalisation du projet de 3.259 logements AADL à Douera également.

Cette visite d'inspection fait suite à la réunion d'évaluation qu'il a présidée, en début de semaine, avec la directrice générale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, et lors de laquelle a été présenté un bilan des projets réalisés et ceux en cours de réalisation pour 2021, notamment les travaux d'aménagement primaires et secondaires au niveau des pôles urbains.

FINANCES

La CNEP-banque ouvre des agences dans les dix nouvelles wilayas du Sud



La CNEP- Banque a annoncé mardi, dans un communiqué, sa décision d'ouvrir de nouvelles agences dans les chefs-lieux des 10 nouvelles wilayas, situées au Sud du pays, qui distribueront l'ensemble de la gamme des produits classiques de la banque et seront aussi dotées de fenêtres de la finance islamique.

Se disant soucieuse de se rapprocher de ses clients, la CNEP-Banque, a annoncé "la décision de sa direction générale d'ouvrir de nouvelles agences dans les chefs-lieux des 10 nouvelles wilayas d'Algérie", précise la même source.

Il s'agit des wilayas de Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In salah, In Guezam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair, et El Menia.

"Ces agences qui distribueront l'ensemble de la gamme des produits classiques de la banque, seront aussi dotées de fenêtres de la finance islamique pour commercialiser ses nouveaux produits", a fait savoir la CNEP- Banque. Elles viendront ainsi enrichir le réseau de cette banque qui compte 219 agences.

SAHARA-OCCIDENTAL - ALGÉRIE

La ministre sahraouie de la Santé se félicite du soutien de l'Association des Oulémas musulmans algériens

La ministre sahraouie de la Santé publique, Kheira Bulahi Abad a reçu dimanche des membres du comité de secours de l'Association des Oulémas musulmans algériens (AOMA), saisissant l'occasion pour saluer le soutien de l'association en faveur du peuple sahraoui dans divers domaines humanitaires.

"La rencontre s'est penchée sur l'examen des voies et moyens de renforcement de la coopération entre le ministère sahraoui de la Santé publique et l'AOMA, à travers l'organisation et la préparation du travail des missions médicales algériennes spécialisées aux camps de réfugiés, en sus de la poursuite du soutien en matière de médicaments et de matériel médical", rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS).

La ministre sahraouie a saisi cette occasion pour exprimer "sa gratitude et sa reconnaissance aux membres de l'association pour leurs efforts continus visant à fournir aide et assistance au peuple sahraoui dans divers domaines humanitaires".

ALGÉRIE - INDONÉSIE

Examen et évaluation du partenariat dans le secteur de l'Habitat

L'évaluation du partenariat dans le secteur de l'Habitat a été au centre d'une audience accordée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, à l'ambassadeur de la République d'Indonésie en Algérie, Chalief Akbar, a indiqué un communiqué du ministère. Cette audience, qui a eu lieu lundi, était "une occasion pour éva-

luer le partenariat dans le secteur de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville", a précisé le communiqué.

Au cours de cet entretien, les deux parties ont évoqué "la possibilité d'ouvrir de nouvelles perspectives dans le domaine de la recherche scientifique et du développement des relations unissant les deux pays", a conclu la même source.



ANNABA

Deux morts et quatre blessés dans un accident de la circulation dans la commune d'El Hadjar



Deux (2) personnes ont perdu la vie et quatre (4) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi après-midi dans la commune d'El Hadjar, sur la RN 21 reliant les wilayas d'Annaba et Guelma, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la direction de wilaya de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules touristiques sur la RN 21 dans l'agglomération de Ain Kerma, dans la commune d'El Hadjar, a précisé la même source, soulignant que les personnes décédées sont le conducteur de l'un des deux véhicules, âgé de 66 ans, et une femme parmi les occupants du même véhicule, âgée de 47 ans.

Les dépouilles des deux victimes ont été transférées à la morgue de l'hôpital d'El Hadjar, tandis que les blessés, âgés entre 17 et 21 ans, ont été pris en charge sur place par l'équipe médicale de la Protection civile avant leur transfert vers le même établissement de santé, a-t-on encore indiqué.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territoriale compétents pour déterminer les causes exactes de cet accident.

TLEMCEM

Libération d'une personne et arrestation de ses trois ravisseurs

Les éléments de la sûreté de daïra de Maghnia (Tlemcen) ont réussi dernièrement à libérer une personne enlevée et à arrêter trois ravisseurs impliqués dans cette affaire, a-t-on appris lundi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Suite à une plainte présentée par un citoyen qui avait fait état du kidnapping de son fils âgé de 40 ans qui était à bord de son véhicule par des individus inconnus, une enquête a été aussitôt déclenchée et les investigations ont permis de localiser l'emplacement des éléments de ce réseau criminel dans un quartier de la ville de Maghnia et de mettre en oeuvre un plan qui s'était soldé par l'arrestation des trois prévenus, la libération de la victime et la récupération de son véhicule, a-t-on indiqué.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les mis en cause pour "constitution d'association de malfaiteurs, enlèvement, séquestration, torture et coups et blessures volontaires à l'arme blanche", avant d'être présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Maghnia.

ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Président Tebboune : «le changement du modèle de développement passe par une vision prospective et des mesures concrètes»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, lundi à Alger, que le changement du modèle de développement passe par une vision prospective et la prise de mesures concrètes, à court et moyen termes, mettant en avant "la forte volonté de l'Etat" pour "opérer une transformation sociétale globale".

"Changer de modèle de développement passe inéluctablement par une vision prospective et des mesures et des mécanismes concrets et pragmatiques à court et moyen termes, en mettant à profit la forte volonté de l'Etat et la disponibilité de l'ensemble des acteurs à s'inscrire dans cette dynamique pour opérer une transformation sociétale globale", a précisé le Président Tebboune dans une allocution à l'ouverture des travaux des Assises nationales sur l'économie de la connaissance, lue en son nom par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Le développement, poursuit M. Tebboune, "dans une ère marquée par un haut degré d'ouverture et de compétitivité, repose désormais sur les acquis résultant du progrès technologique, de la numérisation et de l'innovation, au sens propre du terme".

Et de souligner par la même occasion, que "la grande réussite réalisée par tant de pays développés s'explique essentiellement par leur recours à l'économie de la connaissance, devenue l'objectif stratégique de ces pays". "La révolution de la connaissance et les mutations technologiques et économiques qu'elle a générées ont révélé la nécessité de revoir les objectifs du développement des pays de manière à mettre la connaissance et

les politiques liées à l'innovation au cœur même de ces stratégies", a ajouté le Président Tebboune. "Vous n'êtes pas sans savoir que notre pays est confronté aujourd'hui à des défis majeurs pour sortir de l'économie de rente et aller vers une économie diversifiée et productrice de richesse. Cela passe par la rupture avec les anciens modes et le changement du modèle de développement économique de manière à pouvoir rattraper la marche du développement économique mondial du 21ème siècle", a soutenu le Président Tebboune, soulignant que le modèle préconisé doit "reposer sur l'élément humain et les compétences scientifiques de haut niveau que compte notre pays".

Le programme économique en cours d'application élaboré à partir d'une étude approfondie et un diagnostic minutieux de la situation

A ce propos, le président de la République a affirmé que "notre programme, que tout un chacun s'attelle à mettre en œuvre, a été élaboré à partir d'une étude approfondie et un diagnostic minutieux de la situation", précisant que ce programme a été réalisé sur la base "d'une vision prospective et d'une

large concertation avec les opérateurs économiques, les partenaires sociaux et les experts, une vision qui prend en considération la nécessité pour l'Algérie d'adopter un modèle économique développé reposant sur la connaissance et l'innovation".

Ce programme porte essentiellement sur l'élaboration d'un plan qui "garantit la qualité et l'efficacité de l'enseignement au cœur du système éducatif" et "encourage l'enseignement des matières scientifiques, techniques et technologiques, les modernise et les adapte à l'environnement socioéconomique du pays", a expliqué le président Tebboune.

Il repose, entre autres, sur "le développement des pôles d'excellence en partenariat avec l'institution économique", pour être "au diapason du développement des sciences et des nouvelles technologies, de manière à développer l'économie nationale et à satisfaire ses besoins", ajoute le président de la République.

Le président de la République s'est dit convaincu que l'Algérie dispose "d'atouts et de capacités" qui lui permettent de se positionner en matière d'économie de la connaissance, appelant à "la conjugaison" des efforts pour que l'Algérie puisse occuper une "place de choix" dans

ce domaine aux niveaux régional et international.

Les institutions de l'Etat appelées à contribuer à la démarche de transformation vers l'économie de la connaissance

Le président Tebboune a mis en avant que "toutes les institutions étatiques doivent dorénavant participer à la démarche de transformation vers l'économie de la connaissance et développer des outils et des mécanismes d'évaluation et de suivi des acquis dans ce domaine". Et de rappeler que "dans le cadre de la mise en place de l'environnement institutionnel, des réalisations tangibles se sont concrétisées, à savoir le lancement officiel du Fonds national de financement des startups en tant que mécanisme clé de soutien à la création de ce type d'entreprises, l'inauguration du premier accélérateur de startup au niveau de Dounia Parc dans la capitale et le lancement des services de certification et de signature électroniques en tant qu'outil permettant de sécuriser les transactions en ligne et d'améliorer le climat des affaires".

Evoquant les efforts consentis par l'Etat en matière de promotion de l'investissement, le président Tebboune a indiqué que l'Etat avait

attaché un intérêt "particulier" à l'amélioration du climat des affaires au profit des startups à travers "la simplification des procédures administratives et l'accélération de la numérisation au niveau de tous les départements ministériels et des institutions étatiques, notamment en lien direct avec le service public et l'investissement". Les assises nationales sur l'économie de la connaissance visent à élaborer "des réformes juridiques et organisationnelles" pour l'émergence d'une économie nationale basée sur la connaissance et ce avec la participation de l'ensemble des parties prenantes dans l'économie de la connaissance. Organisées par le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up et le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), ces assises ont vu la participation de plus de 1300 participants, dont plus de 200 experts nationaux et internationaux pour débattre de plusieurs thèmes à savoir: l'encouragement de la recherche et développement dans le secteur économique, le financement de l'innovation, la propriété intellectuelle, le transfert technologique, la formation, l'éducation et le renforcement des capacités et la gouvernance.

M. Djerad appelle les entreprises économiques industrielles à accompagner les porteurs de projets

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé lundi à Alger les entreprises notamment du secteur industriel à accompagner les chercheurs et créateurs dans la concrétisation de leurs projets innovants afin de développer l'économie du pays. "Les entreprises actives dans le domaine industriel doivent accompagner les chercheurs et autres créateurs algériens dans la concrétisation de leurs projets innovants afin de contribuer au développement économique du pays", a indiqué M. Djerad lors d'une visite d'une exposition organisée en marge des Assises nationales sur l'économie de la connaissance tenues au Centre international

des conférences (CIC). Le Premier ministre a déclaré que l'accompagnement des projets innovants figurait parmi les priorités du programme d'action du gouvernement, ajoutant que l'appui des Startups et autres micro-entreprises constitue l'un des supports du nouveau modèle économique.

Après avoir écouté les explications d'un chercheur algérien, qui a indiqué avoir créé un "matériau léger" (brevet) pouvant être utilisé dans l'électronique notamment l'aéronautique, le Premier ministre a appelé ce chercheur à prendre contact avec le ministère de l'Energie et des mines pour une éventuelle utilisation de sa découverte

au niveau du site de Ghar Djebilet à Tindouf (l'un des plus grands gisements de fer au monde). Il a également visité le stand d'une entreprise spécialisée dans la création de formules de compléments alimentaires (SI Pharma) où il a mis en avant la disponibilité en Algérie de spécialistes qualifiés notamment dans le domaine pharmacologique qu'il faut, a-t-il dit, encourager afin de développer ce secteur créateurs d'emploi et qui peut engendrer des devises. M. Djerad a aussi visité des stands de startups et micro-entreprises actives dans les énergies renouvelables où il a exhorté les jeunes à trouver des solutions inno-

vantes afin de contribuer à accompagner les efforts nationaux visant à diminuer les dépenses énergétiques (gaz et électricité notamment). Mises sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et organisées par le ministère délégué chargé de l'économie de la connaissance et des Start-up et le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), ces assises nationales étalées sur deux jours (lundi et mardi) devront permettre de préparer les réformes nécessaires pour l'émergence d'une économie nationale basée sur la connaissance.

LEGISLATIVES DU 12 JUIN

L'ANIE rappelle les conditions de candidature à l'APN

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rendu public lundi soir un communiqué portant les conditions de candidature à l'Assemblée populaire nationale (APN), dont voici la traduction APS: "L'article 200 de l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral stipule que le candidat à l'APN doit remplir les conditions suivantes:

-Remplir les conditions prévues à l'article 50 de la présente loi organique et être inscrit dans la circonscription électorale dans laquelle il se présente.

-Etre âgé de vingt-cinq (25) ans, au moins, le jour du scrutin.

-Etre de nationalité algérienne. -Avoir accompli les obligations du service national, ou en être dispensé.

-Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive à une peine privative de liberté pour crimes ou délits et non réhabilité, à l'exception des délits involontaires.

-N'étant pas connu de manière notoire pour avoir eu des liens avec l'argent douteux et les milieux de l'affairisme et pour son influence directe ou indirecte sur le libre choix des électeurs ainsi que sur le bon déroulement des opérations électorales.

-N'ayant pas exercé deux (2) mandats parlementaires consécutifs ou séparés.

Conformément aux dispositions des articles 201 et 202 de loi organique relative au régime électoral, le formulaire de déclaration de candidature doit être joint d'un dossier pour chaque candidat figurant sur la liste. Le dossier doit comporter les documents suivants:

-Une attestation justifiant de l'accomplissement du service national ou de tout autre motif légal de son non accomplissement.

-Une copie de la carte nationale d'identité ou d'un passeport valide.

-Une (1) photographie de l'intéressé.

-Un extrait de l'acte de naissance pour les candidats nés à l'étranger et non inscrits sur le registre national informatisé de l'Etat civil.

-Une copie du procès-verbal relatif à la souscription des signatures individuelles des électeurs, établie par le président de la commission électorale de la circonscription électorale.

-Une copie de la carte électorale ou du certificat d'inscription sur la liste électorale.

-Une copie d'un certificat attestant du niveau d'étude.

-Un document attestant du plé-

biscite du parti politique pour les listes présentées sous l'égide d'un parti ou de plusieurs partis politiques.

-Un document justifiant la situation vis-à-vis de l'administration fiscale.

-La liste des candidats des partis et la liste des candidats indépendants doivent être joints d'une copie du programme de campagne électorale. Ce programme doit être conforme aux dispositions de la Constitution et de la loi organique relative aux partis politiques.

S'agissant des listes déposées au niveau des délégations de l'ANIE auprès des représentations diplomatiques ou consulaires, le dossier de chaque candidat doit comporter, en sus des documents ci-dessus, les pièces suivantes:

-Un extrait du casier judiciaire délivré par les autorités du pays de résidence.

-Une copie de la fiche d'enregistrement consulaire.

Note: Selon l'article 201, la déclaration de candidature, faite collectivement, est présentée par un candidat mandaté par le parti (soit de l'organe central du parti) et par les candidats de la liste indépendante".

APS

DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Au service des opérateurs économiques algériens

La diplomatie économique est au service des opérateurs économiques algériens pour l'intérêt du pays, a affirmé lundi à Tlemcen l'ambassadeur conseiller auprès du ministère des Affaires étrangères (MAE) Fassih Rabah. Intervenant lors d'une rencontre avec les opérateurs de la wilaya de Tlemcen, le diplomate algérien a indiqué que le réseau de conseillers nouvellement installé peut fournir toutes les informations des marchés, les possibilités de fret, l'accès aux marchés, les normes de qualité et les lois et règlements des pays d'accueil, la crédibilité des partenaires étrangers, entre autres informations. Le ministère des Affaires étrangères a décidé de donner une nouvelle dynamique à la diplomatie économique en impliquant tous les intervenants, a-t-il affirmé, déclarant "nous sommes déterminés à aider les opérateurs algériens pour l'intérêt du pays". De son côté, le directeur des relations économiques au MAE, Ismael Benamara, a annoncé l'ouverture d'un bureau d'information et de promotion des investissements et des exportations et la création d'un portail sur le web destiné aux opérateurs économiques. "Le ministère a initié une série de mesures en application des directives du président de la République visant l'augmentation des exportations hors hydrocarbures", a-t-il indiqué à ce propos. Dans ce cadre, le bureau d'information et de promotion des investissements "a été créé justement pour accueillir les opérateurs économiques afin d'écouter leurs doléances et préoccupations pour améliorer l'exportation, tout en fournissant les informations nécessaires permettant d'accéder aux marchés étrangers grâce au réseau des conseillers économiques au niveau des ambassades qui suivent une formation pour améliorer leurs performances et accompagner les opérateurs du début du processus jusqu'à l'aboutissement de leurs projets", a-t-il relevé. Cette série de mesures prises par le ministère des Affaires étrangères permettra d'accompagner les opérateurs économiques dans le volet qui concerne la diplomatie. "L'opération d'exportation est une longue chaîne et chaque maillon doit accomplir la tâche qui lui est assignée afin d'arriver au succès attendu et offrir aux opérateurs algériens les facilitations susceptibles de leur permettre de concrétiser les projets d'exportation ou d'investissement", a-t-il dit tout en mettant l'accent sur "le strict respect des normes de qualité et de compétitivité par les opérateurs qui doivent réunir les conditions de succès aux produits algériens sur le marché international".

TOURISME

Plus de 220 ZET prêtes à accueillir des projets touristiques

L'Algérie compte 225 Zones d'expansion touristique (ZET) d'une superficie dépassant 56.000 hectares dans différentes wilayas du pays et qui peuvent être affectées à la réalisation de projets, en vue de remédier aux insuffisances relevées en matière d'hébergement et pouvoir concrétiser le développement durable hors hydrocarbures.

Le Directeur général du Tourisme au ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Moussa Benthamer a révélé lors d'une rencontre organisée récemment avec les directeurs de tourisme de wilaya, que "le foncier touristique en Algérie est riche de 225 ZET, dont 166 implantées dans les régions côtières, 36 dans les régions montagneuses et 23 dans les régions sahariennes".

Le même responsable a affirmé que le secteur tend à créer au moins une ZET dans chaque wilaya du pays, d'autant que certaines wilayas manquent toujours de telles zones qui lui permettent de réaliser des structures et établissements touristiques et hôteliers dans lesquels les spécificités de chaque région sont prises en compte". L'exploitation de ces sites repose essentiellement sur "la mise à disposition de plans et d'importants moyens financiers, en vue de la réalisation des projets d'aménagement qui nécessitent, selon lui, d'associer, à l'avenir, les investisseurs". A cet effet, le même responsable a fait savoir que "pendant la semaine écoulée, un dossier sur ce point a été envoyé au Secrétaire général du Gouvernement, en vue d'inscrire l'approbation pour 27 nouvelles ZET", ajoutant que "196 ZET parmi 225 ZET ont bénéficié, à ce jour, d'opérations d'élaboration de plans, dont 39 plans sont en cours de validation au niveau des wilayas et 64 autres en cours d'élaboration".

Le DG a fait état aussi de "l'octroi des droits de concession aux investisseurs, en vue de la réalisation de leurs projets dans 365 terrains en dehors des ZET et de 58 autres dans ces sites dans 24 wilayas du pays". Evoquant l'investissement touristique, le responsable a rappelé que jusqu'à fin 2020, "la commission sectorielle des projets a approuvé 2.580 projets touristiques à même de créer 325.000 lits et plus de 170.000 emplois permanents", précisant



que "les travaux de réalisation de 87 d'entre eux ont été achevés, 800 autres projets touristiques sont en cours de réalisation et 308 autres sont à l'arrêt pour des raisons techniques liées essentiellement aux permis de construire et au financement". Et d'ajouter que "1.229 projets touristiques n'ont pas encore démarré faute de financement par les banques", soulignant que "tous les projets en cours respectent les spécificités des régions concernées". A ce jour, "des conventions ont été signées avec 12 établissements bancaires publics, dont la majorité a donné son aval pour le financement de 455 projets touristiques pour une valeur de 138 milliards de dinars", a-t-il fait savoir, précisant que le pays comptait jusqu'à fin 2020, 1.500 hôtels d'une capacité totale de 127.000 lits.

Des projets thermaux pour combler les lacunes

Concernant les projets en cours de réalisation au niveau des sites thermaux, le responsable a indiqué que le pays comptait 288 sources thermales, dont 50 pouvant faire l'objet d'investissement vu leur "excellente qualité", rappelant l'existence de trois (3) complexes de thalassothérapie en Algérie: un dans la capitale à Sidi Fredj et deux autres à Oran. A cette occasion, il a appelé les investisseurs à se lancer dans ce type de projets en égard aux grandes potentialités que recèle l'Algérie dans ce domaine susceptible de

contribuer au développement du tourisme et à la création de richesse et d'attirer des touristes.

Le même responsable a rappelé que le secteur avait jusqu'à ce jour accordé 92 concessions aux investisseurs pour l'exploitation des sites thermaux, ajoutant que le même secteur comptait actuellement 29 établissements thermaux, dont huit relevant du secteur public, certaines communes ayant 34 hammams traditionnels qui nécessitent une réhabilitation et une modernisation en adéquation avec les normes en vigueur. M. Benthamer a également mis en exergue "la vocation" des citoyens pour ce genre de loisirs, en quête de confort, sachant que les établissements thermaux connaissent une affluence de "plus de trois millions et 500.000 personnes par an", relevant que le nombre de projets thermaux, en cours de réalisation, s'élève à "30 projets", lesquels sont à même de fournir 2.150 postes d'emploi permanents.

Par ailleurs, l'Algérie compte 588 plages dans 14 wilayas côtières, dont 362 sont autorisées à la baignade, vu les commodités, la sécurité et les structures nécessaires disponibles, tandis que le nombre d'estivants ayant afflué, entre le 15 août et le 31 septembre, sur les plages a atteint plus de 40 millions, selon les statistiques officielles, en dépit de la pandémie du Coronavirus.

D'autre part, 150.000 Algériens ont visité les régions sahariennes entre octobre 2020 et

février 2021. Le même responsable a en outre m

is en évidence l'importance d'introduire le plan de qualité dans tous les établissements hôteliers et touristiques, afin d'améliorer les prestations en fonction des exigences des clients, rappelant que 3.500 agences de tourisme et de voyages activent sur le terrain, tout en plaçant pour le soutien de la formation et la mise à disposition des guides touristiques.

Le nombre de guides actuels est estimé à 149, dont 113 locaux, a-t-il fait savoir, faisant état de l'élaboration en cours d'un décret exécutif en la matière, lequel est à même d'unifier le travail des guides touristiques locaux et de ceux exerçant au niveau national.

Les efforts du secteur du Tourisme, ajoute-t-il, s'inscrivent dans "le cadre de la mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) (2008-2030) qui a été mis à jour lors des assises nationales du tourisme en 2018. Ce schéma se dessine autour de quatre axes principaux, à savoir la promotion de l'offre touristique à travers la réalisation de nouvelles destinations d'excellence, la gouvernance des destinations touristiques dépendant de la bonne gestion et l'innovation, l'introduction des technologies modernes et de la numérisation pour la promotion de la destination touristique, ainsi que le développement de l'artisanat traditionnel.

APS

FINANCES

Benabderrahmane appelle toutes les banques à adhérer à la transition numérique

Le ministre des Finances, Ayman Benabderrahmane, a appelé lundi à Alger toutes les banques actives sur la scène financière nationale à adhérer au processus de transition numérique du secteur bancaire. Lors de la cérémonie d'inauguration d'un nouvel espace numérique de la Banque Extérieure d'Algérie (BEA), M. Benabderrahmane, a souligné que toutes les banques "doivent redoubler d'efforts et aller de l'avant au titre du processus de numérisation, en bénéficiant d'un plan promotionnel bien ficelé pour leur permettre de rester à l'écoute des clients". Dans ce contexte, il a renouvelé le soutien de son département ministériel à toutes les opérations inscrites dans le cadre de la modernisation et du développement des services bancaires, en concrétisation des réformes engagées par les pouvoirs publics dans le domaine bancaire, qui visent à créer une "dynamique forte qui place le client au cœur des stratégies des banques".

Les réformes engagées par le gouvernement découlent de l'écoute constante des utilisateurs du système bancaire et financier, encouragés par l'émergence d'une offre plus large de produits de paiement électronique et de services numériques en Algérie. Le premier responsable du secteur des finances a appelé au ren-

forcement de ce type de services bancaires dans les zones d'ombre, y compris les zones frontalières isolées et un taux de couverture bancaire "limité", soulignant la nécessité pour toutes les banques de s'appuyer sur les nouvelles technologies pour contribuer à l'augmentation du taux de couverture bancaire dans les régions enclavées. En marge de l'inauguration du nouvel espace numérique au niveau de l'agence BEA sise rue Amirouche (Alger), il a été procédé au lancement officiel de l'application des services bancaires de la BEA. Cette application "BEA Mobile" permettra aux clients de la banque abonnés au E-banking, de faire des virements bancaires, de connaître le solde et les dates des transactions, de gérer la carte bancaire, de demander des carnets de chèque et des cartes bancaires, de consulter les taux de change en vigueur et d'obtenir les adresses des agences de la BEA. A une question des journalistes en marge de l'inauguration, le ministre a imputé la dépréciation de la monnaie nationale aux répercussions de la crise sanitaire sur l'économie nationale, prévoyant une amélioration de la valeur du dinar durant les prochaines semaines grâce à la dynamique économique et commerciale positive que connaît l'Algérie depuis le début de l'année en cours.

RÉVOLUTION - COMMÉMORATION

La mort en martyrs des colonels Si El Haouès et Amirouche, un message d'union pour les générations (rencontre)

Les participants aux festivités commémorant le 62e anniversaire des martyrs colonels Si El Haouès et Amirouche, tenues au musée du chahid Si El-Haouès à M'chouneche (28 km au Nord-est de Biskra), ont affirmé lundi que le combat des deux héros et leur mort au champ d'honneur ensemble constituent un "message d'union pour les générations pour qu'elles s'en inspirent".

Lors de son intervention sur la vie des deux martyrs, tombés au champ d'honneur le 29 mars 1959 à Djebel Thameur à Ain El Melh dans la wilaya de M'sila, le président de l'association locale "1er novembre 1954", Bachir Zaghez, a affirmé que les colonels Si El Haouès et Amirouche ont pu, à travers leurs actions nationalistes, chacun dans sa région ou ensemble, ancrer l'esprit patriotique fondée sur l'amour de la patrie et son unité et œuvrer à former des hommes et des dirigeants qui ont atteint l'objectif en recouvrant la souveraineté nationale". Pour Bachir Zaghez l'action nationaliste, socle du combat de Si El Haouès et Amirouche basé sur l'attachement aux principes et à l'identité nationale, "a constitué un rempart face aux ennemis de la patrie", relevant que leurs recommandations aux Algériens et aux moudjahidines en particulier ont permis de "déjouer les tentatives du colonisateur français visant la division de l'Algérie". De son côté, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, Belkacem Didi, a relevé que la coordination des idées et l'objectif commun de la lutte politique et militaire

qui ont accompagné toutes les étapes du recouvrement de la souveraineté nationale ont "permis d'atteindre le but recherché par les dirigeants de la Révolution libératrice". M. Didi, a indiqué, dans ce contexte, que la mort au champ d'honneur des deux colonels, Si El Haouès et Amirouche, dans la même bataille alors qu'ils étaient en mission en dehors du pays dans le cadre de leurs actions nationalistes, "témoigne de la cohésion dans la vision et l'objectif". De son côté, le moudjahid Lakhdar Meziani a affirmé, lors de son témoignage sur la lutte pendant la guerre de libération nationale que ces dirigeants, dont Si El Haouès et Amirouche qui ont accompli leur devoir envers la patrie, œuvraient à rapprocher les points de vue et à unir les efforts entre les différentes parties, se déplaçant dans des conditions difficiles pour atteindre l'objectif de hisser haut l'emblème national, en dépit des complots de l'ennemi.

La commémoration du 62e anniversaire de la disparition des colonels Si El Haouès et Amirouche, présidée par les autorités locales, a été marquée par la levée des couleurs nationales, la récitation de la Fatiha du Livre Saint et le dépôt d'une gerbe de fleurs à la mémoire des martyrs de la glorieuse Révolution de libération nationale et ce, en présence de la famille révolutionnaire et de nombreux citoyens. La délégation a visité, par la suite, le musée du Chahid dans la commune de M'chouneche, la ville natale de Ahmed Ben Abderezak Hamouda, plus connu sous le nom de Si El Haouès.

ORAN

Portes ouvertes sur les Forces aériennes de l'Ecole de Tafraoui

Les journées d'information sur les Forces aériennes de l'Ecole supérieure de l'air (ESA) "Chahid Djebbar Tayeb" de Tafraoui ont été ouvertes, lundi, au centre d'information territorial de la deuxième Région militaire "Chahid Boubernas Mohamed".

Le commandant des forces aériennes, le général-major Mahmoud Laraba a souligné, dans une allocution prononcée en son nom par le chef d'état-major du commandement air de la deuxième Région militaire, le colonel Mediene Karim Mounir Arslane, que cette manifestation entrant dans le cadre du plan annuel de communication du ministère de la Défense nationale, vise à donner à la société civile une idée générale sur les missions et l'organisation de la formation au sein des forces aériennes, ainsi que sur quelques avions et équipements, en plus des établissements de réparation du matériel.

Le même responsable a indiqué que ces journées d'information, qui se poursuivent jusqu'au 1er avril, "affirment notre volonté de se rapprocher de nos concitoyens pour raffermir les liens sacrés entre notre société civile et son armée".

Le général-major Laraba a aussi fait savoir que "le commandement des forces aériennes a fourni



de grands efforts dans le domaine de l'organisation et de la formation, ainsi que dans la gestion, l'entretien et la modernisation du matériel d'aviation, pour permettre à nos formations aériennes d'exécuter les différentes missions qui leur sont confiées, avec toute la rigueur et le professionnalisme exigés et d'offrir à notre nation une aviation au diapason des forces aériennes étrangères de référence". "Une grande importance est accordée par le commandement des Forces aériennes à l'élément humain, qui reste la ressource inépuisable pour garantir le développement et à la qualification à laquelle nous aspi-

rons pour réaliser les différentes missions qui nous sont confiées au service du pays", a-t-il ajouté, soulignant que cette manifestation permettra à tous les invités et au public d'avoir une idée globale sur quelques activités des forces aériennes, qui a franchi des pas importants et a connu des changements importants jusqu'à arriver au niveau actuel.

Le général-major Laraba a encore déclaré que ces journées d'information seront également une occasion pour les jeunes désireux rejoindre les rangs de l'Armée nationale populaire de manière générale et les forces aériennes en particulier, pour connaître les moda-

lités de recrutement et les différentes spécialités disponibles au sein de l'ESA "Chahid Djebbar Tayeb" de la 2e Région militaire.

Ces journées comportent l'exposition du matériel pédagogique, d'avions d'entraînement et une maquette de l' amphithéâtre d'aviation de l'école, en plus de matériel du service de surveillance aérienne et des photos de différents types d'avions et d'hélicoptères des Forces aériennes et d'autres équipements et moyens. L'exposition comprend également la présentation de quelques armes, en plus de prototypes de différents moteurs d'avions et les antennes de préparation et de fabrication réalisées par l'entreprise de renouvellement du matériel d'Es-Sénia (ze RM). Pour rappel, l'Ecole supérieure de l'air "Chahid Djebbar Tayeb" de Tafraoui de la 2e RM forme des élèves officiers en licence professionnelle de pilote et licence académique en navigation aérienne, en météorologie de l'aviation et en sécurité de l'aviation.

CONSTANTINE

9 conventions de coopération entre le patronat et des associations

Neuf (9) conventions de partenariat ont été signées lundi entre le bureau de wilaya de l'Union nationale du patronat et des entrepreneurs (UNPE) et neuf (9) associations dans la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine) S'exprimant lors de la cérémonie de signature de ces conventions, le chef du bureau de wilaya de l'UNPE, Abdellah Benarab a indiqué que celles-ci constituent "une première du genre au niveau de cette organisation", soulignant "la volonté de l'Etat de constitutionnaliser le rôle de la société civile dans le cadre de la nouvelle Algérie, nécessitant une évaluation globale du statut des associations de manière à les impliquer dans la consécration de la démocratie et le renforcement de la stabilité du pays". M. Benarab a précisé que ces conventions ont été signées avec le club sportif amateur de Constantine, le réseau national de l'accompagnement des jeunes, la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (FNJE), l'association "Ness El Kheir", l'association Afak,

l'Organisation nationale de promotion et du travail social, le Croissant Rouge algérien (CRA), l'association caritative "Raja" et "Rouad El Moustakbel".

La signature de ce genre de convention est susceptible "d'accompagner les associations pour atténuer les obstacles auxquels elles sont confrontées et les soutenir financièrement et administrativement pour les promouvoir et les mettre au service de la société", a ajouté M. Benarab. La consécration et le renforcement du rôle de la société civile nécessite de mettre en place des mécanismes appropriés pour la promotion de ce partenaire social à travers l'encadrement adéquat et une bonne organisation, a-t-il soutenu.

De son côté, le chef du bureau de wilaya de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, Mustapha Belatreche a estimé que cette initiative est "un grand pas vers l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME)".

BLIDA

Des points de vente de proximité durant le mois de Ramadhan

Des points de vente de proximité de produits alimentaires, fruits et légumes seront ouverts, durant le mois sacré de Ramadhan, au niveau des différentes communes de Blida, aux fins d'assurer la disponibilité des différents produits et contenir le commerce informel, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur local du Commerce.

Un travail de coordination avec les chefs des 10 daïras de la wilaya, est en cours, en vue de l'ouverture de nouveaux points de vente au niveau des communes, pour assurer différents produits alimentaires aux citoyens, durant le mois sacré, à des prix concurrentiels, d'une part, et d'autre part contenir les vendeurs anarchiques et occasionnels, dont le nombre augmente à cette occasion, a indiqué, à l'APS, le directeur, Djamel Abad.

Au titre de cette démarche, il est prévu l'intégration des vendeurs anarchiques ne disposant pas de registre de commerce, dans des points de vente actuellement en cours d'aménagement en coordination avec les assemblées communales, et qui feront, a-t-il dit, l'objet d'un contrôle permanent

des agents du commerce mobilisés afin d'éviter un éventuel risque d'intoxication ou des cas de fraude dans les marchandises exposées à la vente et préserver la santé du consommateur.

M. Abad a indiqué, qu'outre le point de vente ouvert chaque mois de Ramadhan au club équestre du chef-lieu de wilaya et proposant à des prix concurrentiels des produits d'industriels locaux, il sera procédé, entre autres, à l'ouverture de deux autres espaces similaires dans les communes d'Ouled Aïch et Boufarik.

A cela s'ajoute l'ouverture, en coordination avec la direction des services agricoles de la wilaya, d'autres points de vente similaires au niveau des exploitations agricoles de communes agricoles telles que Oued El Allougue, El Affroune et Meftah, dans le but "d'assurer la vente directe des produits agricoles du producteur au consommateur, en solidarité avec le citoyen modeste", a souligné le même responsable. A titre d'exemple, les points de vente de fruits et légumes de la daïra de Meftah ont été repartis à travers les exploitations agricoles Djelloul N°7, 04, 01, 06 d'El Bour, Zougari Mechri N°9, Baahmed Youcef de Seraidjia, Ziane, Zougari Mechri N4, Bensafi Mohamed N2 de Seraidjia, et enfin l'exploitation Ouedfél Ali N1 de Floriana. Le directeur du commerce de Blida a, par ailleurs, rassuré les citoyens quant à la disponibilité des différents produits alimentaires, comme le poulet, dont le prix sur le marché a commencé à baisser et l'huile, dont le marché local est alimenté à raison de 100 tonnes/jour. M. Abad a, également, fait part d'opération de contrôle quotidiennes organisées par sa direction en collaboration avec les services de sécurité, au niveau de différents dépôts de marchandises pour mettre un terme à la spéculation.

BATNA

Entrée en exploitation prochaine d'une station de traitement du lixiviat

La station de traitement du lixiviat du centre d'enfouissement technique (CET) de la zone El Biar relevant de la commune de Oued Chaâba (wilaya de Batna) entrera en exploitation prochainement, a déclaré lundi le directeur de l'environnement Toufik Dekhinet.

La réalisation de cette infrastructure du secteur de l'environnement a nécessité un budget de l'ordre de 180 millions de DA, a-t-il précisé à l'APS, indiquant que les travaux de concrétisation de ce projet ont été entièrement achevés en attendant le lancement des opérations de raccordement au réseau électrique.

L'opération, dont l'ensemble des commodités nécessaires ont été installées, contribuera à réduire les odeurs désagréables, notamment après la saturation des deux

(2) casiers de déchets, a ajouté le directeur de l'environnement.

La moyenne quotidienne d'ordures ménagères accueillie par le CET, est estimée à 300 tonnes et dépassera 350 tonnes /jour durant les fêtes et la période estivale, a-t-on signalé. Lors de sa récente visite dans la wilaya de Batna et l'inspection de cette station ainsi que le centre d'enfouissement technique de la région d'El Biar, la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ, a révélé, après avoir assisté à une présentation sur la situation du centre, qu'il sera renforcé par un nouveau casier d'un montant financier estimé à 150 millions de DA.

Elle a fait remarquer dans ce même contexte que la réalisation de ce projet permettra de soulager la pression sur le centre et réduire

les odeurs nauséabondes qui en émanent. Pour la directrice de l'établissement de wilaya des CET de Batna, Chamia Merabti, le centre d'El Biar a été doté récemment d'un brumisateur utilisé pour l'arrosage des deux (2) casiers saturés d'ordures ménagères avec une substance parfumée, et cela dans le but de réduire les mauvaises odeurs devenues une source de désagréments pour la population vivant dans les zones voisines en attendant la réalisation du troisième casier.

L'établissement de wilaya des CET de la wilaya de Batna couvre 34 sur les 61 communes de cette région en plus de trois (3) CET des communes de Oued Chaâba, Barika et Ain Touta et six (6) déchets publiques contrôlées de déchets ménagers, a-t-on noté.

SÉTIF

950 élèves concernés par l'épreuve de tamazight au baccalauréat

Pas moins de 950 élèves dans la wilaya de Sétif passeront pour la première fois l'épreuve de tamazight au baccalauréat de la session 2020-2021, a-t-on appris lundi du directeur local de l'éducation, Boudjemaâ Boushaba.

"Ces candidats au baccalauréat de l'année scolaire 2020-2021 constituent la première promotion qui devra passer l'épreuve de la langue tamazight à Sétif à travers 13 lycées sur un total de 105 établissements du palier secondaire", a-t-il précisé à l'APS.

Aussi, 4008 élèves étudient la langue tamazight dans la wilaya de Sétif, soit 12% des lycéens de la wilaya, encadrés par 27 enseignants contre 10 356 élèves du cycle moyen

(14%) et également 5 090 élèves du palier primaire (12%), a déclaré le même responsable.

L'enseignement de la langue tamazight à travers les trois paliers a connu une évolution "sensible" dans cette wilaya au cours des trois dernières années, atteignant pour la saison scolaire en cours 19 454 élèves dans les trois cycles, répartis sur 158 établissements scolaires et 738 groupes scolaires, a fait savoir M. Boushaba. La même source a souligné que la langue tamazight a été introduite à Sétif dans les trois paliers à travers 13 communes, essentiellement celles du Nord de la wilaya, Beni Ourtilane, Bouandas, Guenzet, Hamma

Guergour, Maoklane et d'autres, soit un taux de 21,66%. Cette opération et inscrite dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Éducation nationale visant l'élargissement de l'enseignement de la langue tamazight à travers les établissements scolaires des trois cycles à travers le pays, a-t-on relevé. La wilaya de Sétif compte un total de 448 318 élèves dont 61 588 lycéens, au titre de la saison scolaire en cours, encadrés par 9 976 enseignants et sont répartis sur 1 222 établissements scolaires, dont 881 écoles primaires, 236 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 105 lycées, selon les statistiques de la direction locale de l'éducation.

ECHANGES AVEC LA RÉGION DU SAHEL Le secteur des Transports œuvre à assurer les différentes infrastructures logistiques

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri a souligné, mardi à partir de Tamanrasset, que son département veillait, dans le cadre des recommandations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à réunir les conditions idoines pour concrétiser une intégration continentale africaine et à assurer les différentes infrastructures stratégiques et logistiques pour faciliter les échanges avec la région du Sahel.

Dans son allocution à l'ouverture de la rencontre nationale sur l'exportation des produits agricoles et le commerce de troc avec les pays du Sahel africain, le ministre a précisé que "le secteur veille à réunir les conditions idoines pour concrétiser une intégration continentale africaine à travers la réalisation des différentes infrastructures, à savoir les installations et les routes à même d'améliorer les conditions de déplacement dans les régions du sud et de faciliter les voies d'échange commercial dans la région".

Le secteur a été chargé de superviser l'amélioration et la réalisation des programmes ambitieux "en comptant sur les capacités du pays", a indiqué le ministre. Le parachèvement de la réalisation de la RN 01 transsaharienne sur une distance de plus de 4.000 km constitue l'un des efforts consentis en matière de facilitation des échanges commerciaux et d'exportation des produits agricoles et de commerce de troc avec les pays du Sahel africain.

Le ministre a rappelé les efforts du secteur dans la réhabilitation des aéroports et structures de transport, à travers leur modernisation et l'aménagement des aéroports dans la wilaya de Tamanrasset et en les dotant des meilleurs équipements de manière à répondre aux besoins de la région et des pays du Sahel en matière de transport des marchandises.

M. Nasri a souligné, par ailleurs, l'importance des moyens d'appui logistique que sont le groupe public de transport terrestre de marchandises et de logistique (LOGITRANS) et Air Algérie Cargo qui sont "capables d'assurer l'appui pour la réussite de cette démarche".

TROC ET EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES Renforcer les échanges avec les pays du Sahel (Hemdani)

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a souligné, mardi à partir de Tamanrasset, que son département veillait à relancer les échanges des produits agricoles à travers le commerce de troc et l'exportation au niveau des régions frontalières et à renforcer les relations commerciales avec les pays du Sahel africain.

Président l'ouverture de la rencontre nationale sur l'exportation des produits agricoles et le commerce de troc avec les pays du Sahel africain, le ministre a souligné l'importance de cet espace de débat dans la présentation des propositions et visions pour le renforcement du rôle des entreprises ainsi que la création et la dynamisation de l'Office de Développement de l'Agriculture saharienne (ODAS). L'Office constitue un moyen structurel efficace pour le développement des produits stratégiques agricoles et la promotion du portefeuille immobilier accordé par l'Etat à travers sa revalorisation, ajoute le ministre. Les régions sahariennes du pays constituent l'un des leviers de l'économie agricole et nationale, de par la production qu'elles offrent dans différentes filières, de nombreux espaces du sud étant devenus des pôles agricoles par excellence avec une valeur de production de plus de 837 milliards de DA, soit près de 24 % de la valeur de la production agricole globale (3500 milliards de DA), a indiqué M. Hemdani.

Cet effet, les cadres incitatifs ont été lancés à travers la promotion des produits et des chaînes des valeurs, le développement des systèmes d'irrigation et la création des mécanismes de relance de la dynamique de développement dans ces régions.

Le secteur œuvre, entre autres, à élargir les réseaux des entreprises qui activent dans la transformation des produits alimentaires et la promotion de leurs activités, en veillant à les distribuer de manière à répondre aux besoins des producteurs, selon le ministre.

Pour le ministre, ces mesures permettent d'assurer la complémentarité entre les filières agricoles et agroalimentaires, à travers l'encadrement de toutes les initiatives et la coordination entre les secteurs public et privé, dans l'objectif de mieux valoriser la production agricole et d'of-

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION Le ministère du Commerce propose l'exonération de la TVA au profit des commerçants

Le Directeur de l'organisation des marchés au ministère du Commerce, Ahmed Mokrani a affirmé, lundi, que le ministère du Commerce avait présenté une série de propositions au Gouvernement pour inciter les opérateurs économiques à adopter le système de facturation dans leurs transactions, dont l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les produits de large consommation et l'allègement du taux des taxes douanières pour les matières premières.

Invité du "Forum de la Radio", le responsable a souligné que dans le but de protéger le pouvoir d'achat du citoyen et éviter une éventuelle pénurie des produits alimentaires de large consommation, le ministère du Commerce a décidé d'encourager l'opérateur économique à adopter le système de facturation, en proposant l'exonération totale ou partielle, à leur profit, de la TVA et de la taxe douanière sur les produits de large consommation.

Dans ce contexte, M. Mokrani a rappelé que le Collectif des boulangers avait appelé auparavant à la baisse de la valeur des taxes douanières et de la TVA pour la levure de bière, ajoutant que le ministère du Commerce avait soumis des propositions au ministère des Finances pour maintenir le prix du pain et la marge de bénéfices pour les boulangers.

Concernant le lait, plusieurs mesures ont été prises dans le cadre de l'augmentation future de la marge permettant aux distributeurs d'obtenir un gain "confortable", la marge actuelle étant très faible estimée à 0,90 da depuis 2001, précise le même responsa-



ble. "Le ministère du Commerce est en phase d'examiner les mécanismes de coordination avec le secteur de l'Agriculture sur la possibilité d'augmenter la marge bénéficiaire pour le lait pasteurisé".

Pour sa part, l'expert économique et financier, Boubekeur Salami a insisté sur l'importance d'annuler les impôts, taxes et autres impositions sur les produits et services plafonnés et subventionnés, ajoutant que cette mesure sera de nature à éradiquer la pénurie, la spéculation et le monopole.

La prise de ce genre de

mesures permet aux opérateurs économiques d'accepter le système de facturation "sans appréhensions", ce qui permettra d'éviter une éventuelle pénurie ou perturbation dans l'approvisionnement du marché.

L'Association de protection et d'orientation du consommateur d'Alger (APOCE), Mustapha Zebdi a affirmé que le commerçant évite la facturation de peur de ces impôts et taxes, ajoutant que l'imposition de cette mesure avant le mois de Ramadhan était une erreur. Dans le but de protéger le consommateur, il a préco-

nisé "la prise de mesures susceptibles d'encourager les commerçants à travailler avec facturation sans craintes".

M. Zebdi a appelé, dans ce contexte, à la création de cellules de veille au niveau de chaque département ministériel chargé du marché pour anticiper une éventuelle pénurie des produits, soulignant que l'adoption d'une stratégie et vision prospective pour chaque secteur concerné par la garantie des différents produits est "une nécessité impérieuse" pour organiser et réguler le marché.



frir des opportunités favorables à l'exportation. Cette rencontre est une occasion pour échanger sur les efforts supplémentaires à déployer dans ces domaines vitaux, notamment ceux liés aux échanges avec les pays voisins du Sahel, fondés généralement sur le système de troc, ajoute M. Hemdani.

Hérité des ancêtres, ce système nécessite la garantie d'une compatibilité entre les besoins de la population en termes de fourniture de revenus économiques et de développement des conditions de vie et de stabilité, d'une part, et les exigences des cadres légaux et réglementaires dans le domaine des échanges commerciaux (notamment le troc) d'autre part.

Création des plateformes logistiques pour faciliter les échanges commerciaux

Ledit système exige également aux entreprises concernées de mettre en place des mécanismes à même de créer un climat propice à l'investissement, notamment celui qui est orienté vers la mise en place de plates-formes logistiques telles que les chambres froides et les infrastructures nécessaires pour faciliter ces échanges commerciaux.

"Le secteur prendra en ligne de compte les recomman-

dations émises par les professionnels, ce qui permettra de rattraper les insuffisances dans le cadre de la coordination entre les secteurs concernés par les opérations d'exportation et le système de troc" a affirmé le ministre.

Cela se traduira, précise-t-il, par le développement des mécanismes qui garantissent et soutiennent la création d'un climat favorable, en particulier dans les régions du Sud, voisines des pays africains, à travers des échanges commerciaux, dans le but de renforcer la sécurité alimentaire, fournir des revenus et assurer la stabilité pour les habitants de ces zones.

Cette rencontre revêt une importance majeure pour le secteur, en particulier, et pour l'économie nationale, en général, au regard des retombées qu'elle aura sur le développement et la stabilité des pays du Sahel, a estimé le ministre. L'Etat, a-t-il dit, a établi les aspects juridiques et réglementaires régissant les exportations et les échanges dans le cadre du troc, qui revêt un caractère exceptionnel en ce qu'il facilitera l'approvisionnement des populations de certaines wilayas du sud en produits pouvant être échangés selon la réglementation en vigueur.

De plus, les moyens de transport et d'organisation des marchés nécessaires à l'opération ont fait l'objet d'un examen. La feuille de route du secteur 2020-2024 impose de soutenir l'investissement et d'améliorer les conditions d'accès à l'exportation, notamment pour certains produits agricoles bénéficiant d'avantages préférentiels, a souligné M. Hemdani. Le secteur s'emploie à encourager l'investissement dans le domaine agricole, à promouvoir le développement dans le cadre de la coordination intersectorielle et à rendre les mesures prises plus attractives pour les investisseurs et les industriels porteurs de projets au service de l'intégration entre les filières agricoles et agroindustrielles, selon le ministre.

La rencontre a vu la participation de ministres, des ambassadeurs des pays africains voisins de l'Algérie, des ambassadeurs d'Algérie dans ces pays, de représentants du patronat et d'associations professionnelles, de directeurs d'établissements financiers et de banques, de présidents de cours et d'opérateurs publics et privés.

PÉTROLE

Le baril de Brent à 64,63 dollars

Les prix du pétrole étaient en légère baisse mardi après le déblocage du canal de Suez lundi soir et alors que se profile jeudi la prochaine réunion des pays producteurs de l'Opep+.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 64,63 dollars à Londres, en baisse de 0,54% par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour le même mois perdait 0,71%, à 61,12 dollars.

Des navires ancrés en Méditerranée depuis près d'une semaine ont entamé lundi soir la traversée du canal de Suez, déblocage après la remise à flot de l'Ever Given, un porte-conteneurs géant qui obstruait cette voie cruciale pour le commerce maritime.

La fin de l'incident de Suez signifie une augmentation de l'offre de pétrole, soulignent des analystes, ce qui a pour effet de peser sur les prix. La



vigueur du dollar, qui profite des perspectives plus positives aux Etats-Unis que dans le reste du monde, le reste également les cours du brut, ces derniers devenant méca-

quement plus onéreux pour les investisseurs munis d'autres devises.

D'autres analystes expliquent que l'attention du marché se concentre sur la pro-

chaine d'écision de l'Opep+ en matière de politique de l'offre d'or noir.

Les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs dix alliés via l'accord Opep+, emmenés respectivement par l'Arabie saoudite et la Russie, se retrouvent à l'occasion d'un sommet ministériel jeudi afin de décider de l'évolution de leurs coupes volontaires de production de pétrole à compter du mois de mai.

Nombre d'analystes tablent sur une prolongation de l'accord actuel de réduction drastique de leur offre de brut de l'ordre de 7 millions de barils par jour de même que du retrait saoudien d'un million de barils par jour en place depuis février.

BREXIT

Un traité sur l'après-Brexit à Gibraltar pourra être conclu, selon Londres

Le Royaume-Uni s'est dit lundi "raisonnablement confiant" quant à la conclusion d'un traité sur l'après-Brexit avec l'Union européenne concernant l'avenir de Gibraltar, une enclave britannique au sud de l'Espagne.

A quelques heures de la sortie effective de la Grande-Bretagne de l'UE, le 31 décembre dernier, Madrid et Londres étaient parvenus in extremis à un accord-cadre sur ce territoire.

Mais les détails devaient en être fixés avant fin juin par les Espagnols et les Britanniques.

"Tout le monde sait que ces négociations peuvent être difficiles mais je pense que nous avons eu affaire à beaucoup de pierres d'achoppement et que nous les avons surmontées dans les négociations que nous avons eues pendant la période de Noël", a dit le chef de la diplomatie Dominic Raab au cours d'une conférence de presse commune à Gibraltar avec le chef du gouvernement de cette enclave Fabian Picardo.

"Évidemment, cela requiert de la bonne volonté chez toutes les parties mais je suis vraiment raisonnablement confiant (...) je pense que nous pouvons faire de cet accord-cadre un traité ju ridiquement contraignant", a ajouté M. Raab, qui a souligné qu'il faudrait pour y arriver "un travail acharné".

L'accord-cadre entre Madrid et Londres prévoit l'application à Gibraltar des règles de Schengen -la libre-circulation à l'intérieur de 22 des 27 Etats membres de l'UE et de quatre autres pays européens-, en dépit du départ du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Quelque 15.000 personnes, pour la plupart des Espagnols, passent chaque jour la frontière pour se rendre dans ce territoire britannique afin d'y travailler.

MALI

Près de 92 millions USD de la BM pour les PME et les collectivités locales



La Banque mondiale (BM), à travers l'Association internationale de développement (IDA), son guichet concessionnel destiné au financement des pays pauvres, a approuvé récemment un financement global de 91,7 millions de dollars (51 milliards FCFA) pour la réalisation de deux projets au Mali.

Le premier projet, d'un coût de réalisation de 60 millions de dollars (33,4 milliards FCFA), concerne l'accès au financement à l'entrepreneuriat et aux activités génératrices de revenus pour les couches vulnérables du pays.

Il vise à renforcer les capacités du secteur de la microfinance, faciliter l'accès aux services financiers numériques et améliorer l'offre de crédit pour les entreprises.

Le second projet, d'un coût de 31,7 millions de dollars (17,6 milliards FCFA), porte sur l'amélioration de la disponibilité et de la rapidité des transferts de ressources du gouvernement central aux collectivités locales.

Ce projet qui avait déjà été lancé en 2019 avec un financement initial de 50 millions de dollars (27,8 milliards FCFA) de la Banque mondiale, rentre dans le cadre de l'application de la loi sur les collectivités locales adoptée en 2017 et qui confère aux communes des compétences sur l'éducation de base, la formation professionnelle, la santé, l'hygiène publique ainsi que l'assainissement.

APS

BOURSE

Wall Street finit sans direction claire

Wall Street a terminé en ordre dispersé lundi, répétant une mécanique à l'oeuvre depuis plusieurs semaines sur le marché boursier américain, qui consiste pour les investisseurs à se délester des valeurs technologiques et à miser sur des titres cycliques.

Le Dow Jones Industrial Average a progressé, de 0,30% à 33.171,37 points, atteignant un nouveau record, tandis que le Nasdaq, à forte coloration technologique, a reculé de 0,60% à 13.059,65 points.

L'indice élargi S&P 500, plus représentatif de l'économie américaine, a abandonné 0,09% à 3.971,09 points. Pour Art Hogan de National Holdings, on assiste à une "poursuite de la réaffectation" des actifs sur la place new-yorkaise. "Les valeurs tech semblent être à vendre et les valeurs cycliques semblent être plus recherchées", précise l'expert. Cet état d'esprit laisse

entendre un optimisme grandissant sur la reprise de l'activité économique aux Etats-Unis et de secteurs comme l'aviation, l'hôtellerie ou la restauration grâce aux mesures de relance de l'administration Biden et aux progrès de la campagne de vaccination.

En début de séance, la Bourse new-yorkaise avait été quelque peu déboisée par la vente massive d'actions détenues par Archegos Capital Management, une société d'investissement basée à New York.

Des établissements comme Morgan Stanley, Goldman Sachs et Deutsche Banque ont procédé en fin de semaine à la vente de parts détenues par Archegos pour un montant total pouvant s'élever jusqu'à 30 milliards de dollars, ont rapporté des médias américains. Credit Suisse et la banque japonaise Nomura ont prévenu que leurs résultats allaient pâtir de cette

vente, qui a notamment concerné les actions de sociétés chinoises cotées à Wall Street et des entreprises américaines de médias comme ViacomCBS et Discovery. Mais Wall Street s'est rapidement reprise, plusieurs observateurs faisant remarquer que l'exposition des grandes banques américaines semblait minime. Morgan Stanley (-2,63%), Goldman Sachs (-0,51%), Bank of America (-0,96%), J.P. Morgan Chase (-1,55%) et Wells Fargo (-3,32%) ont néanmoins fini dans le rouge.

Parmi les autres valeurs du jour, Boeing est monté de 2,31%.

Le géant américain de l'aéronautique a annoncé que la compagnie Southwest Airlines (-0,54%) avait passé une grosse commande de 737 MAX, l'avion vedette du groupe qui avait été cloué au sol pendant de longs mois après deux accidents mortels.

NIGERIA

Les ressources gazières pour stimuler l'industrialisation du pays

Le président nigérian, Muhammadu Buhari, a déclaré lundi que le gouvernement utiliserait pleinement les ressources gazières abondantes du Nigeria pour stimuler l'industrialisation et développer l'économie du pays.

M. Buhari, qui s'exprimait à l'occasion du lancement de la "Décennie du Gaz au Nigeria", une campagne visant à développer l'industrie nationale au cours des dix prochaines années, a déclaré qu'avec les réserves

gazières potentielles du pays estimées à près de 17.000 milliards de mètres cube, cette ressource naturelle offrait un potentiel énorme pour diversifier l'économie du Nigeria.

"La demande mondiale croissante de sources d'énergie plus propres offre au Nigeria l'opportunité d'exploiter les ressources de gaz pour le bien du pays.

Nous avons l'intention de saisir cette opportunité", a affirmé le dirigeant nigérian. "Il est bien connu que

le Nigeria est un pays gazier avec une petite réserve de pétrole, pourtant notre pays s'est concentré sur son pétrole depuis des années", a-t-il dit, soulignant que son administration avait désormais donné la priorité au développement du gaz et réalisé des progrès remarquables.

Cette annonce de la décennie du gaz au Nigeria est une déclaration audacieuse démontrant la conviction de cette administration que le développe-

ment et l'utilisation du gaz devraient être une priorité nationale pour stimuler la croissance économique, améliorer encore le mix énergétique du Nigeria, stimuler les investissements, et offrir les emplois ardemment désirés aux citoyens nigériens, a indiqué M. Buhari. L'objectif majeur du secteur gazier est de transformer le Nigeria en un pays industrialisé en accordant un rôle majeur à ses ressources en gaz, a-t-il précisé.

ESPAGNE

Déficit public à 10,09% du PIB en 2020

Le déficit public de l'Espagne a dépassé 113 milliards d'euros en 2020, soit 10,09% du PIB, un record depuis 2009, en raison de la crise sanitaire, a annoncé lundi le ministre espagnol des Finances.

"La hausse des dépenses publiques pour combattre la pandémie, les mesures sociales pour venir en aide aux familles, aux travailleurs et aux entreprises sont les principales raisons de cette augmentation" inédite en 11 ans, a précisé le ministre dans un communiqué. Le déficit ne représen-

taut que 2,86% du Produit intérieur brut (PIB) en 2019, rappelle le communiqué.

Le ministère précise que 85% de l'augmentation des dépenses publiques enregistrée en 2020 par rapport à 2019 correspond aux "mesures adoptées expressément pour atténuer les effets socioéconomiques de la pandémie", et notamment l'aide au chômage partiel.

Le gouvernement a prolongé jusqu'au 31 mai le financement public des plans de chômage partiel. Le défi-

cit public reste toutefois inférieur aux prévisions à la fois du gouvernement, du FMI et de la Commission européenne, selon le ministère.

L'Espagne, l'un des pays européens les plus touchés par la pandémie, a vu son PIB s'effondrer de 11% en 2020 sur un an, l'un des pires résultats de la zone euro, tandis que sa production industrielle a connu sa plus forte baisse depuis 2009 (-9,4% sur un an).

Le pays a enregistré plus de 75.000 morts et plus de 3,25 millions de cas de Covid-19.

SÉISME DE BEJAIA Relogement de nouvelles familles sinistrées

Une deuxième vague de familles dont les habitations ont été éprouvées lors du séisme du 18 mars dernier à Bejaia, ont été relogées et pris possession de leurs nouvelles maisons, ce lundi.

Il s'agit principalement de familles issues de quartiers de la Haute-ville installées à l'occasion dans des appartements de type F2 dans la nouvelle zone d'habitation de la zone urbaine de Sidi Ali Lebhar, située non loin de l'aéroport Abane Ramdane.

Cette opération de relogement, entamée samedi dernier, porte à 20 le nombre de familles déplacées et qui l'ont été sur la base d'un rapport d'expertise de l'Organisme de Contrôle technique de constructions (CTC) qui les a classifiées dans la zone rouge, car menaçant de tomber en ruine à tout moment.

Les nouveaux logements quant à eux, dotés de tout le confort domestique requis, notamment, l'eau, l'électricité et le gaz ont été attribués de façon temporaire et sous le sceau de l'urgence en attendant le déménagement pérenne de ces familles vers le nouveau pôle urbain d'Ighzer Ouzarif à Oued Ghir à 10 km à l'ouest de Bejaia, ou un programme de logements sociaux est en réalisation et qui devait être, selon les prévisions des autorités locales, distribué dans un délai n'excédant pas deux mois.

Les logements y sont fin prêts et il reste seulement à les raccorder aux différents réseaux de services publics, entre autres l'électricité, le gaz, l'AEP et l'assainissement ainsi que l'achèvement des Réseaux divers et voiries (VRD) des différents quartiers qui connaissent déjà un taux d'avancement appréciable, selon le wali.

Le chef de l'exécutif local a souligné que le site accueillera, dans une première phase, pas moins de 5.000 familles inscrites soit pour l'obtention d'un logement social ou ayant souscrit au programme de l'Agence nationale d'amélioration et du développement du logement (AADI).

Ce nouveau pôle, étalé sur 250 ha, a été doté de plus de 16.000 logements toutes formules confondues pouvant accueillir jusqu'à 80.000 habitants et une foule d'équipements et d'infrastructures notamment des établissements scolaires, culturels et de santé ainsi que des démembrements des administrations publiques et des commerces.

SUBSTANCES PÉTROLIÈRES À CONSTANTINE Il s'agit d'une huile moteur dégradée (Sonatrach)

La Compagnie nationale des Hydrocarbures Sonatrach a apporté mardi, dans un communiqué, des précisions concernant des substances pétrolières à Constantine, suite à des analyses procédées par des équipes spécialisées du groupe, en indiquant qu'il s'agissait d'une "huile moteur très dégradée" prouvée par la présence des métaux en quantité importante.

"Après l'interprétation de l'ensemble des résultats des différentes analyses (procédées par des équipes spécialisées du groupe), Sonatrach informe l'opinion publique que l'huile issue de ce puits d'eau artésien est une huile moteur très dégradée prouvée par la présence des métaux en quantité importante qui est probablement due à l'usure et la pollution de cette huile", précise le Groupe pétro-gazier.

Sonatrach souligne dans ce cadre que, suite à l'information faisant état d'une venue d'hydrocarbures signalée dans la région d'Ouled Rahmoun dans la wilaya de Constantine, elle a dépêché une équipe de spécialistes pluridisciplinaires sur place afin de procéder aux analyses de rigueur et recueillir les échantillonnages de toutes les substances présentes sur le site.

Pour ce qui est des émanations de gaz constatées, la Compagnie explique que "le méthane est le principal constituant analysé".

Il s'agit du "biogaz issu de la fermentation de matières organiques animales ou végétales en l'absence d'oxygène", explique le Groupe.

Enfin, il a été convenu avec les autorités en place de "sécuriser le périmètre et de préserver les ressources hydriques de la région à travers le colmatage du puits en question".

Le site est un puits d'eau artésien réalisé par un particulier qui, lors des opérations de forage, a débité une substance noirâtre et visqueuse accompagnée d'émanations de gaz, à une profondeur de 90m, rappelle-t-on.

CRIMINALITÉ La Justice et la Police judiciaire face au défi de la lutte contre la traite humaine

Le président du Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, Lamine El Hadj, a déclaré lundi depuis la wilaya d'El Oued que les dispositifs de Justice et de police judiciaires des services sécuritaires visaient à faire aboutir les efforts nationaux consentis en matière de lutte contre la traite des personnes.

S'exprimant à l'ouverture d'un workshop "Simulation d'un procès de crime de traite humaine" à la salle de conférence au complexe touristique "La gazelle d'or", M. El Hadj Lamine a fait savoir que ces deux secteurs (Justice et Police judiciaire), jouaient un rôle primordial dans la lutte contre cette criminalité eu égard à la nature de leurs missions.

Le président du comité a indiqué que les travaux de ce troisième workshop régional s'inscrivent dans le cadre du plan de travail triennal (2019-2021), visant en premier lieu, la coordination entre ces deux secteurs à travers l'introduction d'exercices d'application outre le lancement de concertations entre les intervenants en se rapprochant davantage des faits réels de cette criminalité englobant, entre autres, l'esclavage, l'exploitation sexuelle et le travail forcé.

Et d'ajouter que cette rencontre se veut un espace encadré permettant aux participants de prendre connaissance des concepts vagues et des questions techniques en



suspens en matière juridique liées au crime de la traite des personnes notamment en ce qui concerne la définition des missions de chaque intervenant, à commencer par la découverte de l'état, en passant par la poursuite des auteurs et enfin la protection des victimes. Le président du Comité a mis l'accent sur l'importance d'oeuvrer par "le système d'aiguillage" qui englobe l'ensemble des mécanismes à même de mieux prendre en charge les victimes, vu qu'il définit clairement la responsabilité de chaque organes des instances

intervenantes, étant donné que toute politique efficace pour la prise en charge des victimes de traite dépend en fonction de la prise en charge médicale, matérielle et psychologique des victimes. De son côté, l'ambassadrice du Royaume-Uni en Algérie Sharon Wardle, en sa qualité de sponsor de ce projet de formation, a mis en avant les efforts des pouvoirs publics algériens dans la lutte contre le crime de la traite des personnes dont les retombées pèsent sur l'ensemble des pays sans exception. Rappelant que 70% des vic-

times de la traite des personnes sont des femmes et des filles, la diplomate britannique a affirmé que l'Algérie avait évolué dans le traitement de ce dossier épineux.

Dans le même sillage, Mme. Wardle a mis l'accent sur la bonne exploitation des réseaux sociaux pour la lutte contre ce crime transcontinental, ajoutant que ce phénomène a atteint son paroxysme avec la propagation des moyens de communication, ce qui a facilité l'accès des criminels aux victimes. L'ambassadrice a mis l'accent sur l'impératif de contrôler et d'accompagner les réseaux sociaux, milieux favorables pour commettre ces crimes.

A rappeler que l'atelier de formation "simulation du procès de la traite des personnes" abrité au complexe touristique la Gazelle d'or les 29 et 30 mars courant était organisé par le comité national de la prévention et la lutte contre la traite des personnes en collaboration avec le bureau de l'ONU pour la lutte contre la drogue et la criminalité.

ANALPHABÉTISME Mécanismes d'accompagnement pour la création de micro-entreprises

Les participants aux travaux d'une conférence de sensibilisation organisée par l'Association algérienne d'alphabetisation "Iqraa" ont mis l'accent, lundi à Alger, sur l'importance de la formation et de l'accompagnement des diplômés des classes d'alphabetisation, à même de leur permettre la création de micro-entreprises.

La rencontre a vu la participation de cadres de l'association ainsi que des représentants des différents dispositifs d'emploi et de secteurs ministériels.

Les conférenciers ont recommandé d'encourager ces diplômés, particulièrement les femmes, à rejoindre les centres de formation professionnelle pour obtenir une qualification.

Dans ce sillage, les participants ont appelé également à l'accompagnement de cette catégorie, mettant l'accent sur l'importance de leur faciliter l'accès à des micro-crédits pour la réalisation de leur projets.

Appelant à l'enrichissement du guide de formations qualifiantes en y ajoutant de nouvelles spécialités en faveur des diplômés des classes d'alphabetisation, informatique notamment, les participants ont insisté sur l'implication de la société civile dans les programmes de sensibilisation en termes d'alphabetisation, de formation et d'accompagnement

de la femme dans la gestion et la création de micro-entreprises.

Intervenant à l'occasion, le président de l'Association "Iqraa", Hocine Khalid a appelé à l'inclusion de l'alphabetisation "numérique" pour se mettre au diapason des dernières avancées des TIC et contribuer à l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD).

M. Khalid a insisté, dans ce sens, sur l'importance d'intégrer le facteur académique et scientifique dans le domaine de l'alphabetisation.

A cette occasion, le Directeur de la formation continue et des relations intersectorielles au ministère de la Formation professionnelle, Necib Mourad a rappelé la mise en place de plusieurs mécanismes dans le cadre des programmes de formation en faveur de différentes catégories de la société selon les besoins et les niveaux d'éducation afin d'acquiescer les compétences professionnelles leur permettant l'intégration dans la vie socio-économique. Dans une allocution lue en son nom par M. Necib, le ministre de la formation et de l'enseignement professionnelles, Hoyam Benfriha, a rappelé que le secteur avait mis en place, en 2008, le dispositif d'"Alphabetisation-qualification professionnelle" destiné aux jeunes n'ayant jamais rejoint les bancs de l'école ou l'ayant quittée tôt et ce, dans le but de

concrétiser la politique nationale visant la promotion de cette catégorie à travers son insertion sociale. Ce dispositif qui est, en effet, un trait d'union entre l'alphabetisation et la formation professionnelle tend, précise M. Necib, à alphabétiser cette catégorie en lui inculquant les principes essentiels comme la lecture et les calculs avant d'apprendre un métier en coordination avec l'Office national d'alphabetisation et d'enseignement des adultes (ONAEA) ainsi que les associations actives dans la matière notamment "Iqraa".

Les efforts du secteur de la formation professionnelle ne s'arrêtent pas à l'attribution de diplômes de qualification à cette catégorie mais il œuvrera plutôt à son accompagnement notamment en termes d'entrepreneuriat dans le cadre du programme de contribution à l'insertion professionnelle des jeunes et à la lutte contre le chômage, engagé par le secteur et ce, à travers la création de la maison d'accompagnement et d'insertion professionnelle au niveau de chaque wilaya.

La maison d'accompagnement se veut un "espace" d'échange et d'accompagnement des jeunes en vue de leur insertion avec la participation des différents dispositifs d'appui à l'emploi au profit des jeunes porteurs de projets dont l'ANGEM, la CNAC et l'ANADE.

BECHAR

Saisie de 7,6 tonnes de viandes et d'abats

Quelques 7,6 tonnes de viandes blanche et rouge, et d'abats de volailles (poulet et dinde) ainsi qu'une importante quantité de denrées alimentaires ont été saisies à Bechar, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication et d'orientation de la Sureté de wilaya (SW).

Opérée par les éléments de la brigade économique et financière de la Sureté de

wilaya et ceux de la brigade de lutte contre la fraude de la direction locale du Commerce, l'opération de saisie de viandes et de produits alimentaires, dont 140 kg de petits pois conditionnés, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la fraude et la spéculation à l'approche du mois sacré de Ramadhan, a-t-on précisé.

Elle a été opérée au niveau

de trois (3) magasins d'un commerçant suspecté dans cette affaire de fraude et de spéculation, qui stockait ces produits pour les revendre dans son magasin, commentant le délit de fraude sur les produits de base et de fraude sur les denrées alimentaires, a fait savoir la même source. L'opération intervient dans le cadre d'un programme de travail élargi et conjoint (Sureté

et Commerce) et coïncidant avec le phénomène d'augmentation des prix de certains produits de large consommation, et de lutte contre toutes les formes de spéculation, de fraude sur les matières premières et les denrées alimentaires, tout en veillant à préserver la santé et la sécurité du consommateur, selon la même source.

ONU - ENFANTS

Le nombre d'enfants migrants à travers la dangereuse jungle panaméenne s'est multiplié (ONU)

Le nombre d'enfants migrants traversant l'inhospitalière jungle de Darien au Panama en direction des Etats-Unis s'est multiplié ces dernières années, dans un flux migratoire qui sera aggravé par la pandémie, averti lundi l'Organisation des Nations unies (ONU).

Le nombre de mineurs "migrant vers le nord à travers la dangereuse jungle de Darien entre la Colombie et le Panama a été multiplié par plus de 15 au cours des quatre dernières années", a déclaré le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Au cours des quatre dernières années, plus de 46.500 migrants irréguliers, dont 6.240 enfants et adolescents, ont traversé la forêt de Darien.

Le nombre de mineurs est passé de 109 à 1.653 entre 2017 et 2020.

En 2019, un pic de près de 4.000 enfants auraient fait cette traversée.

La moitié d'entre eux ont moins de cinq ans et beaucoup arrivent blessés et avec de graves problèmes physiques et psychologiques.

"J'ai vu des femmes sortir de la jungle avec leur bébé dans les bras après avoir marché pendant plus de sept jours



sans eau, sans nourriture et sans aucune forme de protection", a alerté la directrice régionale de l'Unicef pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Jean Gough, dans un communiqué.

La jungle de Darien est un couloir forestier de 266 km entre la Colombie et le Panama. Cette forêt verte de

575.000 hectares, dépourvue de voies de communication terrestres, est devenue un passage obligé pour l'immigration clandestine d'Amérique du Sud vers les Etats-Unis.

Les migrants sont confrontés à des groupes criminels, des animaux sauvages et des rivières déchainées. La plu-

part sont des Haïtiens et des Cubains, mais il y a aussi des Asiatiques et des Africains.

Les experts estiment que de plus en plus de migrants choisissent de voyager avec leur famille, y compris les mineurs et les femmes enceintes, pour éviter d'être expulsés dans les différents pays qu'ils traversent.

"Ces familles dépassent leurs propres limites et mettent leur vie en danger, souvent sans se rendre compte du risque qu'elles prennent.

Ceux qui parviennent finalement à franchir cette dangereuse frontière sont physiquement et mentalement dévastés", a ajouté Jean Gough.

Les prévisions indiquent même une augmentation de la migration irrégulière à travers le Darien en raison de la crise économique et du chômage générés par Covid-19, mais aussi de la violence et du changement climatique.

COLOMBIE

Course contre la montre pour sauver 11 mineurs d'or bloqués sous terre depuis trois jours

Les services de secours étaient engagés lundi dans une course contre la montre pour sauver 11 ouvriers bloqués depuis trois jours par une inondation dans une mine d'or illégale à Neira, dans le nord-ouest de la Colombie.

"Nous avons encore 11 personnes disparues (...) nous espérons que dans moins de 48 heures" elles soient secourues, a déclaré à la presse Luis Velasquez, gouverneur du département de Caldas, où se trouve Neira.

Les mineurs sont bloqués dans un puits de 17 m de fond, inondé vendredi suite à de fortes pluies. Selon l'Agence nationale des mines (ANM), les secours ont activé des pompes pour en évacuer l'eau.

"Nous avons des problèmes car la communication est très difficile, l'accès à la zone aussi", a admis le ministre des Mines et de l'Energie, Diego Mesa, dans un vidéo transmise aux médias.

Il a ajouté qu'il s'agissait d'une mine "non autorisée". Les accidents de ce type sont fréquents en Colombie, où les revenus tirés d'exploitations minières clandestines dépassent ceux du trafic de drogue, selon le parquet.

Plusieurs groupes armés de ce pays, confronté depuis près de soixante ans à une guerre interne complexe, se financent essentiellement par ces deux activités. Depuis le début de l'année, les accidents miniers ont déjà fait 33 morts, selon l'ANM, contre 171 en 2020 et 82 en 2019.

Les minéraux d'extraction légale représentent avec le pétrole les principales ressources d'exportation de la Colombie, 4e économie d'Amérique latine.

TURQUIE

36 migrants irréguliers secourus au large d'Ayvalik

Trente-six (36) migrants irréguliers ont été secourus dans au large d'Ayvalik, dans l'ouest de Turquie, ont annoncé les garde-côtes turcs.

Les garde-côtes ont repéré une

embarcation pneumatique au large d'Ayvalik, district de la province de Balikesir. A bord de cette embarcation se trouvaient au total 36 migrants qui ont été repoussés vers les eaux territoriales

turques depuis la Grèce. Une aide humanitaire, telle que de la nourriture et des boissons, a été fournie aux migrants qui ont été remis à la Direction de la Gestion de la Migration de l'île Cunda.

PAYS-BAS

Explosion dans une église près de Rotterdam

La police néerlandaise enquête mardi sur une explosion dans une église près de Rotterdam qui avait ouvert ses portes au cours du week-end, défiant les restrictions imposées par les autorités pour lutter contre la pandémie.

Des habitants de Krimpen aan den IJssel ont indiqué avoir été réveillés par une forte explosion vers 04H30 am (02H30 GMT) à l'église de Mieraskerk. "Personne n'a

été blessé dans l'explosion, mais la façade avant de l'édifice a été endommagée", a indiqué la police sur twitter, ajoutant qu'une "enquête a commencé". Selon les médias néerlandais, la police pense que l'explosion est due à des feux d'artifice.

Des centaines de fidèles avaient assisté dimanche à une messe à l'église à Krimpen, près de la ville portuaire de Rotterdam, en dépit des restrictions des autorités

limitant les rassemblements à moins de trente personnes.

En raison des lois sur la liberté de culte, le gouvernement néerlandais n'est pas autorisé à intervenir dans les églises ou imposer des amendes.

Un centre de dépistage du Covid-19 avait été incendié dans cette même ville en janvier, lors de la première nuit de couvre-feu national aux Pays-Bas. La police néerlandaise a annoncé lundi avoir

arrêté quatre personnes ayant attaqué des journalistes devant des églises qui avaient rouvert malgré les consignes gouvernementales anti-Covid. Les Pays-Bas avaient annoncé mardi qu'ils allaient prolonger jusqu'au 20 avril les mesures de restrictions en place pour lutter contre la pandémie de Covid-19, qui s'aggrave dans le royaume, tout en réduisant d'une heure la durée du couvre-feu.

CHINE

Renouvellement de l'alerte bleue aux tempêtes de sable

L'observatoire national de la Chine a renouvelé mardi une alerte bleue aux tempêtes de sable.

Dans la journée de mardi, du sable et de la poussière flottants devraient balayer certaines parties du Xinjiang, du Qinghai, de la Mongolie intérieure, du Gansu, du Ningxia, du Shaanxi, du Shanxi, du Hebei, du Henan, de l'Anhui

et du Jiangsu, selon le Centre météorologique national.

La partie orientale du Xinjiang sera frappée par des tempêtes de sable, a indiqué le centre.

Il a conseillé au public de prendre des précautions contre les vents violents et le sable et la poussière flottants, et a suggéré aux conducteurs de se préparer à

une mauvaise visibilité. Moins de zones seront touchées par le sable et la poussière flottants mardi soir en raison des précipitations.

La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre niveaux pour les tempêtes de sable, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

CHINE - TIBET

Le Tibet est secoué par un séisme de 5,8

Un séisme de magnitude 5,8 a frappé le district de Shuangdu de la ville de Nagqu, dans la région autonome du Tibet (sud-ouest de la Chine), mardi à 01h27 (heure de Pékin), selon le Centre du réseau sismique de la Chine.

L'épicentre a été localisé à 34,38 degrés de latitude nord et à 87,68 degrés de longitude est, avec une profondeur de 10 km, a indiqué le centre. Aucune perte humaine n'a été rap-

portée pour le moment et le gouvernement du district a appelé les villageois locaux à contrôler les dégâts causés par le séisme, a indiqué Zhou Shifu, chef du département de l'information du district, à l'agence de presse Xinhua.

Le tremblement a été à peine ressenti dans la zone urbaine du district, et l'épicentre est situé dans une zone inhabitée de ce district de haute altitude, a-t-il précisé.

ITALIE

Une quarantaine aux voyageurs en provenance de l'UE

L'Italie va imposer une quarantaine de cinq jours aux voyageurs en provenance des pays membres de l'Union européenne, ont indiqué mardi des sources au ministère de la Santé.

Tout voyageur en provenance de l'UE devra effectuer un test avant son départ, respecter une quarantaine de cinq jours, puis effectuer un nouveau test à l'issue de cette période, une mesure déjà en vigueur pour les pays hors UE, selon la même source.

Cette mesure "s'applique à tous ceux qui partent et arrivent" dans la péninsule, y compris les ressortissants italiens, a précisé un responsable du ministère.

En revanche, la date d'entrée en vigueur de cette nouvelle restriction n'était pas connue dans l'immédiat, alors que le week-end de Pâques, qui démarre samedi et s'achève lundi, est traditionnellement très prisé par les touristes étrangers pour se rendre en Italie.

L'essentiel de l'Italie est actuellement soumis à de sévères restrictions pour endiguer les contagions dans le cadre de la troisième vague de Covid-19 (fermeture au public des bars et restaurants, déplacements limités...).

Toute la péninsule sera en outre classée en zone "rouge" (haut risque de contagion et restrictions maximales) pour le week-end de Pâques, une fête très suivie dans la péninsule qui est habituellement l'occasion de retrouvailles familiales.

La pandémie a jusqu'ici fait plus de 108.000 morts dans le pays, selon le ministère de la Santé.

CANCER COLORECTAL Près de 6500 nouveaux cas enregistrés annuellement en Algérie (INSP)

L'Algérie enregistre près de 6.500 nouveaux cas du cancer colorectal (CCR), dont 3.500 chez les hommes et 3.000 cas chez les femmes, selon les registres du cancer de l'Institut national de santé publique (INSP).

Cette affection classée la première sur l'ensemble des types de cancer répandus en Algérie, de manière générale, arrive en première position chez l'homme suivi du cancer du poumon et en 2e position chez la femme après le cancer du sein. Les oncologues imputent cette augmentation de la prévalence de ce CCR, au cours des dernières années, à la qualité de l'alimentation qui est dominée par la consommation de certains produits industrialisés et d'autres produits gras et salés, au tabac, à la sédentarité et à d'autres facteurs génétiques.

La présidente de l'Association d'aide aux cancéreux "El Amei", Hamida Kettab a affirmé dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la célébration de Mars Bleu dédié à la lutte contre le CCR, qui a vu l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur la pathologie dans les deux wilayas de Timimoun et d'Adrar entre le 4 et le 20 du mois, que " la campagne a connu une grande affluence des citoyens de la région. L'équipe médicale accompagnant l'association s'est chargée d'effectuer un dépistage précoce de ce type de cancer, ainsi que de celui du sein, au profit de 800 citoyens des deux sexes (513 pour le cancer du sein et 302 pour le CCR), a ajouté la même responsable.

La clinique de dépistage du cancer du sein (mammographie) dont le coup d'envoi avait été donné par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Professeur Abderrahmane Benbouzid, depuis Alger, le 4 mars courant et ayant séjourné durant une semaine dans la wilaya de Timimoun, a effectué le dépistage précoce, via tous types d'examen médicaux, au profit de quelque 250 femmes âgées de 40 ans et plus, parmi lesquelles quelques cas de suspicion de cancer du sein ont été enregistrés, a ajouté Mme Kettab.

Concernant le cancer du colorectal dans cette wilaya, l'équipe médicale spécialisée a ausculté plus de 200 personnes dont certains cas ont été orientés pour effectuer des examens approfondis chez le seul gastro-entérologue privé de la wilaya. Cette équipe médicale a bénéficié d'une formation au profit des médecins généralistes, des spécialistes et sages-femmes de la région sur le cancer du sein et le cancer colorectal. La même opération a été menée dans la wilaya d'Adrar où le cancer du sein a été dépisté chez 263 femmes et 98 cas de cancer colorectal, a précisé Mme Kettab. Dans ce contexte, elle a salué le rôle "efficace" de l'équipe médicale spécialisée dans le dépistage du cancer du sein et la chirurgie relevant du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), du service de gynécologie de l'Établissement public hospitalier Ibn Ziri de Bologhine et de l'imagerie médicale du CHU Lamine Belaghine de Bab El Oued (Alger). Le premier tour de la course organisée, le 27 mars en cours, par l'association à l'occasion de la célébration du "mois bleu" au stade du 5 juillet, a connu une affluence des citoyens, pour sensibiliser aux dangers du cancer colorectal dans la société, a-t-elle indiqué, précisant qu'une manifestation similaire sera organisée au Centre anti-cancer (CAC) dans la wilaya de Sétif les 29 et 30 de ce mois.

TRANSPLANTATION RÉNALE AU CHU D'ANNABA 10 interventions réalisées depuis début 2021

Dix (10) interventions chirurgicales de transplantation rénale ont été réalisées au centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Annaba depuis le début de l'année 2021, a-t-on appris lundi du chef du service de néphrologie et d'hémodialyse, Pr. Ahcene Atik.

Ces réalisations dans le domaine de la greffe d'organes constituent "un saut qualitatif" pour l'équipe médicale qui supervise ce genre d'interventions au CHU d'Annaba, au sein duquel 36 transplantations rénales ont été programmées pour l'année 2021, a-t-il fait savoir. Supervisées par le directeur général de l'Agence nationale des greffes (ANG), le Pr. Hocine Chaouche, les dix (10) transplantations rénales effectuées ont été réalisées par un staff médical du CHU d'Annaba, composé de spécialistes en néphrologie, urologie et chirurgie générale ainsi que d'autres spécialistes de diverses disciplines. Les opérations de transplantations rénales constituent "la solution la plus efficace" en matière de prise en charge des patients souffrant d'insuffisance rénale, dont le nombre augmente en fonction de la hausse des maladies chroniques, notamment l'e et diabète, a-t-on signalé de même source. Le centre hospitalo-universitaire d'Annaba enregistre près de 1.300 séances de dialyse annuellement au profit de personnes souffrant d'insuffisance rénale, a-t-on ajouté.

115 nouveaux cas, 93 guérisons et 5 décès

Cent quinze (115) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 93 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 117.061 dont 115 nouveaux cas durant les dernières 24 heures et celui des décès à 3.089 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 81.442 cas.

Par ailleurs, 15 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute le communiqué.

En outre, 27 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 19 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 2 wilayas ont connu plus de 10 cas, précise-t-on de même source.

Le ministère rappelle, en outre, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.



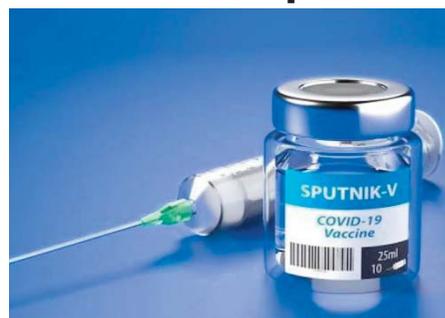
LUTTE ANTI-COVID

Réception de 920.000 doses de vaccin russe Sputnik avant fin avril prochain (ministre)

L'Algérie recevra un total de 920.000 doses de vaccin russe Sputnik avant la fin du mois d'avril prochain, a annoncé lundi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

"Nous avons signé un contrat d'acquisition d'un million (1 million) de dose du vaccin russe Sputnik. Nous avons déjà réceptionné 50.000 doses puis 30.000 et il reste 920.000 doses à recevoir avant la fin du mois d'avril prochain", a indiqué M. Benbouzid à la presse en marge des Assises nationales sur l'économie de la connaissance.

Le ministre a expliqué, en outre, que "l'Algérie accepte tous les vaccins contre le covid-19 et dispose actuellement, outre



Sputnik, des vaccins du groupe pharmaceutique britannique AstraZeneca et du chinois Sinopharm".

"Nous sommes en attente de la réception des vaccins d'entreprises pharmaceutiques américaines Pfizer et Johnson and Johnson et un autre vaccin chinois", a-t-il ajouté, sou-

lignant que "des contrats ont été signés avec tous ces laboratoires.

"Par ailleurs, le ministre a indiqué que "le secteur a choisi la prudence" en lançant le processus de vaccination de façon "progressive" pour éviter une rupture du vaccin. Le ministre de la Santé s'est réjoui de la

diminution du nombre de cas infectés par le Covid-19, évoquant, à cette occasion, une "immunité collective de la population".

A ce propos, le responsable de l'Agence nationale pour la sécurité sanitaire, le professeur Kamal Sanhaji, a expliqué "qu'il était possible de s'appuyer sur l'immunité collective, de sorte que les personnes infectées par le virus Covid-19 ne soient vaccinées qu'une seule fois.

M. Sanhaji a révélé que les discussions pour la fabrication du vaccin en Algérie sont dans un état "avancé" et que toutes les conditions "sont réunies pour adapter les laboratoires algériens dans la fabrication du vaccin et qui pourra avoir lieu au deuxième semestre de cette année".

Le ministre de la Santé salue les efforts du corps médical durant la pandémie de la Covid-19

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid a salué, mardi à Alger, les efforts consentis par les professionnels du secteur au service des citoyens durant la pandémie du coronavirus.

Le ministre a remercié la Société algérienne de médecine générale (SAMG) d'avoir pris l'initiative d'organiser cette journée pour rendre hommage au travail remarquable accompli par les blouses blanches durant la pandémie de la Covid-19, citant les professionnels du secteur décédés suite à la contraction de ce virus.

"L'ensemble des travailleurs du secteur, toutes catégories confondues, ont fait preuve d'un haut degré de conscience, de bravoure et de dévouement dans leur travail pour faire face à cette pandémie, de par leur engagement héroïque en matière de prise en charge médicale et sanitaire assurée aux personnes atteintes de la Covid-19", a-t-il souligné, saluant "la compé-

tence et le professionnalisme dont ils ont fait preuve sur le terrain".

"Qui d'entre nous n'a pas perdu un proche, un collègue ou un ami suite à une atteinte au coronavirus? ce virus mortel qui a causé la mort de plusieurs personnes, à l'instar des autres pays à travers le monde", a-t-il dit.

Le ministre a évoqué, par ailleurs, les grands sacrifices de l'Armée blanche qui, jusqu'à présent, s'acquittent pleinement de ses missions depuis l'apparition de l'épidémie qui a causé le décès de plus de 3.000 personnes en Algérie, dont 163 travailleurs dans le secteur de la santé, d'autant plus de 13.000 personnes en ont été infectées.

Après avoir salué les efforts de l'Etat qui assure la protection des travailleurs du secteur, à travers la mise à disposition de tous les moyens de prévention contre cette maladie, dans le but de juguler sa transmission, le ministre a affirmé que la priorité à la vaccination depuis le début de la cam-

pagne nationale, " a été accordée aux travailleurs du secteur de la santé, étant les plus exposés au danger ".

Le ministre a également rappelé la récompense accordée par le Président de la République, M.Abdelmadjid Tebboune, sous forme de prime mensuelle accordée exceptionnellement en contrepartie du risque quotidien auquel ils sont exposés dans l'exercice de leurs fonctions.

Pour le ministre, cette journée d'hommage " réconfortera l'Armée blanche qui demeure toujours en première ligne, protégeant le citoyen dans sa guerre contre cette pandémie et faisant des sacrifices pour la santé des autres".

Le Professeur Benbouzid a saisi cette opportunité pour adresser " ses remerciements " à tous les professionnels de la santé, tous corps confondus, tout en les encourageant à poursuivre les efforts en vue de juguler, au plus vite, la propagation du virus.

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

COVID-19 DANS LE MONDE

Au moins 2.792.586 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 2.792.586 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi mardi par des sources officielles.

Plus de 127.546.270 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Sur la journée de lundi, 7.501 nouveaux décès et 459.625 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.660 nouveaux morts, les Etats-Unis (586) et la Pologne (460).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 550.036 décès pour 30.331.798 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 313.866 morts et 12.573.615 cas, le Mexique



avec 201.826 morts (2.227.842 cas), l'Inde avec 162.114 morts (12.095.835 cas), et le Royaume-Uni avec 126.615 morts (4

337.696 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 245 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (209), le Monténégro (200), la Belgique (198) et la Bosnie (196).

L'Europe totalisait 949.215 décès pour 43.270.179 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 772.949 décès (24.550.680 cas), les Etats-Unis et le Canada 572.930 décès (31.300.253 cas), l'Asie 270.867 décès (17.743.483 cas), le Moyen-Orient 113.421 décès (6.450.202 cas), l'Afrique 112.218 décès (4.194.616 cas), et l'Océanie 986 décès (36.863 cas).

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

VACCINATION

Guterres appelle les Etats-Unis à mettre en œuvre un plan mondial de vaccination

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a appelé lundi les Etats-Unis à diriger les efforts pour mettre en œuvre un plan mondial de vaccination pour vaincre la Covid-19.

"L'implication et la contribution des Etats-Unis sont essentielles pour résoudre les nombreux défis mondiaux graves auxquels nous sommes confrontés - à commencer par la pandémie de Covid-19", a déclaré M. Guterres, lors d'une rencontre virtuelle avec le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, et la nouvelle ambassadrice américaine à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield.

"Pour mettre fin à la pandémie partout, j'ai insisté et je crois fermement que nous avons besoin d'un plan mondial de vaccination, et je pense que les Etats-Unis peuvent jouer un rôle très important à ce sujet car, comme vous le savez, j'ai proposé que le G20 établisse un groupe de travail d'urgence pour développer et coordonner un tel plan, mais il n'y a aucun moyen que cela puisse fonctionner sans un leadership américain efficace", a-t-il ajouté. D'autre part, le chef de l'ONU a également salué les Etats-Unis, qui ont renoué avec l'Accord de Paris sur le climat, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Conseil des droits de l'homme, après le retrait de la scène multilatérale décidée par le précédent gouvernement américain du président Donald Trump. Sur la nécessité de ralentir drastiquement le rythme du réchauffement climatique et de prendre des mesures pour tenir les promesses faites à Paris, le chef de l'ONU a déclaré que la COP26 prévue à Glasgow en novembre, serait véritablement un moment décisif "pour notre planète". "Nous travaillons en étroite collaboration pour construire une coalition mondiale pour arriver à zéro net émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici le milieu du siècle, ce qui est une priorité absolue pour nous à l'ONU pour 2021, et pour mobiliser un saut quantique immédiat en matière d'adaptation et de financement pour soutenir les pays en développement", a-t-il poursuivi. Lors de cette rencontre avec M. Blinken et Mme Thomas-Greenfield, le chef de l'ONU a souligné que l'adaptation "ne peut pas être la partie oubliée de l'action climatique et nous comptons beaucoup sur le leadership américain à cet égard". S'agissant de la famine qui touche déjà six pays, le Secrétaire général de l'ONU, s'est dit "heureux" de voir les Etats-Unis utiliser leur présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci, pour mener des débats sur la lutte contre la faim et l'utilisation de la diplomatie pour la paix.

"Nous travaillerons pour parvenir à des accords durables en Afghanistan et au Yémen, consolider nos efforts en Libye, réaliser des progrès tangibles grâce au dialogue politique en Syrie qui n'a pas encore eu lieu, et relancer le processus de paix au Moyen-Orient", a-t-il dit. En réponse aux propos de M. Guterres, M. Blinken a déclaré que "quand nous pensons à pratiquement tous les problèmes et défis qui vont réellement affecter la vie - affectent la vie - de nos citoyens, que ce soit la Covid-19, que ce soit le climat, que ce soit les perturbations causées par les nouvelles technologies, pas un seul ne peut être traité par un pays agissant seul, même les Etats-Unis". M. Blinken a déclaré que les Etats-Unis avaient un intérêt profond à un bon fonctionnement de l'ONU, notant l'engagement du Président Biden envers le multilatéralisme, comme en témoigne le réengagement avec les institutions de l'ONU, "dès le premier jour".

FRANCE

Le tri des malades dans les hôpitaux, "ligne rouge absolue" (ministre)

Le tri des malades dans les hôpitaux du fait de l'augmentation des cas de Covid-19 est une "ligne rouge absolue", a estimé mardi le ministre français de l'Economie Bruno Le Maire, assurant que la France veut éviter une telle extrémité.

"Nous sommes tous touchés, bouleversés par ce que nous voyons comme témoignages de soignants, de médecins, devant les difficultés qui sont les leurs, devant l'aug-

mentation du nombre de cas en réanimation (...) et nous voulons tout faire pour que leur situation puisse être la plus tenable possible. Il y a une ligne rouge absolue, c'est le tri des malades", a affirmé M. Le Maire sur la radio française RCJ. "Nous ne voulons certainement pas arriver à un point où les personnels hospitaliers seraient obligés de faire le tri dans les malades", a-t-il insisté. Avec plus de 4.970 malades en

réanimation lundi, le pic de la 2e vague de l'épidémie à l'automne a été dépassé en France. Dans deux tribunes distinctes aux journaux Le Journal du Dimanche et Le Monde, des médecins hospitaliers ont alerté sur ce remplissage des services de réanimation français, en craignant que cela ne les oblige à trier les patients faute d'un nombre de lits suffisant pour les accueillir tous. Interrogé sur la stratégie du

gouvernement de ne pas avoir reconfiné plus tôt pour éviter une flambée de l'épidémie, le ministre de l'Economie a défendu le "choix" de l'exécutif. "Ce n'est pas un pari que nous avons fait (...), c'est un choix (...) de préserver les Français le plus longtemps possible, d'éviter des mesures de restrictions sanitaires trop contraignantes", sur l'économie, la situation sociale et le moral des Français, a-t-il argumenté.

ALLEMAGNE

Berlin va renforcer les contrôles à ses frontières terrestres

L'Allemagne va renforcer pour les "3 à 14 prochains jours" les contrôles autour de ses frontières terrestres notamment avec la France, le Danemark et la Pologne, sans toutefois les systématiser, pour lutter contre la pandémie, a annoncé mardi le ministre de l'Intérieur.

"Peu importe d'où vous arrivez, de Pologne, de France, ou du Danemark, chacun doit s'attendre à être contrôlé", a déclaré Horst Seehofer lors d'une conférence de presse, précisant que ces contrôles aléatoires se dérouleraient sur le territoire allemand, après le passage de la frontière. Ces contrôles aléatoires se dérouleront sur le territoire allemand, dans un périmètre allant jusqu'à 30 kilomètres après le passage de la frontière.

Ils seront intensifiés à partir du long week-end de Pâques, a-t-il ajouté.

Les policiers ne pourront "pas renvoyer les voyageurs" dans le pays duquel ils arrivent mais vérifieront qu'ils sont bien en

possession d'un test négatif de moins de 48h et se sont enregistrés électroniquement auprès des autorités sanitaires allemandes. A défaut, ils devront "payer une amende", a-t-il expliqué.

Tous ces voyageurs devront ensuite "observer une quarantaine de 10 jours", qui peut être raccourcie avec un test négatif effectué au bout du 5e jour, comme c'est déjà le cas depuis plusieurs semaines pour les arrivées en avion. Les passages, dits de "transit", de moins de 72 heures seront exemptés de quarantaine. Les contrôles stricts et systématiques effectués à la frontière autrichienne avec la région du Tyrol seront quant à eux levés "dans la mesure où la situation s'y est améliorée", a précisé M. Seehofer. En revanche, ces contrôles systématiques restent d'actualité avec la République tchèque, où ils sont déjà mis en place depuis plusieurs semaines et où le développement de la pandémie reste inquiétant. Depuis mardi, l'Allemagne

exige par ailleurs la présentation d'un test négatif de la part des passagers arrivant en Allemagne, au risque pour les compagnies aériennes de se voir infliger de lourdes amendes pouvant aller jusqu'à 25.000 euros. "Le but est d'empêcher de faire rentrer le virus en Allemagne", pays confronté à une nouvelle hausse des infections et qui craint une progression "exponentielle" dans les prochaines semaines, a expliqué M. Seehofer.

Le gouvernement a en revanche renoncé à interdire les voyages vers certaines destinations touristiques à l'étranger, comme un temps envisagé face au bond des réservations de printemps pour les Baléares. Cette option n'a pas résisté à une analyse juridique, selon les médias allemands. En Allemagne, qui a compté mardi 9.549 nouveaux cas de Covid-19, le taux d'incidence a atteint 135,2 en moyenne dans le pays, en constante augmentation ces derniers jours.

ITALIE

Chiffres falsifiés sur la pandémie en Sicile : démission du responsable de la Santé

Le responsable de la Santé de la région italienne de Sicile, Ruggero Razza qui fait l'objet d'une enquête pour avoir "falsifié" les chiffres sur la pandémie de Covid-19, a présenté mardi sa démission, niant "toute faute". "Je souhaite réaffirmer qu'en Sicile l'épidémie a toujours été suivie avec soin (...) Nous n'avions pas besoin de cacher des contagions ou d'abaisser l'impact épidémiologique, puisque justement nous avons souvent anticipé les décisions de Rome et adopté des mesures plus sévères", a affirmé M. Razza, cité par des médias.

C'est sur la base de ces chiffres (nombre de contagions, de morts et de tests...) transmis quotidiennement par les régions que le gouvernement central décide des restrictions devant être mises en vigueur au niveau de chaque région pour endiguer les contagions au Covid-19. Transmettre de fausses données aurait pu ainsi permettre d'éviter de nouvelles mesures de restrictions. "Arrangeons un peu les données sur les morts"

sur plusieurs jours, aurait déclaré M. Razza à la dirigeante du département régional des activités sanitaires Maria Letizia Di Liberti, selon des écoutes téléphoniques citées par le quotidien Corriere della Sera, qui évoque "un tsunami frappant de plein fouet le gouvernement régional". Mme Di Liberti était chargée de transmettre à Rome les chiffres de la pandémie en Sicile. Le nombre de tests réalisés aurait aussi été gonflé et les informations transmises à l'Institut supérieur de Santé (ISS), chargé de conseiller le gouvernement central sur les mesures de santé publique, falsifiées. Plusieurs membres du département régional de la Santé, dont Maria Letizia Di Liberti, accusés d'avoir falsifié à plusieurs reprises les données sur la pandémie dans l'île, ont été placés mardi aux arrêts domiciliaires pour faux en association. Ces données communiquées à l'ISS ont donc probablement faussé les décisions prises par Rome, qui chaque semaine décide quelles régions sont classées en

jaune (risque modéré), orange (risque moyen) et rouge (haut risque), avec les restrictions afférentes. Les téléphones portables de plusieurs intervenants dans cette affaire ont également été saisis. Le président de la région Sicile Nello Musumeci (droite), dont Ruggero Razza est le dauphin politique, ne serait en revanche pas impliqué. "La ville de Palerme se constituera partie civile dans cette affaire judiciaire, étant donné que c'est justement sur les données que se sont fondés beaucoup de choix et de mesures administratives ces derniers mois", a annoncé de son côté dans un communiqué, le maire de Palerme Leoluca Orlando. L'essentiel de l'Italie est actuellement soumis à de sévères restrictions pour endiguer les contagions dans le cadre de la troisième vague du Covid-19. La pandémie a jusqu'ici fait plus de 108.000 morts dans le pays, selon le ministère de la Santé.

SYNDROME DU CANAL CARPIEN QUAND FAUT-IL OPÉRER ?

Vous souffrez de fourmillements qui apparaissent dans les trois premiers doigts de la main. Une douleur lancinante vous réveille la nuit. Vous avez du mal à vous servir de votre pouce comme d'une pince... vous souffrez peut-être du syndrome du canal carpien. Un trouble lié à la compression d'un nerf au niveau du poignet. Quelles sont les solutions ?

Quelles sont les personnes à risque ?

Le syndrome du canal carpien est une affection relativement fréquente en France. Chaque année, en France, un peu plus de 150 000 personnes sont opérées pour ce syndrome. Il touche généralement les personnes de plus de 50 ans et les femmes ont trois fois de risques d'en souffrir que les hommes, vraisemblablement parce que leur canal carpien des femmes, une sorte de petit tunnel situé à la face antérieure du poignet qui contient le nerf médian et des ligaments, est plus étroit que celui des hommes. Les personnes qui souffrent de diabète ou de certains désordres métaboliques sont également plus à risque car leur maladie touche directement les nerfs et les rend plus sensibles à la compression. Enfin, la grossesse favorise aussi l'apparition de ce syndrome mais il régresse après l'accouchement pour ne récidiver que lors des grossesses ultérieures.

Quelles sont les causes ?

Le plus souvent, le syndrome du canal carpien survient sans qu'aucune cause ne soit identifiée. On parle alors de « syndrome du canal carpien idiopathique ». Mais certains facteurs favorisant la compression du nerf médian au niveau du canal carpien sont parfois identifiés :

- des facteurs hormonaux ou métaboliques (la grossesse, le diabète, une hypothyroïdie...);
- des mouvements répétitifs liés à certaines activités de loisirs (bricolage, jardinage, activité sportive...)



- une profession qui nécessite des mouvements répétés et rapides de « flexion-extension » du poignet (conduite automobile, travail sur un clavier avec des poignets posés sur le rebord, conditionnement, emballage...) ou encore, les professions qui exposent aux vibrations. Le syndrome du canal carpien est en effet l'une des maladies professionnelles les plus fréquentes dans la plupart des pays européens, ainsi qu'aux États-Unis et au Canada.

Comment se fait le diagnostic ?

Le diagnostic du syndrome du canal carpien et le traitement précoces sont importants pour éviter des dommages irréversibles du nerf médian. En l'absence de traitement,

les lésions du nerf peuvent en effet parfois s'aggraver et des troubles de la sensibilité tactile) et de la motricité peuvent apparaître. Dans un premier temps, le médecin observe le poignet (gonflement, décoloration, chaleur), et teste les doigts ainsi que les muscles à la base de la main. Avec ces tests dits « de provocations », le médecin cherche à reproduire les symptômes et évalue la gravité de l'atteinte, ce qui va influer sur le choix du traitement. Parfois, le médecin peut juger utile de poursuivre son investigation et prescrire une radio (pour vérifier le rétrécissement du canal carpien), une échographie pour voir l'éventuelle « lésion » du mouvement du nerf médian ou un électromyogramme (EMG) qui mesure, à l'aide d'électrodes placées sur le

trajet du nerf médian, la transmission de l'influx nerveux.

Peut-on éviter l'opération ?

Dans un texte datant de 2012, les experts de la Haute autorité de santé (HAS) recommandent d'opérer sans attendre les syndromes du canal carpien les plus graves (avec atteintes motrices) mais bien avant l'opération, différentes stratégies thérapeutiques peuvent être envisagées :

- la prise d'antalgiques et d'anti-inflammatoires ;
- le port d'une orthèse, c'est-à-dire d'une attelle que l'on place autour du poignet et de l'avant-bras durant la nuit afin de mettre la main au repos et de diminuer les contraintes au niveau du canal carpien.

pien. Cette attelle est généralement remboursée en partie par la sécurité sociale ;

- l'infiltration de corticoïdes dans le canal carpien.

La récidive est-elle possible ?

La persistance ou la réapparition des symptômes après un traitement par infiltration n'est pas à proprement parler une récidive. C'est tout simplement le signe que le patient n'a d'autres recours que l'opération chirurgicale. Cette opération consiste à fendre l'épais ligament qui ferme le canal carpien pour faire baisser la pression et libérer le nerf.

Il existe deux techniques réalisables en structure de chirurgie ambulatoire (le malade est admis le matin dans l'établissement chirurgical, opéré dans la journée et sort le soir même de l'intervention). Elles se pratiquent toutes deux sous anesthésie locorégionale.

Ces opérations donnent des résultats spectaculaires et les récidives sont extrêmement rares. Les syndromes récidivants réapparaissent, la plupart du temps, après au moins 3 mois d'accalmie (voire plusieurs années). La cause la plus fréquente est une fibrose secondaire (c'est-à-dire une destruction partielle des tissus lors de la cicatrisation) qui empêche le glissement du nerf médian lors des mouvements du poignet et des doigts. Dans ce cas, le médecin n'envisage pas forcément une nouvelle intervention chirurgicale. Mais il prescrit des antalgiques accompagnés, parfois, de soins apaisants.

CANAL CARPIEN : comment se passent les infiltrations ?

Si la prise d'antidouleurs oraux ne suffit pas à calmer les douleurs de votre syndrome du canal carpien, votre médecin peut vous proposer des infiltrations. En quoi cela consiste-t-il ? La main ou certains doigts vous font mal, ils sont engourdis, et la douleur vous réveille parfois en pleine nuit. Votre médecin peut vous prescrire des anti-inflammatoires, le plus souvent en infiltrations à base de cortisone. En faisant dégonfler le contenu du canal carpien, ce traitement symptomatique soulage tempo-

rairement. Il est d'autant plus efficace que le syndrome est récent, aigu, déclenché par une activité manuelle.

L'injection se fait au cabinet médical. Le produit (du type Altiss®) s'injecte en infiltration à proximité du canal carpien et parfois même directement dans le canal.

Environ 3 ml de solution sont lentement injectés tout en surveillant le patient qui doit signaler la survenue de symptômes qui permettraient ou non de continuer l'injection. Une sensation de fourmillement est quel-

quefois ressentie au moment de l'introduction de l'aiguille ou un peu après. N'hésitez pas à la signaler au médecin.

Les infiltrations sont en général efficaces au bout de quelques jours et de petites douleurs peuvent être ressenties au début. Le résultat complet s'observe au bout d'une semaine. Cependant, les signes peuvent réapparaître au bout de quelques mois. Votre médecin peut réaliser une série de 2 à 3 infiltrations en quelques semaines. Ces médicaments sont remboursés à 65%.



Les médecines douces pour le soulager

Vous souffrez de fourmillements, douleurs diffuses voire engourdissements de votre main ? La phytothérapie et l'aromathérapie peuvent vous aider à soulager les symptômes d'un syndrome du canal carpien. Tour d'horizon.

La phytothérapie

La phytothérapie agit surtout en complément de votre traitement habituel (médicaments, infiltrations...) contre le syndrome du canal carpien. Pour atténuer de manière douce et naturelle ses symptômes, vous pouvez vous tourner vers certaines plantes aux propriétés apaisantes.

La griffe du diable ou *Harpagophytum procumbens*

La racine de cette plante africaine est reconnue pour soulager les douleurs articulaires et musculosquelettiques, ce qui est le cas ici. Plusieurs essais cliniques démontrent que la racine de griffe du diable possède des effets comparables à ceux des anti-inflammatoires.

La dose indiquée est de 1 ou 2 comprimés de 250 mg, 3 fois par jour, soit 1,5 g par jour au maximum. Les dosages peuvent varier suivant le type d'ostéopathie. On recommande de suivre ce traitement pendant au moins 2 à 3 mois afin de profiter pleinement de ses effets.

Attention, il est contre-indiqué en cas d'ulcère gastrique ou d'ulcère du duodénum. Si vous êtes diabétique, enceinte ou allaitante, consultez un médecin avant de prendre cette plante.

L'arnica

En pomade : 2 fois par jour, frictionnez vos poignets avec une pomade à l'arnica. Cette plante réputée pour ses propriétés anti-inflammatoires contribue à soulager la douleur. Appliquez une noisette de pomade sur la face interne du poignet, puis massez la zone avec l'autre pouce jusqu'à la base de la main. À répéter matin et soir jusqu'à l'atténuation des symptômes.

En compresses : préparez une infusion en mettant 2 g de fleurs séchées d'arnica montana dans un l'd'eau bouillante. Infusez 5 à 10 minutes et laissez refroidir avant emploi.

Vous pouvez également tremper une compresse dans une solution composée de teinture d'arnica et d'huile ou d'eau, à raison d'une dose de teinture pour 3 à 5 doses d'huile ou d'eau.

Argile et huiles essentielles

Appliquez des cataplasmes d'argile verte chaude, en couche très épaisse, sur vos poignets. Étalez de la pâte d'argile verte dans une essuie-tout ou un mouchoir en papier, posez sur votre autour du poignet, et laissez agir un quart d'heure à une heure selon votre emploi du temps.

À renouveler plusieurs fois par jour jusqu'à ce que les symptômes s'estompent.

Les huiles essentielles

Les huiles essentielles, d'origine végétale, sont des essences obtenues par distillation. Leurs substances parfumées et non grasses ont des propriétés anti-inflammatoires et apaisantes. Elles peuvent donc aider à soulager les symptômes.

Mélangé à 4 gouttes de gaulthérie couchée à 3 gouttes d'huiles végétales d'arnica et de millepertuis (magasins bio). Massez la trajectoire entre le poignet et l'avant-bras, en passant par le poignet bien sûr. Renouvelez l'opération autant de fois que nécessaire. Réalisez au moins 3 applications par jour.

Attention, les huiles essentielles sont strictement déconseillées aux femmes enceintes ou allaitantes et aux enfants de moins de 6 ans.

Cas opératoire très bien !

Lorsqu'on effectue des tâches répétitives à longueur de journée, les mains sont soumises à de fortes sollicitations. Parfois, un nerf se retrouve comprimé et génère des douleurs handicapantes. Heureusement, les progrès réalisés en chirurgie permettent d'en venir à bout.

Le premier signal

C'est une douleur nocturne. Une sensation d'engourdissement qui fait mal à la deuxième : le majeur et l'annulaire. Il suffit, au début, pour supprimer le gêne, de secouer la main. Mais, à la longue, la douleur se manifeste pendant la nuit, venant régulièrement perturber le sommeil. Dans la journée, elle réapparaît même quand vous ne faites rien.

"C'est le premier signal", note le Dr Raimbeau, chirurgien de la main au CHU d'Angers. Autres symptômes révélateurs : le brusque lâchage des objets, la difficulté d'écrire plus d'une demi-page sans éprouver une sensation de crampes. Même impression au volant d'une voiture.

L'origine de la douleur ?

La compression d'un nerf au niveau du poignet. On appelle cela le syndrome du canal carpien, du nom de ce petit tunnel constitué par un ligament en forme d'anneau dans lequel passent les tendons et le nerf médian.

Opérée en 10 mn

Lorsqu'ils sont malmenés, les tendons gonflent et étranglent le nerf. Chez les hommes qui en sont atteints, les symptômes apparaissent souvent avant 40 ans. Mais ce sont surtout les femmes qui en souffrent. "Les risques sont plus élevés autour de la ménopause, quand les femmes exercent une activité manuelle", précise le Dr Raimbeau.

Des infiltrations d'anti-inflammatoires sont d'abord proposées, mais "nos opérations sont tout qu'il y a quelques années", observe le Dr Dumontier, qui effectue près de 500 interventions

chaque année. Il avertit : "Les canaux carpiens doivent être opérés par des praticiens experts de la chirurgie de la main et dont la liste est disponible au Conseil de l'ordre des médecins. Car cette chirurgie s'effectue de préférence une seule fois. Il est très difficile de réopérer. Moins on touche à ce nerf, mieux il se porte."

Le principe ?

Il consiste à sectionner le ligament périphérique, qui coince le nerf, pour ouvrir un espace d'un centimètre. L'intervention, sous anesthésie locale, dure une dizaine de minutes, et laisse une cicatrice de 1 à 2 cm. Le patient reste en observation une demi-journée. Un sparadrap et un gros pansement, pour protéger des chocs, seront retirés dans les trois à cinq jours.

Affaire classée en 3 mois

Autre progrès : dans les jours qui suivent l'intervention, les opérés ressentent moins de douleurs qu'auparavant. Les médecins conseillent de réutiliser la main au bout de dix jours, même si cela fait un peu mal. La mise sous tension du canal maintient, en effet, son nouveau volume avec le "recollage" naturel et progressif du ligament qu'on a "tricoté" de nouvelles cellules.

Pendant plus d'un mois, les tissus restent malléables, préviennent les chirurgiens : comme le nouveau canal devient un "grand cylindre", il ne faut pas hésiter à travailler les doigts dans le vide. Et dès la troisième semaine, reprendre des activités manuelles, même en forçant, car il faut modeler le nouveau canal. Au bout de trois mois, l'affaire est enfin classée.



Les activités à risque

Bricolage et jardinage

Les week-ends à bricoler ou à manier le sécateur peuvent occasionner des symptômes épisodiques d'inflammation-compression.

Tâches répétitives

Sur les chaînes de montage et d'assemblage (équipement automobile, électroménager, textile, chaussure...), les cadences sont élevées. Les manipulations, avec des efforts de traction et de prise, mettent à mal les tendons des poignets. De même, dans les métiers de la découpe de volaille, viande ou poisson, les temps de cycles peuvent atteindre dix ou vingt secondes pour chaque opération. Durant huit heures, le même geste, le même mouvement, qui sollicite les poignets,

est répété des centaines de fois et entrecoupé de pauses souvent trop courtes. Les conditions de travail d'ailleurs responsables de plus de sept mille cas de maladies professionnelles indemnisées.

Travail sur ordinateur

Les mauvaises postures sont souvent liées à un clavier mal placé, à une souris trop éloignée ou à des espaces trop larges, qui obligent à amplifier les gestes. Mais, s'ils apparaissent anodins, ces facteurs constituent autant de risques si les tâches sont effectuées de manière répétitive et sous pression. L'idéal, pour quelqu'un qui travaille sept ou huit heures sur un clavier : se livrer régulièrement à d'autres activités, pendant quelques minutes.

La chirurgie libère le nerf comprimé

Fourmillements, douleur dans les doigts la nuit... Le syndrome du canal carpien peut être très handicapant et même laisser des séquelles s'il n'est pas traité. Mais une intervention chirurgicale n'est pas toujours utile.

Ça démarre comment ?

Au début, les symptômes apparaissent souvent de façon insidieuse. Un engourdissement des doigts réveille en fin de nuit, mais il suffit de secouer la main pour le faire passer. On pense à des problèmes circulatoires. En fait, c'est le nerf médian qui est comprimé au niveau du poignet, le long du canal carpien. Ce qui entraîne peu à peu des troubles

de la sensibilité du pouce, de l'index, du majeur et de la moitié de l'annulaire, parfois accompagnés d'une perte de force musculaire.

D'abord les infiltrations

Un électromyogramme (EMG) permet de confirmer l'atteinte du nerf et d'évaluer le degré de compression. Le port d'une attelle qui immobilise le poignet la nuit, pendant plusieurs semaines, peut donner de bons résultats. On peut aussi essayer les injections locales de corticoïdes, à raison de trois maximum, la première étant souvent la plus efficace.

Mais si l'on continue à être gêné au bout d'un an, il est pré-

férable d'envisager l'opération. Le Dr François Marin-Braun, coordonnateur et chirurgien du service SOS main de la clinique des Diaconesses à Strasbourg. Attendre expose au risque d'avoir un nerf définitivement endommagé. Les doigts perdent leur sensibilité, les muscles de la base du pouce ne fonctionnent plus et celui-ci ne peut plus jouer son rôle de pince (il devient difficile de saisir de petits objets).

Pratiquée par des chirurgiens orthopédistes ou plasticiens formés à la chirurgie de la main, l'opération du canal carpien consiste à fendre l'épais ligament qui ferme le canal carpien pour faire baisser la pression et libérer le nerf. Elle s'effectue le

plus souvent sous anesthésie locale, en ambulatoire (retour à domicile le soir même). La chirurgie classique laisse une cicatrice de 2 à 3 cm dans la paume de la main, sensible quelques semaines, et nécessite un arrêt de travail d'au moins un mois.

La vidéo-chirurgie permet d'ouvrir le canal carpien par une incision minime au niveau du poignet et de contrôler la libération du nerf grâce à une caméra. On peut conduire au bout de deux jours et reprendre le travail après deux ou trois semaines. «Lorsque les deux mains sont touchées, nous commençons par la plus atteinte. C'est une intervention courante qui donne des résultats durables», assure le chirurgien.

CENTRAFRIQUE Le Président Touadéra prête serment à Bangui

Faustin-Archange Touadéra doit être investi mardi pour un nouveau mandat à la tête de la République centrafricaine (RCA), une investiture placée sous le signe du dialogue républicain entre les acteurs politiques.

Réélu pour un deuxième mandat de 5 ans le 27 décembre dernier, le chef de l'Etat centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, sera officiellement investi ce 30 mars 2021 en présence de plusieurs délégations étrangères, dont certaines ont commencé à arriver lundi dans la capitale Bangui.

Une investiture que les autorités veulent "digne et sobre", selon le porte-parole du gouvernement, alors que la présidentielle est contestée par la principale coalition de l'opposition.

L'ancien professeur de mathématiques et recteur de l'université de Bangui, fait aussi face à une contestation autrement plus périlleuse, celle des groupes armés alliés au sein de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC) désormais coordonnée par l'ancien président François Bozizé. Mi-janvier, les éléments de ladite coalition avaient lancé une offensive en périphérie de la capitale, Bangui. Aussi, l'investiture survient alors que plusieurs leaders politiques et candidats à l'élection présidentielle du 27 décembre dernier sont interdits de sortie du territoire. Une interdiction qui vise notamment Anicet Georges Dologuélé, Martin Ziguélé ou encore Abdou-Karim Meckassoua. Le 18 mars dernier, Touadéra a appelé à un dialogue républicain. "Aujourd'hui, je viens vous annoncer que je lancerai dans les plus prochains jours, de vastes concertations nationales en vue d'aboutir à une détermination de la crise sécuritaire préoccupante de notre pays", avait-il déclaré. La sécurité dans la capitale Bangui est toujours assurée par les casques bleus de la Minusca. Pendant que cette crise entre pouvoir et opposition persiste, les Centrafricains attendent par contre la résolution de leurs problèmes quotidiens.

TANZANIE 45 morts dans une bousculade lors d'un hommage au président John Magufuli

Un total de 45 personnes sont mortes le 21 mars dans une bousculade au stade de Dar es Salam, la capitale économique de la Tanzanie, où se tenait un hommage au président défunt John Magufuli, a annoncé mardi la police.

"Il y avait beaucoup de gens qui voulaient entrer dans le stade et certains n'étaient pas patients.

Ils ont forcé l'entrée et cela a causé une bousculade.

Quarante-cinq personnes sont mortes dans l'accident", a déclaré Lazaro Mambosasa, commandant de la police régionale de Dar es Salaam.

"Le bilan inclut cinq personnes d'une même famille", a confirmé Lazaro Mambosasa, en ajoutant que 37 personnes ont également été blessées, dont la majorité a quitté l'hôpital.

Quelques jours après l'annonce du décès de John Magufuli le 17 mars, des dizaines de milliers de Tanzaniens s'étaient rendus au stade Uhuru de Dar es Salaam où son corps était exposé, début d'une semaine d'hommages à travers le pays.

Plus tard dans la journée, la foule avait également envahi un terminal de l'aéroport au départ du cercueil vers la capitale Dodoma, où se tenaient le lendemain des funérailles nationales. Le corps avait été ensuite transporté notamment sur l'archipel semi-autonome de Zanzibar et dans la ville de Mwanza.

John Magufuli a été enterré vendredi dans sa ville natale de Chato, dans le nord-ouest du pays.

Le chef d'Etat âgé de 61 ans, au pouvoir depuis 2015, est officiellement décédé le 17 mars de problèmes cardiaques dont il souffrait depuis une dizaine d'années, selon les autorités.

Mais l'opposition affirme que le président, qui n'avait cessé de minimiser l'impact du coronavirus et refusé de prendre des mesures pour endiguer la pandémie, est en réalité mort du Covid-19 la semaine précédente.

Conformément à la constitution, la vice-présidente Samia Suluhu Hassan a pris sa succession, devenant la première femme à diriger la Tanzanie.

SAHARA OCCIDENTAL Boukadoum : «L'Espagne a une responsabilité historique au Sahara Occidental»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a exhorté le gouvernement espagnol à s'impliquer davantage dans le processus de règlement du conflit du Sahara occidental, soulignant que l'Espagne ne pouvait faire fi de sa responsabilité historique vis-à-vis du peuple sahraoui.

Dans un entretien au quotidien espagnol "Elpais", paru, mardi, M. Boukadoum a déclaré qu' "il n'est pas aisé" de gérer la situation sur le terrain au Sahara occidental après la rupture par le Maroc du cessez-le-feu, indiquant que "l'Espagne ne pouvait se cacher indéfiniment derrière les Nations Unies".

Pour le chef de la diplomatie algérienne, l'Espagne doit intervenir. "Je sais que c'est compliqué, mais nous ne pouvons laisser les choses telles quelles 40 ans encore", a-t-il soutenu. Invité à commenter la position de l'Espagne sur la question sahraouie et si Madrid était suffisamment impliqué dans ce conflit, le ministre a répondu : "Je n'ai pas de leçons à donner.

L'Espagne ne peut s'exonérer de sa responsabilité historique (...) Il faut que sa position soit plus claire", a-t-il



insisté. " Il y a des combats et des morts. C'est dramatique car tous les Sahraouis ont de fortes racines en Espagne, je n'ai rencontré personne qui

n'ait pas de connexion, y compris les jeunes. Tous parlent espagnol. C'est une question que nous devons aborder plus sérieusement. On prend une

résolution, puis une autre... qui ne mène à rien, seulement au blocage et on sait déjà qui bloque. Certains pays passent leur temps à insulter", a-t-il dénoncé.

Le ministre des Affaires étrangères, a effectué, lundi, une visite de travail à Madrid à l'invitation de son homologue espagnole, Arancha Gonzalez Laya.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des consultations traditionnelles et régulières entre les deux pays, signataires, depuis 2002, du "Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération". La visite vise à développer davantage le dialogue politique et le partenariat stratégique entre les deux pays sur l'ensemble des questions et dans tous les domaines d'intérêt commun, notamment dans le contexte global actuel marqué par des crises pluri-dimensionnelles.

TUNISIE Expiration des recours contre les amendements de la loi sur la Cour constitutionnelle

Le délai des recours liés au projet de loi organique en Tunisie, complétant et amendant la loi organique n 50 de 2015 relative à la Cour constitutionnelle, expire mercredi, a rappelé mardi, le chargé de l'information et de la communication au parlement, Meher Medhioub.

M. Medhioub, cité par l'agence de presse tunisienne TAP, a expliqué qu'un délai de sept jours à compter de la date d'adoption du projet (25 mars) du projet de loi et son renvoi à la présidence de la République pour être paraphé, est accordé pour le dépôt des recours.

Le président de la République paraphe le projet pendant les quatre jours suivant la date d'expiration des délais de recours, conformément à l'article 81 de la Consti-

tution. Il a ajouté que les recours sont déposés auprès de l'Instance provisoire de contrôle de la constitutionnalité des projets de loi soit par le président de la République, soit par le Chef du gouvernement ou 30 députés.

Selon le même article le Président de la République peut, en motivant sa décision, renvoyer le projet à l'Assemblée pour une seconde lecture. Son adoption après renvoi requiert les trois-cinquièmes des membres du parlement. Le 25 mars, l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP, parlement) a adopté (111 voix pour contre 8 abstentions) le projet de loi compétent et amendant la loi de 2015 sur la Cour constitutionnelle.

Une rencontre réunissant lundi le président Kais Saïed à une délégation de juristes s'est focalisée sur le rôle majeur de la Cour constitutionnelle dans la consécration de l'Etat de droit, loin des considérations politiques. La délégation

était conduite par le président de la commission qui a élaboré le projet de loi organique portant création de la Cour Constitutionnelle, le professeur de droit constitutionnel à la faculté de Sousse, Amine Mahfoudh.

Au cours de l'entretien, l'accent a été mis sur les critères de neutralité et de compétence dont doivent se prévaloir les membres de la juridiction pour exercer convenablement sa mission.

La loi sur la Cour constitutionnelle entrera en vigueur après l'élection du reste de ces membres, prévue lors d'une plénière prévue le 8 avril prochain.

Dans une précédente déclaration à la TAP, le président de la Commission électorale au parlement, Samir Dilou avait affirmé que l'ancienne liste des candidats à la Cour Constitutionnelle établie par sa Commission en juillet dernier et remise au bureau de l'ARP sera maintenue pour la prochaine séance plénière.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO La CPI rend son arrêt dans le procès en appel de l'ex-chef de guerre Ntaganda

La Cour pénale internationale (CPI) rendra mardi son arrêt dans le procès en appel de l'ancien chef de guerre congolais Bosco Ntaganda, surnommé "Terminator", condamné en 2019 à 30 ans de prison pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

M. Ntaganda, 47 ans, a été reconnu coupable de 18 chefs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, dont des crimes sexuels, massacres, persécutions et transfert forcé de la population civile en République démocratique du Congo (RDC) au début des années 2000.

Il a été condamné à 30 ans de prison ferme, la peine la plus lourde jamais prononcée par la CPI, juridiction basée à La Haye et créé en 2002 pour juger les pires atrocités commises dans le monde.

"En paix avec lui-même", selon les mots de son avocat, M. Ntaganda avait aussitôt fait appel de sa condamnation. L'accusation avait également fait appel. L'ex-général de l'armée de RDC, qui avait la réputation d'être un leader charismatique, a toujours assuré être un "révolutionnaire" et non un criminel, rejetant son surnom de "Terminator".

La chambre d'appel rendra son arrêt à 15H00 (13H00 GMT). Début mars, la CPI a fixé à 30 millions de dollars (25 millions d'euros) le montant des réparations accordées aux victimes de M. Ntaganda.

PALESTINE

45^e anniversaire de la "Journée de la terre" : des marches et des rassemblements dans plusieurs villes palestiniennes

Les Palestiniens commémorent mardi le 45^e anniversaire de la "Journée de la terre" par des rassemblements et des marches dans plusieurs villes, rapporte l'agence palestinienne de presse, WAFA.

Les rassemblements et les marches auront lieu dans les villes où la police de l'occupation avait tiré, tuant six palestiniens, et blessé de nombreux d'autres qui avaient protesté contre la saisie des milliers de dunums de leurs terres, selon Wafa.

Les principaux événements auront lieu dans l'après-midi au niveau des villes de Sakhnin, Al Rabeih, Deir Hanna, Kafr Kanna et Taybeh, toutes dans le nord des territoires de 1948.

Les participants à ces rassemblements se recueilleront aussi sur les tombes de leurs enfants et proches tués par la police d'occupation, avant un rassemblement prévu dans la ville d'Arrabeh.

Les Palestiniens commémorent chaque année la Journée de la Terre, depuis le 30 mars 1976, en hommage à ceux qui ont été tués en défendant leurs terres confisquées illégalement, et se révoltant contre l'exil et la judaïsation.

À la veille de la commémoration du 45^e anniversaire de la Journée de la terre, l'entité sioniste poursuit sa politique expansionniste, durement subie par les Palestiniens, confrontés à des arrestations arbitraires et aussi à la propagation de la pandémie de Covid-19. Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté la nuit dernière 10 palestiniens, de plusieurs régions en Cisjordanie occupée, selon une source locale, citée par WAFA.



Dans un communiqué de presse publié mardi, le club du prisonnier Palestinien a fait savoir que les forces d'occupation avaient pris d'assaut la ville de Salfit, avant d'arrêter trois palestiniens.

Deux autres ont été arrêtés dans le gouvernorat de Ramallah, au centre de la Cisjordanie occupée, un à la ville d'Al Khalil, trois à Jénin, et un autre à la ville d'Al-Ram, au nord d'Al-Qods occupée.

Les forces d'occupation effectuent presque quotidiennement des agressions et attaques, contre les Palestiniens dans le but de les contraindre à quitter leurs terres et leurs maisons, au profit de l'expansion coloniale.

Les Palestiniens se préparent pour la commémoration de la Journée de la terre qui est célébrée depuis le lancement de larges contestations le 30 mars

1976 contre la confiscation des terres de 1948, l'exil des familles, et de la judaïsation, au bénéfice de la construction de plusieurs colonies.

Les actions de cette journée avaient débuté après la saisie des autorités de l'occupation des milliers des dunums des terres palestiniennes de 1948, ce qui avait provoqué une grève générale et des manifestations en Galilée et au Néguev, conduisant à l'éclatement des affrontements, causant le martyre de six palestiniens, blessant et arrêtant des centaines d'autres.

Les victimes ont été assassinées dans deux attaques distinctes à Jalalabad, une ville régulièrement aux prises avec les violences.

SYRIE

Les sanctions "font perdurer la crise" (diplomate iranien)

Le représentant permanent d'Iran auprès des Nations Unies, Majid Takht-Ravanchi, a qualifié lundi, l'imposition de sanctions unilatérales contre la Syrie de "mesure néfaste", et ne font que prolonger la crise de ce pays et les souffrances de son peuple liées au conflit et également à la pandémie de Covid-19.

S'exprimant lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation humanitaire en Syrie, le diplomate iranien, cité par l'agence de presse,

IRNA, a évoqué le récent rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la menace de famine en Syrie en 2021, qui "met l'accent sur l'impératif et l'urgence de se mobiliser à l'échelle internationale pour trouver une issue à la crise".

Pour le représentant de l'Iran auprès de l'ONU a estimé que la première et la plus importante étape "consiste à garantir la souveraineté et l'intégrité territoriale complètes de la Syrie, et cela par l'élimination

des terroristes, le retrait des forces étrangères non invitées, la fin de l'occupation et le rétablissement de la sécurité sur les frontières syriennes".

M. Takht-Ravanchi s'est également attardé sur d'autres mesures dont notamment les efforts visant à reconstruire les infrastructures vitales du pays, à créer des conditions favorables au retour des réfugiés et des personnes déplacées et à faire progresser le processus politique dans ce pays en conflit.

LIBAN

Une Polonaise nouvelle émissaire de l'ONU

L'ambassadrice de la Pologne à l'ONU, Joanna Wronecka, 63 ans, a été choisie par le secrétaire général de l'Organisation pour être la nouvelle émissaire pour le Liban, ont indiqué lundi des sources diplomatiques.

Antonio Guterres "a informé le Conseil de sécurité de son intention de nommer Joanna Wronecka comme coordinatrice spéciale de l'ONU pour le Liban et le Conseil a avalisé ce choix", a indiqué un diplo-

mate sous couvert d'anonymat. Il n'y a pas eu d'objection du Conseil de sécurité et un feu vert a été donné en fin de semaine dernière, ont précisé à l'AFP d'autres diplomates.

L'officialisation de sa nomination devrait être annoncée prochainement.

Joanna Wronecka, née le 30 mars 1958, succédera pour le Liban au Slovaque Jan Kubis qui a récemment pris ses fonctions de nouvel émissaire de l'ONU pour la

Libye. La diplomate polonaise parle couramment l'anglais, l'arabe et le français. Elle a suivi des études en Algérie, en Egypte et en France.

Au cours de sa carrière, elle a notamment été ambassadrice en Egypte (1999-2003), au Maroc avec la responsabilité aussi de la Mauritanie et du Sénégal (2005-2010), et en Jordanie où elle a représenté l'Union européenne (2011 à 2015). Elle était à New York de-

puis 2017 et dans ses fonctions récentes, elle avait notamment été chargée par l'Assemblée générale des Nations unies de relancer les négociations intergouvernementales sans fin sur une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU afin de l'élargir à de nouveaux membres et mieux refléter le monde d'aujourd'hui.

Elle partageait cette mission avec son homologue du Qatar, Alya Ahmed Saif Al-Thani.

ETATS-UNIS

Joe Biden nomme ses premiers juges

Le président américain Joe Biden a annoncé mardi ses premières nominations pour des postes de juges fédéraux, mettant l'accent, en rupture avec Donald Trump, sur la diversité.

La juge afro-américaine Ketanji Brown Jackson, 50 ans, est nommée à la cour d'appel de Washington, une instance réputée pour l'importance des dossiers qui y sont examinés. Si elle est confirmée par le Sénat, elle succédera à Merrick Garland, devenu ministre de la Justice.

Le nom de Ketanji Brown Jackson est régulièrement cité pour la Cour suprême. Si elle rejoignait, dans les années qui viennent, la prestigieuse cour, elle deviendrait la première femme noire à y siéger. Sur les 11 nominations du président américain, on compte trois femmes afro-américaines pour des postes de cour d'appel.

Ces nominations représentent "la large diversité d'origines, d'expériences et de perspectives qui fait la force de notre pays", a souligné Joe Biden dans un communiqué, relayé par des médias.

Selon la Constitution américaine, le président nomme à vie les juges de la Cour suprême et les juges fédéraux, dans les tribunaux d'appel ou de première instance. Il revient en suite au Sénat de les confirmer. Durant son mandat, Donald Trump s'est montré particulièrement actif sur ce dossier qui galvanise depuis des décennies les électeurs conservateurs.

Travaillant étroitement avec le leader républicain du Sénat Mitch McConnell, il a nommé plus de 200 juges aux vues conservatrices dans les tribunaux fédéraux. A son arrivée au pouvoir, il a pu s'appuyer sur un Sénat dominé par les républicains qui, de 2014 à 2016, avait bloqué les candidats présentés par Barack Obama, si bien que 107 postes de juges étaient vacants.

AFGHANISTAN

Trois vaccinatrices anti-polio tuées par balle

Trois vaccinatrices anti-polio ont été tuées par balles mardi dans l'est de l'Afghanistan, au lendemain du lancement par les autorités d'une campagne d'immunisation contre la maladie à travers le pays, ont indiqué des sources administratives locales.

Les victimes ont été assassinées dans deux attaques distinctes à Jalalabad, une ville régulièrement aux prises avec les violences.

"Elles allaient de maison en maison pour vacciner les enfants", a indiqué Wahidullah, leur supérieur, qui n'utilise qu'un seul nom, comme de nombreux Afghans.

Un responsable du bureau du gouverneur de Nangarhar, province dont Jalalabad est la capitale, a confirmé les faits.

"Des hommes armés l'ont tuée par balles ce matin alors qu'elle vaccinait des enfants", a-t-il déploré.

Selon le porte-parole du ministère de la Santé, la campagne de vaccination a été temporairement interrompue dans la province.

Si le virus de la poliomyélite a été éradiqué dans le reste du monde, il reste présent en Afghanistan et au Pakistan, deux pays où la vaccination est souvent regardée avec suspicion.

Les violences dans le pays ont entravé de précédente s campagnes de vaccination en Afghanistan.

De larges pans du territoire échappent au contrôle du gouvernement central et il est difficile pour les équipes de vaccination d'y accéder.

Les violences n'ont fait qu'augmenter ces derniers mois en Afghanistan, malgré l'ouverture en septembre à Doha de pourparlers de paix entre les talibans et le gouvernement.

Les assassinats ciblés de journalistes, juges, médecins, personnalités politiques ou religieuses, et défenseurs des droits, se sont notamment multipliés, semant la terreur dans le pays. Les autorités imputent la majorité des violences aux talibans, qui affirment de leur côté ne pas cibler les civils.

APS

PARUTION

"De la wilaya VI aux Etats-Unis", Abderrahmane Megateli livre ses mémoires

Dans l'ouvrage "De la wilaya VI aux Etats-Unis, témoignage d'un enfant de Berrouaghia pendant la guerre de libération d'Algérie" publié récemment, Abderrahmane Megateli livre à titre posthume ses mémoires pour faire la lumière sur l'histoire méconnue de la wilaya VI pendant la guerre de libération nationale.

Paru aux éditions "Rafar", cet ouvrage de 258 pages revient sur le parcours militant de Abderrahmane Megateli (1935-2016) étudiant gréviste de 1956, fils du chef de la cellule clandestine du FLN de Berrouaghia puis commandant de l'Armée de libération nationale ayant servi dans la wilaya VI qui englobe la région sud du pays.

Ayant rejoint le maquis suite à une rencontre entre son père et Si Chérif (Ali Mellah) en 1956, Ahmed Megateli, devenu commissaire politique et très familier avec la population de la région, raconte sa première rencontre au maquis avec Ali Mellah sur la collecte de cotisations et d'armes et le recrutement de moussebiline.

L'auteur revient sur la première et seule réunion de la Wilaya VI et sur la mise en place et l'organisation de cette dernière par Ali Mellah qui voulait recruter des cadres pour étoffer les régions et continuer l'effort de mobilisation des ressources humaines et financières.

Ahmed Megateli sera chargé d'installer le poste de commandement de la zone 2 et son service sanitaire avec le concours de Salim Zemirli de cette nouvelle wilaya qui aura également son service presse et qui va absorber des moudjahidine récemment recrutés, en particulier les étudiants et lycéens qui ont rejoint les rangs de l'ALN et des militants qui ont fui la capitale après la répression féroce durant la bataille d'Alger.

Il va également aider à la publication du journal "Sout El Sahara" (la voix du Sahara), qui n'est paru qu'à une seule occasion, en collaboration avec les lieutenants Oussedik et Ahmed Hamdi de la Wilaya IV.

Evoquant cette Wilaya VI, l'auteur estime qu'elle se distingue par le fait d'être la dernière zone créée, puis par une vie courte et discontinuée: août 1956-octobre 1957, juillet 1958-avril 1960 puis août 1961 à 1963.

C'est aussi dans cette zone que l'autorité coloniale a voulu "créer une troisième force pour affaiblir le FLN en appuyant et en armant le général Bellounis et son Armée nationale du peuple algérien", poursuit-il.

Cette zone a été "particulièrement tumultueuse d'abord par des affrontements violents au sein du FLN en 1960", entre partisans et adversaires de sa dissolution et par "l'assassinat ou l'exécution de trois de ses chefs", Ali Mellah assassiné en 1957, Si Tayeb El Djoughlali assassiné en 1959 et Mohamed Châabani exécuté en 1964.

L'auteur revient avec plus de détails sur le conflit avec Mohamed Bellounis et l'accord qu'il avait passé avec l'armée coloniale pour "mener le combat contre les frontistes et les communistes", garder son armée, recevoir des "aides en armement, habillements et soins médicaux" et ne "déposer les armes qu'après la solution du problème algérien".

Le livre également son témoignage de ce qu'il a vécu du complot de Cherif Ben Saïdi et son impact sur la Wilaya VI et s'appuie sur le témoignage du commandant Azzedine concernant l'assassinat de Ali Mellah et la fuite de Cherif Ben Saïdi.

Abderrahmane Megateli relate également son "aventure" en direction de la ville de Oujda au Maroc pour récupérer des armes revenant à la Wilaya VI sous le commandement de Si Tayeb El Djoughlali.

Après le Maroc Abderrahmane Megateli se dirige vers Le Caire où des responsables du Gouvernement provisoire de la République algérienne (Gpra) l'aident à poursuivre des études d'ingénieur en pétrole aux Etats-Unis d'où il reviendra avec de précieux diplômes en 1964. Il servira la recherche et l'industrie pétrolière en Algérie jusqu'en 1971 où il va reprendre ses études de doctorat.

Après une nouvelle déception et de nouveaux désaccords en Algérie puis en Arabie Saoudite il ira en 1986 travailler comme analyste financier dans le secteur de l'énergie à la Banque mondiale puis chercheur dans une université américaine.

Abderrahmane Megateli s'est éteint en 2016, cet ouvrage a été publié récemment par son fils Larbi Megateli qui a rassemblé ses mémoires.

APS

PRESSE ÉLECTRONIQUE Une centaine de sites électroniques d'information sécurisés avant l'été en Algérie (Belhimer)

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a annoncé lundi à Alger l'enregistrement de 45 sites d'informations électroniques sécurisés, affirmant que l'objectif était d'atteindre une centaine avant le début de l'été prochain.

"Un total de 45 sites électroniques d'information ont été enregistrés au jour d'aujourd'hui, et l'objectif du secteur est d'arriver à une centaine avant l'été prochain", a déclaré à la presse M. Belhimer en marge des Assises nationales sur l'économie de la connaissance.

Ces sites électroniques, dont le domaine est le .dz, sont "totalement sécurisés", a-t-il affirmé, indiquant que ces sites "doivent disposer d'un niveau professionnel respectant l'éthique journalistique et les lois de la République".

M. Belhimer a déclaré, par ailleurs, que "la transition numérique de la presse écrite est désormais une nécessité impérieuse, au regard de l'évolution de la scène médiatique de par le monde", estimant que "la presse en

papier est finie est que l'avenir réside dans la presse électronique".

"Entre 2010 et 2018, il a été enregistré une baisse de 80% des tirages de journaux en papier, un taux qui a encore régressé depuis la pandémie du coronavirus à cause de la non distribution de ces journaux", a-t-il estimé. Il a fait savoir que

"70% des lecteurs en Algérie accèdent, actuellement, à l'information par le biais de la presse électronique". "Nous allons soutenir la presse électronique et notre ambition



est la création par les jeunes diplômés de sites électroniques notamment de proximité et spécialisés", a-t-il encore dit. Evoquant la publicité, le ministre a indiqué que

"c'est le droit de tous les médias d'obtenir de la publicité publique en toute transparence, mais, a-t-il ajouté, notre priorité est la presse électronique".

CINÉMA - HOMMAGE

Un cycle spécial Federico Fellini à la salle de la cinémathèque d'Alger

La cinémathèque algérienne annonce la programmation, dans sa salle de la capitale, d'un cycle de projections en hommage à Federico Fellini l'un des plus illustres réalisateurs italiens du XXe siècle, disparu en 1993.

Pour la célébration du centenaire de la naissance du réalisateur, le programme prévoit du 30 mars au 8 avril, la diffusion des œuvres de Federico Fellini ainsi qu'une exposition d'affiches et publications consacrées au parcours

de ce grand nom du cinéma italien. "Strada" (1954), "Il bidone" (1955), "Huit et Demi" (1963), "Les Nuits de Cabiria" (1965) ou encore "La cite des femmes" (1980) sont parmi les films programmés à la cinémathèque algérienne.

Considéré comme l'un des cinéastes les plus célèbres du cinéma italien, Federico Fellini a marqué de son empreinte le cinéma de son pays auquel il a légué une riche filmographie entre longs et courts métrages. Plusieurs de ses films

ont été distingués dont "La dolce vita", Palme d'or au Festival de Cannes 1960 et il avait également décroché quatre fois l'Oscar du meilleur film en langue étrangère à Hollywood pour la "Strada", "Les nuits de Cabiria", "Huit et demi" et "Amarcord".

En mars 1993, à quelques mois de sa mort, l'Académie des arts et sciences du cinéma lui a attribué un "Oscar d'honneur" en appréciation de l'un des maîtres de l'écran pour l'ensemble de son oeuvre.

PRESSE

Mila : le correspondant de presse Abdelmadjid M'haimoud n'est plus

L'ancien correspondant de presse Abdelmadjid M'haimoud exerçant au quotidien "Le Soir d'Algérie" à Mila est décédé dans la nuit de dimanche à lundi à Alger, à l'âge de 65 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches.

Le défunt qui avait cessé d'exercer depuis quelques mois, souffrait d'un problème

cardiaque depuis plusieurs années, a précisé la même source, ajoutant que le défunt a été transféré dernièrement à l'hôpital militaire de Ain Naadja (Alger), où il a été admis sous soins intensifs.

Le défunt, père de trois enfants, s'est distingué à travers ses articles thématiques sur l'environnement, parus dans plusieurs journaux, dont

le premier article a été publié en 1989 dans le quotidien El Moudjahid sous le titre, "Le danger qui guette notre environnement", contribuant, par la suite, dans de nombreux journaux d'expression française. En 1991, il rejoint la rédaction du journal "Anba Echark" en tant que collaborateur et après l'arrêt de la parution de ce journal, il rallie

le journal "Al Acil" puis le quotidien "El Watan", poursuivant par la suite sa carrière journalistique parallèlement à son post e de cadre à la Conservation des forêts de Mila, en tant que correspondant au Soir d'Algérie jusqu'à la fin de l'année 2020. Le défunt Abdelmadjid M'haimoud a été inhumé lundi après-midi au cimetière de Mila.

MAROC - MÉDIAS

Sit-in à Casablanca pour dénoncer l'arrestation du journaliste Soulaïman Raïssouni

Le Comité de solidarité avec le journaliste marocain, Soulaïman Raïssouni, a organisé mardi un sit-in devant la Cour d'appel de Casablanca au Maroc, pour dénoncer son arrestation arbitraire depuis plus de dix mois dans une présumée affaire de "viol". Le sit-in a été organisé devant la Cour d'appel de Casablanca où devait se tenir mardi le procès de Soulaïman Raïssouni, rédacteur en chef du quotidien indépendant, "Akharbar Al Youm", selon le Comité. Le procès a été reporté au 15 avril.

Le journaliste est le troisième membre de l'équipe de ce journal à se faire appréhender de manière spectaculaire par la police, après Taoufik Bouachrine,

le fondateur du quotidien, qui purge actuellement une peine de quinze ans de prison, et sa nièce et consœur Hajar Raïssouni, arrêtée en août 2019, condamnée dans une présumée affaire d'avortement illégal et finalement graciée.

"Tous les journalistes d'Akharbar al Youm qui ont été arrêtés ces derniers temps l'ont été pour des affaires dites de "mœurs": Taoufik Bouachrine l'a été pour viol et trafic d'êtres humains, Hajar Raïssouni pour avortement illégal et Soulaïman Raïssouni pour attentat à la pudeur, avec violence et séquestration", a constaté l'ancien diplomate Ali Lmrabet, relevant que "le régime de Mohammed VI a commencé à faire

preuve ces dernières années d'une audacieuse métamorphose en matière de méthodologie pour faire taire les dernières voix qui osent le questionner".

Mercredi, des journalistes d'Akharbar Al Youm, ont organisé un sit-in devant le siège du quotidien à Casablanca pour dénoncer sa fermeture.

Le journal qui a fait face à un boycott publicitaire a du fermer, privé des aides à la presse débloquées par le gouvernement pendant la crise sanitaire.

Des ONG comme Amnesty International dénoncent régulièrement la "répression des voix critiques" au Maroc, citant notamment les cas de Soulaïman Raïssouni et Omar Radi.

ANP - INFORMATION GÉO-SPATIALE Journée d'information sur "la collecte d'informations géo-spatiales, techniques et technologies nouvelles" (MDN)

Le service géographie et télédétection de l'Armée nationale populaire (ANP) a organisé, mardi à Alger, une journée d'information sur "la collecte d'informations géo-spatiales, techniques et technologies nouvelles", laquelle a pour objet, mettre en exergue l'importance de l'information géographique dans la concrétisation du développement national.

Dans une allocution prononcée au nom du Général de corps d'Armée, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), à l'ouverture des travaux de cette journée d'information, le général major, chef du service géographie et télédétection de l'ANP, Omar Farouk Zerhouni a indiqué que cette manifestation, a pour buts, de "rationaliser les ressources financières de l'Etat dans ce secteur, à travers la valorisation de nos produits et la mise en exergue de leur valeur ajoutée, ajoutant que la conjugaison des efforts constituera "un bon départ" pour la concrétisation des objectifs escomptés en matière de développement.

Parmi les autres objectifs les plus importantes, poursuit le même responsable, "la vulgarisation des autres organismes de collecte relevant du service géographie et télédétection de l'ANP, à savoir l'Institut national de cartographie et de télédétection (INCT) et le Centre national d'exploitation des satellites de télédétection (CNEST)".

Pour M. Omar Farouk Zer-

houni, la rencontre se veut également une opportunité de vulgariser "les techniques et les technologies nouvelles utilisées dans la production des cartes de pointe, telles les caméras aériennes numériques de haute résolution, les satellites de télédétection et les techniques de géolocalisation".

Pour sa part, le directeur général de l'INCT, le colonel Abdellaoui Hassan a évoqué le rôle important que joue l'information géographique dans la gestion des territoires et dans l'appui des projets de développement aux différents niveaux, économique, social et sécuritaire. Il a également souligné que les informations géo-spatiales précises sont "l'outil essentiel pour la prise de bonnes décisions liées au développement durable du pays".

Organisée à l'Institut national de cartographie et de télédétection (INCT), cette journée d'information est une occasion importante pour se rapprocher des opérateurs locaux et des utilisateurs de l'information géo-spatiale et

faire connaître les techniques acquises et les dernières technologies modernes, utilisées dans la production cartographique et géographique, à l'instar de "l'utilisation de caméras numériques Haute Définition (HD) pour le tournage aérien et le système de télédétection de données au moyen des technologies laser (LIDAR), considérées comme la dernière technologie pour l'acquisition d'informations géographiques verticales en trois dimensions.

Entre autres technologies modernes utilisées, le responsable militaire a cité l'exploitation de l'imagerie satellite et la télédétection dans divers domaines, en sus d'autres applications liées au positionnement par satellite, prévus par un projet en cours d'élaboration, afin d'améliorer la performance pour localiser le positionnement par satellite".

Dans une déclaration à la presse, le colonel Abdellaoui a fait état de "dix-huit (18) stations sur 186 qui reçoivent de façon permanente via les satellites de différents types tels



le GPS américain, le GLONASS russe, le BeiDou chinois et le GALILEO européen", ajoutant que les autres seront déployés prochainement, retardés par la pandémie du Coronavirus, a-t-il dit. Et de préciser que l'institut qu'il dirige produit plusieurs modèles de cartes, se référant à "la carte de base aux échelles 1/50000 et 1/20000 qui est mise à jour périodiquement et couvre tout le territoire national". En marge de cette journée d'information, un stand d'exposition a été inauguré par le Général-major Omar Farouk Zarhouni, lequel est ouvert aux citoyens pour s'enquérir de tous les produits et des missions de l'INCT et du CNEST.

ALGÉRIE TÉLÉCOM Augmentation du débit internet pour ses clients

L'augmentation du débit internet des clients d'Algérie Télécom est effective depuis février dernier, a confirmé mardi l'opérateur historique, annonçant de nouvelles offres pour tous ses abonnés.

Plus de 2 millions de clients d'Algérie Télécom ont bénéficié, à partir de février dernier, d'une augmentation de débit. Après une période de tests concluants, le basculement des abonnements de 2 Mbps et ceux de 8 Mbps est officiellement acté, a-t-il indiqué dans un communiqué. Selon cet opérateur, "les abonnés à l'offre 2 Mbps qui avoisinent les 2 150 000, ont constaté leur débit carrément doublé, alors que près de 300 000 clients avec un débit de 8 Mbps sont passés à 10 Mbps". "Cette augmentation n'engendrera aucun changement dans les tarifs pour les clients concernés", a-t-il souligné.

Algérie Télécom a expliqué sa décision d'augmenter le débit internet par sa volonté d'"accroître ses capacités et ainsi

permettre à tous ses clients de bénéficier d'une meilleure expérience" au moment où il y a une "multiplication des différents types d'appareils connectés au sein des familles algériennes".

L'opérateur a précisé, à ce titre, que "les clients avec un abonnement de 20 ou 100 Mbps continueront à bénéficier du même débit, mais ils profiteront d'une réduction de tarifs. Les premiers passeront de 4.999 DA/mois à 3.999 DA/mois, tandis que les seconds de 9.999 DA/mois à 7.999 DA/mois". "Algérie Télécom considère cette avancée comme étant une étape intermédiaire dans sa stratégie de modernisation et de développement de son réseau, afin d'améliorer la qualité de ses offres au profit de ses abonnés existants et futurs", a-t-il affirmé, précisant que "les progrès obtenus sont les fruits d'une politique volontaire portée par l'abnégation et l'engagement de l'ensemble de son personnel".

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 099802019121821

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le Directeur des Equipements Publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°38/2020 paru dans les quotidiens "DK NEWS" et "النهار" en date du 22/12/2020, relatif à L'Aménagement et réhabilitation des établissements du cycle secondaire répartis en 21 lots séparés qu'après évaluation des offres techniques et financières en date du 14/03/2021 les travaux ont été attribués comme suit :

DESIGNATION DU PROJET	SOUSSIONNAIRES	Note technique obtenue	MONTANT DA	DELAIS	CRITERES DE CHOIX
LOT N° 01 : LYCÉE AZZOUZ HALIMA COMMUNE DHARHA DAIRA DE TAOUGRIT (ETANCHÉITÉ)	ETB KHANE AHMED NIF : 19802300105744	46	5 494 468,00 EN TTC	02 MOIS	LE SEUL SOUMMISSIONNAIRE QUALIFIÉ TECHNIQUEMENT
LOT N° 02 : LYCÉE ZORGANE ABDELLAH COMMUNE Q/BEN AEK (ETANCHÉITÉ)	ETB ISHAK TAYEB NIF : 1770230020035146	40.50	2 058 521,50 EN TTC	35 JOURS	LE SEUL SOUMMISSIONNAIRE QUALIFIÉ TECHNIQUEMENT
LOT N° 05 : LYCÉE EL MEKKI AEK COMMUNE BENI HADUA (ETANCHÉITÉ DES CLASSES)	ETB KHANE AHMED NIF : 19802300105744	40.88	7 000 056,00 EN TTC	03 MOIS	LE SEUL SOUMMISSIONNAIRE QUALIFIÉ TECHNIQUEMENT
LOT N° 07 : LYCÉE MOHAMED SAHOUNE COMMUNE OUED SLY (ETANCHÉITÉ+ SANITAIRE)	ETB MERIEM KHRAFA AEK NIF : 196602190072727	32	6 922 732,06 EN TTC	02 MOIS	LE SEUL SOUMMISSIONNAIRE QUALIFIÉ TECHNIQUEMENT
LOT N° 08 : LYCÉE M'HAMMEDI BOUZINA BEKHEIRA À OULED FARES (ETANCHÉITÉ+ AMÉNAGEMENT DU CANTINE)	ETB DAHMANI ELHADJ NIF : 174021001043182	44.33	7 339 634,40 EN TTC	06 MOIS	LE SEUL SOUMMISSIONNAIRE QUALIFIÉ TECHNIQUEMENT
LOT N° 09 : LYCÉE HASSIBA BEN BOUALI COMMUNE EL KARIMIA (ETANCHÉITÉ)	ETB ZITOUNI KADDOUR NIF : 196702190067625	40.67	3 888 540,00 EN TTC	02 MOIS	LE SEUL SOUMMISSIONNAIRE QUALIFIÉ TECHNIQUEMENT
LOT N° 12 : LYCÉE ROUAM KHELIFA À SOBHA CENTRE (ETANCHÉITÉ)	ETB REBAH MOHAMMED NIF : 177020100083159	45	6 101 946,34 EN TTC	02 MOIS	L'OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE (LE MOINS DISANT)
LOT N° 11 : LYCÉE ROUAM KHELIFA À SOBHA CENTRE (CHAUFFAGE)	ETB LAZEREGUE MOHAMED NIF : 164021900683106	40	2 613 835,00 EN TTC	45 JOURS	LE SEUL SOUMMISSIONNAIRE QUALIFIÉ TECHNIQUEMENT
LOT N° 18 : LYCÉE MOHAMED MEHDI À HAY EL SAADA- CHELEF (CHAUFFAGE)	ETB KHERRROUBI MAHFOUDH NIF : 186020300240174	50	6 358 765,00 EN TTC	02 MOIS	L'OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE (LE MOINS DISANT)
LOT N° 19 : LYCÉE SALAH EDDINE EL AYOUBI À BOUKADER (ETANCHÉITÉ)	ETB DJANI MOURAD NIF : 197402290070727	54	642 707,50 EN HT	01 MOIS	LE SEUL SOUMMISSIONNAIRE QUALIFIÉ TECHNIQUEMENT
LOT N° 20 : LYCÉE EL AKKID LOTTI À BOUKADER (ETANCHÉITÉ)	ETB TENAFER HAKIM NIF : 198402310078429	34	571 070,00 EN HT	15 JOURS	L'OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE (LE MOINS DISANT)
LOT N° 21 : LYCÉE FRÈRE KOUADRI HENI COMMUNE SENDJAS DAIRA CHLEF (SANITAIRE)		41	669 600,00 EN HT	01 MOIS	L'OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE (LE MOINS DISANT)

NB : Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP). Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans la presse qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) auprès de la commission des marchés compétente.

DK NEWS **Anep : 2116005866 du 31/03/2021**

ALGERIE TELECOM EPE/SPA
Au capital social de 115.000.000.000 de DA, RC n° 02B18083
Direction Opérationnelle de Béchar
NIF : 000216001808337
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 04/2021

La Direction Opérationnelle de Béchar lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales à la concurrence pour la réalisation de la Construction des Centres de Transmission de Génération des Liaisons Fibre Optique pour le lot suivant :

N° LOT	Intitulé de l'opération
01	SITE OUED NAMOUS

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises de droit algérien qualifiées dans le domaine des travaux bâtiment. Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DO de Béchar à l'adresse suivante :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE BECHAR
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
NOUVEAU SIEGE DE LA DO FACE UNIVERSITE TAHRI MOHAMMED BECHAR**

Contre paiement de la somme de 1000 DA non remboursable à verser au compte :
BNA Agence de Béchar N° : 001 00412 03 000000 55/40

Les offres doivent être composées de :

- 1- Un dossier administratif.
- 2- Une offre technique.
- 3- Une offre financière.

Le dossier administratif et les deux offres technique et financière- accompagnés des pièces réglementaires (exigées dans le cahier des charges), doivent être déposés au niveau du service des Achats de la Direction Opérationnelle de Béchar, Nouveau siège en face Université de Béchar, sous enveloppe principale anonyme portant la mention suivante :

**Appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacités minimales
N°04/AT/DO08/2021
LaConstruction des Centres de Transmission de Génération des Liaisons Fibre Optique
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble de pièces exigées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours,
La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres à 14h00 à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site Web d'Algérie Télécom.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.
L'ouverture des plis se tiendra en séance publique au : **Siège de la DO nouveau siège face université Tahri Mohammed Béchar, le dernier jour de dépôt à 14h00.**
Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingts jours, à compter de la date d'ouverture des plis.

DK NEWS **Anep : 2116005904 du 31/03/2021**

Programme de la soirée

TF1 21:15



The Resident

Nic est en train de faire un jogging quand Conrad l'appelle pour lui demander de venir à l'hôpital de toute urgence. À son arrivée, Nic découvre que sa soeur Jessie, qu'elle pensait à Savannah, est sur place. Jessie fait partie en effet d'un essai clinique mené par Chastain. Quand Nic comprend que des effets secondaires particulièrement inquiétants touchent une partie des patients, elle se précipite chez le Dr Bell et lui demande de mettre fin à l'essai clinique.

france 2 21:05



Les ombres du passé

Un soir, à Marseille, alors qu'il rentre du travail pour rejoindre sa fiancée Sarah et son ami d'enfance Yann à diner, Vincent Martin est pris d'un vertige en pleine rue. Au même moment, un crime est commis sous ses yeux. Victime du pousseur qui sévit en ville, une femme est projetée sous les roues d'un camion et meurt sur le coup. La vie de Vincent bascule quand la police découvre que la défunte est une ancienne stagiaire de son agence de publicité, avec laquelle il a eu une brève liaison...

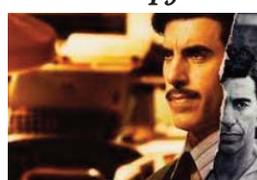
france 3 20:55



Faut pas rêver

Des contreforts du Vercors aux villages perchés de la Drôme méridionale, Philippe Gougler découvre un département à part peuplé d'amoureux de leur terre. Il rencontre, entre autres, le magicien Dani Lary à Barbrières, Odile, qui cultive la lavande bio, Jean-Michel et ses chèvres, ou encore les frères Hansen et leurs surprenants champignons. D'autres mettent tout en œuvre pour entretenir un lien étroit avec cette nature si préservée. François, fabricant d'appeaux, dialogue avec les oiseaux. Etienne, photographe animalier, passe des heures à observer la vie des martins-pêcheurs.

CANAL+ 20:05



The Spy

Actrice et chanteuse célèbre en Suède et en Norvège, Sonja Wigert intrigue, Josef Terboven, le terrible commissaire du Reich norvégien. Il l'invite à dîner. Elle hésite à s'y rendre, car sans être engagée, elle n'a que peu de sympathie pour les nazis. Mais elle sait que sa carrière est en jeu. Un soir, elle est contactée par un militaire suédois qui lui propose d'espionner les nazis pour son compte. Sonja refuse et ne se rend pas non plus au dîner. Terboven fait alors arrêter son père. L'actrice accepte alors de jouer double jeu et tente de se rapprocher de Terboven.

6 20:35



Football / Eliminatoires de la Coupe du Monde

Après avoir affronté l'Ukraine et le Kazakhstan, la semaine dernière Hugo Lloris et les Bleus disputent ce soir leur troisième match des éliminatoires de la coupe du monde qui se déroulera au Qatar en 2022. Didier Deschamps, le sélectionneur, devrait faire tourner son effectif afin d'apporter de la fraîcheur physique. Olivier Giroud, Antoine Griezmann et Kylian Mbappé devraient être les leaders de l'attaque des champions du monde face à la sélection bosniaque. Les tricolores devront livrer un match sérieux face à la Bosnie qui possède des joueurs talentueux et expérimentés à l'image de l'attaquant de l'AS Romé Edin Dzeko ou du milieu de terrain du Real Madrid Miralem Pjanic.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2683

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		7						
	3	1	4					
9	4	5	8					
4	3	5	7	9	2			
	5	3	7					
2	8	9	1					
	9	4	2					
		2						

			7					
		1	8	6				
7	1	4	8					
	7	2	8					
8	2	6	3	5	7			
	5	9	2					
3	2	1	9					
	6	5	1					
		4						
		2						
		1	3					

			5					
	9	4	5					
5	2	9	8					
4	3	5	8	1	6			
	7	1	2					
1	4	3	7					
	8	9	1					
		2						

Horizontalement :

- 1 - Grotesque
- 2 - Tirerai profit
- 3 - Dresser - Eclat - Elément de phrase
- 4 - Cri d'aficionado - Qualité de perle - Célébra
- 5 - Il vaut le titane - Respectera
- 6 - Direction - Parleur emplumé
- 7 - Rayonnerais
- 8 - Signaux de danger - Matériau de lingot
- 9 - Yacht de course - Autre do - Hurllement de charretier
- 10 - Saison du tourisme - Mesureront exactement

Verticalement :

- A - Fabricante de pantalons
- B - Lieu de travail - De l'astate au labo
- C - Bord de fleuve - Empreinte
- D - Point dans le bleu - Grandes galères
- E - Bien astiquée - Arme d'insecte
- F - Crack - Posséder
- G - Très fine - Touchés
- H - Bison d'Europe - Pénurie
- I - Soleil de pharaon - Fabriqueras
- J - Chérirai - Première en gamme
- K - Préleva - Délicatesse
- L - Posait un écusson - Il est petit pour la danse

"Exige beaucoup de toi-même et attends peu des autres. Ainsi beaucoup d'ennuis te seront épargnés."

confucius

Mots croisés n°2683

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

ESCRIME / MONDIAUX-2021
(CADETS-JUNIORS)

La sélection algérienne à pied d'œuvre au Caire

La sélection algérienne d'escrime, cadets et juniors, composée de 15 athlètes dont 10 filles, s'est envolée mardi pour le Caire (Egypte) pour prendre part aux Mondiaux-2021, prévus du 3 au 11 avril en Egypte, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAE).

Lors de ce rendez-vous mondial, les escrimeurs algériens participeront dans les trois armes: fleuret, épée et sabre. La délégation algérienne est conduite par le directeur technique national Bilal Hadi. En juniors, l'Algérie sera représentée par neuf athlètes (2 garçons, 7 filles), alors que dans la catégorie cadette, six escrimeurs (3 garçons, 3 filles) défendront les couleurs nationales.

Les membres de la délégation algérienne ont effectué, lundi soir, les tests anti-covid (PCR) conformément au protocole sanitaire, a indiqué la FAE dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Afin de préparer les Mondiaux dans les meilleures conditions, les jeunes escrimeurs algériens avaient effectué plusieurs stages au niveau du Centre sportif féminin de Ben Aknoun (Alger), après le feu vert des autorités compétentes pour la reprise des entraînements en septembre dernier.

Selon le directeur technique national, ces Mondiaux constituent "une étape importante avant de prendre part au tournoi de qualification olympique (TQO) zone Afrique, prévu également en Egypte le 23 avril prochain". La délégation sportive algérienne regagnera le pays le 12 avril à l'issue de cette compétition mondiale, avant de rallier à nouveau l'Egypte pour participer le 23 avril prochain au tournoi de qualification olympique (TQO) zone Afrique où l'Algérie sera représentée par six escrimeurs (4 juniors et 2 seniors). Selon Bilal Hadi, "l'Algérie a des chances de faire qualifier quatre de ses six escrimeurs au rendez-vous olympique, sachant que les concurrents réputés solides, à l'image des Egyptiens et des Tunisiens, sont déjà qualifiés. Lors des qualifications africaines, seul le médaillé d'or de chaque spécialité obtient sa qualification pour les JO de Tokyo".

Liste des athlètes convoqués aux Mondiaux-2021 (cadets, juniors):

Fleuret féminin: Meriem Mebarki, Sonia Zeboudj, Selma Benchehour.

Fleuret masculin: Albert Fregil, Adem Fellah.

Entraîneur: Amine Hamadi.

Sabre féminin: Zahra Kahlil, Chaima Benadouda, Kaouther Mohamed-Belkebir, Naila Benchehour.

Sabre masculin: Beslem Bounacer.

Entraîneur: Wassila Yami.

Épée féminine: Youssra Zeboudj, Maroua Gheham, Yasmine Rouibet.

Épée masculine: Cherif Keraria, Raphael Berkani.

Entraîneur: Farid Bennour.

NATATION - COVID-19

Situation "catastrophique" des entraîneurs sans salaires et loin des bassins

Les entraîneurs de natation en Algérie traversent une mauvaise période pour n'avoir pu exercer leur métier préféré, ayant engendré la perte de leurs salaires depuis une année, en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

"Cela fait une année qu'on est loin des bassins, après la fermeture des piscines. La reprise des entraînements a concerné dans un premier temps le travail physique en plein air, et dans les plages comme initiative personnelle des nageurs, mais la fermeture n'a que trop duré, ce qui nous a emmené à interrompre le travail", a indiqué à l'APS, l'entraîneur du GS Pétroliers Mohamed Galdem.

Avant d'enchaîner: "Dieu merci, les nageurs de l'élite concernés par les Jeux olympiques JO-2020 (décalées à 2021, ndlr), ont repris tôt et n'ont pas été impactés par cette situation, mais il y a d'autres athlètes représentant un véritable réservoir pour les équipes nationales, n'ont pas eu cette chance de reprendre les entraînements", a-t-il regretté. De son côté, l'entraîneur du CR Belouizdad Naïl Rouane, a exprimé son mécontentement par rapport à cette situation, brandissant la menace de démissionner de son poste et se retirer définitivement du monde de la natation.

"Franchement, je songe sérieusement à me retirer définitivement du monde de la natation, en raison de la situation catastrophique vécue tout au long de l'année. La seule chose qui m'empêche de démissionner c'est le contrat moral qui me lie avec le club. Il y a des nageurs qui sont sous ma coupe depuis déjà huit ans. Au début, nous avons accepté le sort d'une façon naturelle d'autant qu'il s'agit d'une pandémie mondiale, mais au fil du temps la durée commençait à se ressentir et est devenue inquiétante. Nous avons voulu contacter le ministère, mais nos doléances n'ont pas été prises en charge".

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait suspendu le 16 mars 2020, toutes les manifestations sportives (championnats et coupes), toutes disciplines confondues, dans le cadre des mesures de prévention face au nouveau coronavirus. Suite à la prolongation des mesures de prévention, décidées par les au-



torités locales, au vu de la situation sanitaire instable, l'aspect sportif n'était pas le seul à être impacté, puisque les entraîneurs ont été lourdement touchés sur le plan financier.

La Fédération algérienne de natation (FAN) a lancé en novembre dernier l'initiative "la sélection n de la Ligue", pour permettre la reprise des entraînements pour un noyau spécifique de nageurs au niveau de chaque wilaya, selon les conditions offertes et les moyens présents au niveau de chaque région.

Retard dans l'application des décisions du MJS pour la reprise officielle

"Cette initiative lancée par la FAN est une bonne idée, mais elle n'a pas pris en compte l'aspect relatif aux arriérés des entraîneurs. La Fédération nous a signifié que nos salaires seront assurés par les Ligue de wilayas dans le cadre de cette opération, alors que la Ligue d'Alger nous a interpellé pour nous dire qu'elle ne pouvait pas payer nos salaires, faute de recevoir nos convocations, alors que nous étions inscrits parmi les entraîneurs concernés par la reprise", a estimé Mohamed Galdem.

"Le club ne peut pas payer le salaire de l'entraîneur car il est engagé avec la Ligue, et c'est tout à fait logique. L'entraîneur qui travaille sans rémunération reste la victime. Je n'ai perçu aucun centime

jusqu'à présent, après la décision de la FAN de mettre fin définitivement à la saison 2019-2020 depuis mai 2020", a-t-il poursuivi. Naïl Rouane a indiqué de son côté: "Le club nous a exigé d'avoir une correspondance officielle de la Fédération ou de la Ligue pour pouvoir payer nos salaires d'une manière réglementaire (le club est soumis à un contrôle financier) d'autant que la reprise est faite sous la bannière de la Ligue et non du club. La FAN a annoncé la fin de l'exercice précédent mais n'a pas encore dévoilé la date du début de la nouvelle saison". Avant de poursuivre: "Les dirigeants du CR Belouizdad m'ont traité avec professionnalisme en payant mes salaires jusqu'en juin, date de la fin de mon contrat. L'argent n'est pas mon premier objectif, je suis un éducateur avant tout, mais en retour, j'ai une famille à prendre en charge, ce qui m'a amené à penser à changer complètement de profession". Malgré cette situation compliquée et difficile, les deux techniciens ont repris les entraînements, selon le programme tracé par la Ligue algéroise de la discipline et "l'obligation morale avec les athlètes".

Dans le cadre de la reprise progressive des activités sportives, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a accordé le feu vert aux clubs de natation concernés par les compétitions nationales et in-

ternationales de reprendre les entraînements à partir du 21 février, et a également décidé de permettre le retour des compétitions nationales à partir d'avril 2021.

"Nous étions heureux de la décision du MJS de rouvrir les piscines pour les clubs à partir du 21 février, mais pratiquement, et après plus d'un mois, nous attendons toujours que cette décision se concrétise sur le terrain. Nous nous demandons les raisons de ce retard?", s'est interrogé Galdem.

Son collègue, Naïl Rouane, a estimé que "les nageurs sont psychologiquement instables. La priorité actuelle pour nous est de reprendre d'une façon ordonnée, en continuant à nous préparer pendant environ quatre mois, avant de réfléchir à organiser une compétition officielle".

De son côté, le président de la Ligue d'Alger de natation, Amine El-Fodil, a révélé que son instance travaille d'arrache-pied pour la reprise des entraînements à partir de la semaine prochaine. "Nous avons recensé tous les clubs et établi les listes d'athlètes concernés par la reprise des entraînements, à partir de jeudi prochain, au niveau de quatre piscines: 5 juillet, 1er Mai (50 m), Kouba et Sidi

M'hamed (25 m)". Le président de la Ligue d'Alger a également indiqué que le reste de l'exercice en cours, sera intitulé "la reprise de la fin de saison 2020-2021".

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORT

L'AG électorale reprogrammée le 6 avril

L'assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne handisport (FAH), initialement, prévue samedi 27 mars à la salle des Conférences de l'Institut national des Sciences et Technologies des Sports (ISTS) Dély Brahim (Alger), se tiendra finalement le 6 avril prochain au même lieu et horaire, a-t-on appris mardi auprès de l'instance fédérale.

L'AGE avait été reportée, mercredi dernier sur recommandation de la commission de suivi et de renouvellement des instances des structures sportives nationales (CNSRISSN), afin de permettre à la commission fédérale de recours d'examiner et statuer sur les recours introduits par deux membres de l'AG, lors de la dernière assemblée ordinaire et notifier la décision y afférentes aux requérants, leur permettant de saisir la commission.

Outre ce report acté, la commission a recommandé également le prolongement de délais des candidatures d'une semaine, afin de donner le temps à la commission fédérale de recours d'examiner et statuer sur les recours

introduits par deux membres lors de l'AGO. "Les recours ont été étudiés et rejetés sur le fond et la forme", a expliqué une source de la commission fédérale.

La commission de candidatures devra étudier et statuer, ce mardi, sur les deux listes déposées à son niveau avant d'afficher les résultats au niveau de l'instance. Il est à rappeler que les statuts de la fédération prévoient l'élection du président et sa liste, pour le prochain mandat olympique (2021-2024).

L'assemblée générale de la FAH est constituée de 56 membres et le bureau fédéral sera constitué de 13 membres dont le président. La commission de candidatures constituée lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars dernier est composée de Noureddine Boutiba, Elfitas Hadj et Gaoues Mohamed, et celle des recours est présidée par Elaid Rezag, assisté de Abdelkader Slotani et Ait Said Mansour, alors la commission de passation de consignes comprend Lamri Belabes et Leïla Bouguera.



ELIMINATOIRES DE LA CAN-2021 (GROUPE H / 6 JOURNÉE)

ALGÉRIE - BOTSWANA (5-0)

Le président de la République remercie la sélection nationale pour son parcours exceptionnel lors sa qualification pour la coupe d'Afrique

Le président de la République M. Abdelmajid Tebboune a remercié lundi soir dans un Tweet, la sélection nationale pour son parcours exceptionnel lors de sa qualification pour la Coupe d'Afrique des nations 2022 et l'exploit réalisé sous les commandes du talentueux coach Djamel Belmadi.

"Je remercie la sélection nationale pour son parcours exceptionnel lors de sa qualification pour la Coupe d'Afrique des nations 2022 et l'exploit réalisé, sa série d'invincibilité de 24 matchs, sous les commandes du talentueux coach Djamel Belmadi", a indiqué le président de la République dans son tweet. Il a exprimé en outre ses vœux de réussite pour la qualification à la Coupe du Monde 2022, ajoutant "Nous vous soutenons tous, champions".

Il a exprimé en outre ses vœux de réussite pour la qualification à la Coupe du Monde 2022, ajoutant "Nous vous soutenons tous, champions".



Les Verts poursuivent leur invincibilité

La sélection algérienne de football a porté sa série d'invincibilité à 24 matchs, après sa large victoire contre le Botswana (5-0, mi-temps 1-0), en match disputé lundi soir au stade Mustapha Tchaker de Blida, pour le compte de la sixième et dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021), décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie de COVID-19.

Les Verts étaient assurés de terminer premiers de leur groupe à l'issue de la précédente journée, mais ils n'ont pas lâché l'affaire pour autant, infligeant une véritable correction au Botswana, qui pourtant avait relativement bien démarré le match. En effet, la sélection dirigée par l'Algérien Adel Amrouche n'avait pas démérité en première mi-temps, et c'est d'ailleurs elle qui s'était procurée la première occasion, à la 7e minute, obligeant le gardien Alexandre Oukidja à s'y prendre à deux fois pour maîtriser le cuir. Les locaux, eux, ont attendu la 14' pour réagir, sur une contre-attaque rapide menée par Saïd Benrahma, et dont le tir à l'entrée des 18 mètres avait été difficilement repoussé par le gardien. Dix minutes plus tard, et à force d'insister, les Verts ont réussi à ouvrir le score grâce à leur défenseur central Aïssa Mandi, qui a avait repris d'une belle talonnade un centre-tir de Mehdi Zeffane (24').

Un but à zéro, c'était le score à la mi-temps. Mais au retour des vestiaires, et



visiblement galvanisés par les nouvelles consignes du coach Djamel Belmadi, les Verts se sont montrés beaucoup plus tranchants qu'en première mi-temps, ce qui leur a permis d'ajouter quatre nouveaux buts.

Le premier par Sofiane Feghouli, qui avait doublé la mise d'une belle tête croisée à la 57', après un centre millimétré de son capitaine Ryad Mahrez (2-0). Ce dernier est revenu à la charge à la 63', pour transformer un penalty obtenu par Youcef Belaïli, qui venait de faire son entrée en jeu à la place d'Ismail Bennacer, sorti légèrement blessé.

Les deux autres buts ont été inscrits par les attaquants Baghdad Bounedjah et Farid Boulaya, aux 72' et 87', eux qui venaient de faire leur entrée en jeu, en lieu et place d'Ismail Slimani et Saïd Benrahma.

Dans l'autre match de ce Groupe H, et bien que déjà éliminée, la Zambie est allée s'imposer chez le Zimbabwe (2-0), grâce à un doublé de Daka, aux 21' et

90'+2. Néanmoins, malgré cette défaite à domicile, le Zimbabwe reste solide deuxième au classement général du Groupe "H", et

accompagne donc l'Algérie (leader) à la phase finale de la CAN-2021, décalée à 2022 en raison de la crise sanitaire mondiale.

Fiche technique

Fiche technique du match Algérie - Botswana (5-0, mi-temps 1-0), disputé lundi soir au stade Mustapha Tchaker de Blida, pour le compte de la sixième et dernière journée (Groupe H) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021).

Stade Mustapha Tchaker (Blida). Temps printanier. Match à huis clos (en raison de la pandémie). Arbitrage du burkinabé Jean Ouattara, assisté de ses compatriotes Seydou Tiama et Habib Judicael Oumar Sano.

Buts : Mandi (24'), Feghouli (57'), Mahrez (sp 63'), Bounedjah (72'), Boulaya (87') Algérie
Alertissements : Bennacer (29'), Feghouli (77') Algérie
Ratanang (11'), Mathumo (17') Botswana

Les compositions d'équipes :

Algérie : Oukidja, Zeffane, Bensebaini, Mandi (Bedrane 71'), Benlamri (Khacel 78'), Zerrouki, Bennacer (Belaïli 60'), Feghouli, Mahrez (C), Slimani (Bounedjah 61'), Benrahma (Boulaya 61').

Entraîneur : Djamel Belmadi.

Botswana : Kabelo, Thatayone (C), Kobamelo, Okametse (Witness 54'), Tshupo, Mothusi Cooper, Gape, Kutlwelo (N'Gelé 55'), Mathumo, Setsilé, Ratanang.

Entraîneur : Adel Amrouche

Déclarations :

Belmadi (Sélectionneur de l'Algérie) : "Comme au match aller, l'équipe du Botswana a fait preuve d'une importante agressivité dans le jeu. Certaines de ses interventions étaient vraiment à la limite de la correction. C'est d'ailleurs ce qui nous avait compliqué la tâche en première mi-temps.

Mais nous avons été patients et les choses ont fini par s'arranger en deuxième mi-temps. Je suis plus que satisfait du rendement de mes joueurs, car ils ont très bien réagi, malgré la difficulté de la tâche. Je suis d'autant plus satisfait du rendement des jeunes comme Zerrouki, qui semble déjà promis à un avenir radieux.

Mon seul regret dans ce match, c'est une nouvelle fois l'arbitrage, car il n'a pas été à la hauteur. Nous aurions pu terminer largement en tête de ce groupe H, mais comme ce fut le cas en Zambie, l'arbitrage nous a coûté des points.

Cela dit, le plus important a été fait, avec cette qualification méritée à la phase finale de la CAN et en tant que premiers de notre groupe. A présent, on doit vite se remobiliser, pour affronter les qualifications au Mondial-2022 et qui restent notre objectif principal".

Ramy Bensebaini (Latéral gauche de la sélection algérienne) : "Tout d'abord, je tiens à rassurer que ma blessure n'est très grave. J'ai juste ressenti une petite douleur au niveau des adducteurs, et j'ai préféré céder ma place par mesure de précaution, pour ne pas aggraver mon cas.

Pour ce qui est du match, je pense que nous sommes assez mal entrés dans la partie, et le comportement de l'adversaire y était pour beaucoup, car il avait refusé le jeu, tout en essayant de nous provoquer. Dieu merci, on s'est bien ressaisi en deuxième mi-temps, pour remporter celle belle victoire au final, et qui nous permet de terminer en beauté".

CLASSEMENT HISTORIQUE DES BUTEURS

Mahrez rejoint Bensaoula avec 19 buts

Le capitaine de l'équipe nationale de football Riyad Mahrez, auteur d'un but lundi soir lors de la large victoire décrochée au stade Mustapha-Tchaker de Blida face au Botswana (5-0), dans le cadre de la 6e et dernière journée (Gr.H) des qualifications de CAN-2021, décalée à 2022, a rejoint l'ancien attaquant des "Verts" Tedj Bensaoula au classement historique des buteurs des Verts, avec 19 buts.

Le sociétaire de Manchester City (Premier league anglaise) a surgi en seconde période pour transformer un penalty (63e), obtenu par le rentrant Youcef Belaïli (Qatar SC).

Grâce à cette 19e réalisation, Mahrez (30 ans) dépasse l'ancien capitaine des "Verts" Rafik Saïfi, et revient à quatre buts de son coéquipier en sélection Hilal Soudani (Al-Fath/ Arabie saoudite) qui compte 23 réalisations.

Le meilleur buteur de l'équipe nationale en activité Islam Slimani (31 buts), est resté muet face au Botswana, quelques jours après avoir signé un doublé à Lusaka jeudi dernier face à la Zambie (3-3), dans le cadre de la 5e journée.

L'attaquant de l'Olympique Lyonnais (Ligue 1/ France), remplacé à la 61e minute de jeu par Baghdad Bounedjah, a raté une belle occasion, dans un match sans enjeu, de réduire l'écart avec le meilleur goleador de la sélection Abdelhafid Tassafout (36 buts), ce dernier avait porté le maillot national entre 1990 et 2002.

L'ancien joueur vedette des "Verts", Rabah Madjer, suit derrière à la 3e place au classement (28 buts), devant Lakhdar Belloumi (27) et Djamel Menad (25).

"Les records sont faits pour être battus. Slimani est un excellent attaquant, il l'a démontré à plusieurs reprises, il reste capable d'aller chercher mon record", a indiqué Tassafout, vendredi sur les ondes de la radio nationale.

APS

ALGÉRIE

Belmadi et les Verts rendent hommage à Zetchi

À l'issue du match Algérie - Botswana (5-0), disputé lundi soir à Blida pour le compte de la 6e et dernière journée des éliminatoires de la CAN-2021, le sélectionneur Djamel Belmadi et ses joueurs ont rendu un vibrant hommage au président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, qui ne postulera pas pour un nouveau mandat à la tête de cette instance. "Le président Zetchi ne sera plus à la tête de la FAF lors du prochain mandat olympique (2021-2024), car ils nous a officiellement

annoncé qu'il ne compte pas se représenter. Nous avons donc tenu à lui rendre hommage, car le succès de l'EN n'est pas uniquement l'œuvre des joueurs et des entraîneurs, mais aussi celui du président.

Il a beaucoup fait pour la sélection et je tiens à le souligner personnellement", a indiqué le sélectionneur national dans sa déclaration d'après match. En effet, après le coup de sifflet final, les joueurs ont entouré Zetchi et ont fêté cette belle victoire contre le Botswana en sa compagnie.

Des embrassades et des accolades auxquelles était venu se joindre Belmadi et les autres membres du staff technique. Zetchi est arrivé à ux commandes de la FAF le 20 mars 2017, en succession de Mohamed Raouraoua, qui n'avait pas souhaité se représenter pour un nouveau mandat. A son tour, Zetchi devrait annoncer son retrait le 5 avril prochain, à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire de l'instance (AGO), alors que l'Assemblée générale électorale (AGE) a été fixée au 15 du même mois, à Alger.

LIGUE 1 (CR BELOUZDAD) Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Franck Dumas (club)

Le CR Belouizdad a annoncé mardi avoir trouvé un accord pour une séparation à l'amiable avec l'entraîneur français de l'équipe première Franck Dumas, selon un communiqué publié par le pensionnaire de la Ligue 1 de football.

"Un accord a été trouvé mardi entre la direction et l'entraîneur Franck Dumas pour une résiliation du contrat à l'amiable.

Le président du Conseil d'administration Charaf-Eddine Amara tient à remercier Dumas pour le travail accompli depuis son arrivée.

La direction a confié l'intérim aux entraîneurs-adjoints Slimane Raho et Karim Bekhti jusqu'à la désignation d'un nouvel entraîneur", a indiqué le Chabab dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Franck Dumas (53 ans), arrivé sur le banc du CRB en janvier 2020 pour un contrat de deux saisons, quitte le navire à trois jours du match décisif face aux Congolais de TP Mazembe, vendredi au stade du 5-Juillet (20h00), dans le cadre de la 5e journée (Gr.B) de la phase de poules de la Ligue des



champions. Secoué par une crise interne ayant déjà entraîné la démission de directeur du pôle compétitif Taoufik Korichi, le Chabab traverse une mauvaise passe que ce soit en championnat ou en Ligue des champions. Le club algérois est retombé

dans ses travers dimanche face au WAT (1-1), quelques jours après le succès décroché mercredi en déplacement face à l'ASO Chlef (3-1), qui est venue mettre fin à une mauvaise série de neuf matchs sans victoires, toutes compétitions confondues.

En Ligue des champions, le champion d'Algérie sortant, sans la moindre victoire, occupe la 2e place au classement, en compagnie d'Al-Hilal du Soudan avec 3 points seulement. Le TP Mazembe occupe la dernière place (2 pts).

LIGUE 1 (TRANSFERT) Le Ghanéen Joseph Esso s'engage avec le MCA

L'attaquant international ghanéen de Dreams FC (Div.1 ghanéenne) Joseph Esso (24 ans), s'est engagé pour trois saisons avec le MC Alger, à l'occasion du mercato d'hiver, a annoncé mardi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football dans un communiqué.

2e au classement des buteurs du championnat ghanéen avec 10 buts, Joseph Esso a été convoqué avec la sélection du Ghana lors des deux derniers matchs des qualifications de la CAN-2021, décalée à 2022, disputés entre le 24 et 30 mars. Avant de rejoindre Dreams FC en 2019, il avait évolué auparavant avec Ebusua Dwarfs et Hearts of Oak.

Le "Doyen" a souligné que le club



"va chercher à se renforcer par un ou deux joueurs lors de ce mercato", dont la clôture est prévue le 11 avril prochain.

Joseph Esso est le troisième joueur ghanéen à rejoindre le championnat

national lors de ce mercato, après les deux attaquants Kwame Opoku et Daniel Lomotey, qui se sont engagés respectivement avec l'USM Alger et l'ES Sétif. Le Mouloudia compte se renforcer en vue de la deuxième partie de saison, qui verra l'équipe algéroise batailler sur trois fronts : championnat, Ligue des champions, et la Coupe de la Ligue. En championnat, le MCA, avec quatre matchs en retard, pointe à la 12e place au classement (22 points), à onze longueurs du podium, alors qu'en Ligue des champions, le club algérois n'aura besoin que d'un seul petit point pour valider son billet pour les quarts de finale de la prestigieuse compétition africaine.

LIGUE 1 - ESS La victoire est impérative face à l'ASAM (Kouki)

L'entraîneur de l'ES Sétif (Ligue 1), Nabil Kouki, a insisté, lundi depuis Sétif, sur l'impératif pour son équipe de remporter le match prévu demain mardi sur la pelouse du stade du 8 mai 1945 à Sétif, face à l'équipe de l'AS Ain M'liha au titre du match retard de la 14e journée du

championnat de ligue 1. "La victoire et les 3 points sont plus que nécessaires dans la course au titre car elle nous permettra de conserver notre place à la tête du championnat", a fait savoir M. Kouki dans une déclaration à la presse tenue lundi avant la dernière séance

d'entraînement précédant le match. Concernant les préparations de l'ESS à cette rencontre "importante" qui permet à l'équipe de rester à la tête du tableau, l'entraîneur tunisien a déclaré : "nous nous sommes focalisés sur la récupération et le côté psychologique en par-

ticulier". L'équipe setifienne jouera cette rencontre en l'absence de plusieurs joueurs, à l'instar de Youcef Aouafi, Houcine Laribi, Malik Touri, tandis que les joueurs Houssein Eddine Ghacha, Amir Karaoui et Abdelhak Debari devront être opérationnels.

LIGUE 1 (CS CONSTANTINE) Omar Rabah nouveau président du Conseil d'administration

Le CS Constantine a désigné Omar Rabah nouveau président du Conseil d'administration de la SSPA, en remplacement de Yazid Laâla, démissionnaire, a annoncé le pensionnaire de la Ligue 1 de football lundi.

"Le Conseil d'administration s'est réuni ce lundi, et a décidé de désigner Omar Rabah en tant que nouveau président. Il entamera ses nouvelles fonctions dès son installation.

Nous saluons le travail accompli par Yazid Laâla. Nous plaçons toute

notre confiance en la personne du nouveau président qui est l'un des cadres et compétences de la société Abar", a indiqué le CSC dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Yazid Laâla, cadre et spécialiste dans le management au sein de la société Abar, avait été désigné au poste de président du Conseil d'administration en août 2020.

Le départ de Laâla intervient alors que l'équipe traverse une bonne période en championnat, une dynamique

enclenchée depuis notamment l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur Miloud Hamdi.

Le CSC a aligné vendredi un septième match sans défaite, en allant s'imposer à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-0), en mise à jour du championnat.

Au terme de la première partie de saison, le CSC pointe provisoirement à la 6e place au classement, en compagnie du Paradou AC, avec 30 points chacun.

LIGUE 2 Aïssa Kinane nouvel entraîneur de l'OM Arzew

Le technicien Aïssa Kinane est devenu nouvel entraîneur de l'OM Arzew en remplacement de Bouazza Krachai, qui a été démis de ses fonctions il y a quelques jours, a-t-on appris mardi de la direction de ce club de Ligue 2 de football (Gr. Ouest).

Le nouveau coach de la formation oranaise a déjà exercé à l'OMA. Il a également fait partie du staff technique du MC Oran, il y a de cela trois saisons, un club qu'il a aussi défendu les couleurs en tant que joueur.

Aïssa Kinane hérite d'une équipe en proie à de nombreux problèmes, ce qui s'est répercuté négativement sur son parcours en championnat où elle occupe la 12e et dernière place au classement avec seulement quatre points obtenus en huit journées.

La formation de la ville pétrochimique reçoit mardi (14h30) le RCB Oued R'hiou pour le compte de la 9e journée, un match que son nouveau coach suivra des tribunes en attendant de se faire délivrer sa licence qui lui permettra de diriger ses joueurs à partir du banc de touche.

Par ailleurs, les comptes bancaires du club sont toujours bloqués par des créanciers qui attendent d'être régularisés, a fait savoir la même source, déplorant les conditions difficiles dans lesquelles son équipe effectue ses déplacements à cause de ce problème.

La direction de l'OMA place tous ses espoirs sur les autorités locales pour venir à son aide "afin d'éviter au club une relégation qui se profile à l'horizon", prévient-t-on. Il s'agit de la deuxième saison en deuxième pallier de l'Olympique qui n'a souvent pas réussi à faire long feu en Ligue deux après chaque accession, rappelle-t-on.

LIGUE 2/MC SAÏDA Les 11 nouveaux joueurs enfin qualifiés

La direction du MC Saïda a enfin réussi à qualifier ses nouveaux joueurs au nombre de 11 pour prendre part aux rencontres officielles de leur équipe pensionnaire de la Ligue deux de football (Gr.Ouest), a-t-on appris mardi du président du club sportif amateur (CSA). L'obtention des licences des joueurs recrutés lors de l'intersaison a été rendu possible après que le club s'est acquitté de ses dettes, estimées à 16 millions de dinars, envers d'anciens éléments ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), a précisé Mohamed Messaadi à l'APS.

Le MCS a été privé des services de ses recrues tout au long des huit précédentes journées, causant le départ de l'entraîneur El Hachemi Ghouilem, agacé également par les grèves à répétition de ses joueurs pour réclamer la régularisation de leur situation financière, souligne-t-on de même source.

A propos justement du successeur de Ghouilem, le président du CSA, qui détient la majorité des actions au sein de la société sportive par actions (SSPA) du club, a fait savoir que la direction ne s'est pas encore penché sur ce dossier, préférant charger l'entraîneur adjoint et l'entraîneur des gardiens de buts de diriger l'équipe provisoirement.

Sur un autre registre, une assemblée générale des actionnaires aura lieu dans les prochains jours pour élire un nouveau président du conseil d'administration en remplacement de Khaled Remli, qui a démissionné de son poste la semaine passée, a indiqué le même responsable.

Avant la réception le leader du groupe l'ASM Oran mardi (14h30) dans le cadre de la 9e journée du championnat, le MCS partage la huitième place au classement avec le CRB Ain Ouessara avec huit points chacun.

**JAVIER PASTORE DÉJÀ
FIXÉ SUR SA PROCHAINE
DESTINATION ?**

Alors que son aventure avec l'AS Roma devrait prochainement se terminer, Javier Pastore devrait prendre la direction de la MLS où il serait couronné par deux écuries. Javier Pastore (31 ans) et l'AS Rome, c'est bientôt la fin ! L'ancien meneur de jeu du PSG, sous contrat jusqu'en juin 2023 avec le club de la Louve, ne parvient toujours pas à s'y imposer, et un départ serait clairement d'actualité pour l'international argentin. Selon Calciomercato.com, Pastore disposerait d'ailleurs de deux touches concrètes en MLS pour l'été prochain : Atlanta et Dallas.



**FIRMINO DE
RETOUR AVEC
LIVERPOOL
EN PREMIER
LEAGUE**

Blessé à un genou, Roberto Firmino s'est de nouveau entraîné lundi avec Liverpool, qui se déplace samedi sur la pelouse d'Arsenal en Premier League. Bonne nouvelle pour Jürgen Klopp avant d'aller défier Arsenal, samedi (21 heures) en Premier League. Lundi, l'entraîneur de Liverpool a enregistré le retour de Roberto Firmino après sa blessure à un genou. L'attaquant brésilien, qui a manqué les trois dernières rencontres des Reds, a inscrit six buts et délivré cinq passes décisives cette saison en Championnat d'Angleterre. Un renfort appréciable pour Liverpool, actuel septième, dans la course à la Ligue Europa face à des Gunners qui pointent eux au neuvième rang.

**HAALAND
VEUT QUITTER
DORTMUND**

Erling Haaland aurait pris la décision de quitter le Borussia Dortmund à l'issue de la saison.

Il y a quelques jours en conférence de presse, le phénomène Erling Haaland déclarait ne pas penser à un futur transfert. Il faut croire que non puisque selon la chaîne espagnole Deportes Cuatro, l'attaquant du Borussia Dortmund aurait pris sa décision : il veut partir cet été. Le Norvégien aurait fait part à la direction de son souhait de quitter le club à l'issue de la saison. Un exercice 2020-2021 où Haaland explose tous les compteurs. Il a inscrit de 33 buts et délivré 8 passes décisives en 31 matches avec les Marsupiaux.

Cette décision du jeune crack n'est peut-être pas une mauvaise chose pour Dortmund. Recruté en janvier 2020 pour 20 millions d'euros, Haaland est encore sous contrat jusqu'en juin 2024. Mais ce dernier possède une clause libératoire estimée à 75 millions d'euros, qui sera active à partir de 2022. Ainsi, les Allemands peuvent fixer le prix qu'ils souhaitent au prochain mercato. Et à en croire ESPN, le club de la Ruhr compterait réclamer quelque 180 millions d'euros pour laisser partir son attaquant vedette. Manchester City, Chelsea, le Bayern Munich sont sur le coup mais ce serait le Real Madrid qui tiendrait la corde sur ce dossier, selon la chaîne espagnole. Elle indique également que la famille de Haaland a récemment acheté une maison à Marbella (Espagne). Son entourage songerait à s'y installer définitivement, ce qui confirmerait la position dominante des Madrilènes.

Müller ouvre la porte à un départ

Lors d'une interview donnée au Times, l'international allemand a ouvert la porte à un possible départ du club bavarois : « J'ai une relation spéciale. J'adorais le Bayern avant de commencer à jouer pour eux, mais je ne suis pas attaché. Quand il y a une certaine situation et que vous devez décider de jouer pour un club différent, ce ne serait pas un problème du tout pour moi. Peut-être comme avec Thiago (Alcantara) », a-t-il lancé au média anglais.

Pour rappel, le natif de Weilheim a été formé dans le club munichois. Il a démarré en professionnel en 2008 et a participé à 571 matches sous sa tunique, toutes compétitions confondues. Il a aussi inscrit 212 buts. Son départ ne paraît pas encore d'actualité, alors qu'il réalise une grande saison et est sous contrat jusqu'en juin 2023. Depuis le début de l'exercice, il a trouvé le chemin des filets à 13 reprises et délivré 17 passes décisives.



**LEWANDOWSKI
PRÊT À PRENDRE
UN RISQUE**

Touché au genou avec l'équipe de Pologne face à Andorre (3-0) dimanche dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, l'attaquant du Bayern Munich Robert Lewandowski (32 ans, 25 matches et 35 buts en Bundesliga cette saison) a été annoncé absent pour une période de 5 à 10 jours. Ainsi, l'international polonais a été présenté comme forfait pour le choc en Bundesliga samedi contre le RB Leipzig et incertain pour le quart de finale aller de la Ligue des Champions face au Paris Saint-Germain le 17 avril. Mais d'après les informations du média allemand Sport Bild, l'ancien avant-centre du Borussia Dortmund "veut tout essayer" pour participer à ces deux rencontres. Optimiste, le Bayern estime à "50/50" les chances de Lewandowski de pouvoir défier Leipzig. Et pour Paris, le champion d'Europe en titre se montre très confiant concernant la présence de son meilleur buteur.

Giroud sur le départ ?

L'avenir d'Olivier Giroud à Chelsea fait l'objet d'une spéculation depuis plusieurs années déjà. Souvent annoncé partant, l'international français a finalement poursuivi sa carrière à Chelsea. Mais cette fois pourrait être la bonne. L'avenir d'Olivier Giroud à Chelsea reste sujet à débat. Mais encore plus que d'habitude, le départ de l'attaquant français semble inévitable au moment où Thomas Tuchel tente de faire venir Erling Haaland. Le journaliste anglais Dan McCarthy, commentateur freelance pour plusieurs médias anglais, fait le point sur la situation du Français : « La situation des attaquants à Chelsea est en constante évolution et discutée de manière assez cohérente. Cela dit, spécifiquement pour Giroud, le joueur lui-même contrôlera le destin de son avenir plus que Thomas Tuchel. Giroud a gagné le droit de le faire grâce à son expérience, ses contributions clés et son professionnalisme absolu autour de Cobham » a-t-il d'abord expliqué pour le média londonien, SPTC.

Toutefois, la conviction du journaliste est à un départ d'Olivier Giroud en fin de saison : « Son agent est conscient que l'intérêt pour son client reste toujours loin de Chelsea, tandis que Giroud lui-même pense qu'il peut continuer à contribuer en tant que titulaire et à jouer encore quelques années, où que ce soit. En conclusion, je serais surpris que Giroud reste au-delà de l'été, étant donné que Chelsea recherche un nouveau numéro 9 au sommet et les autres options d'attaque sont à notre disposition actuellement » conclut-il.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

SAHEL

L'approche militaire ne suffit pas pour lutter contre le terrorisme (Boukadoum)

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a déclaré à Madrid que les opérations militaires ne suffisaient pas pour lutter contre le terrorisme au Sahel, car elles ne s'attaquent pas aux causes profondes du phénomène, celles liées notamment aux problèmes de développement.

Dans un entretien au journal espagnol "El País", paru mardi, M. Boukadoum a déclaré que "le terrorisme est un phénomène transnational. C'est pourquoi seule la coopération internationale fonctionne. Le Sahel est vital pour tous, y compris pour les Espagnols". Le chef de la diplomatie algérienne a considéré que "les groupes terroristes quelle que soit leur appellation, Daech, Boko Haram, sont tous pareils. Il y a, selon lui, "une régénération continue du phénomène". Par conséquent, s'il "faut travailler avec des moyens militaires", il est nécessaire aussi de "comprendre ce qui se passe", a-t-il suggéré, soulignant, à ce titre, l'importance de "traiter sérieusement les problèmes de développement". Car, de son avis, les actions militaires "ne sont pas suffisantes" pour enrayer les activités des groupes terroristes. Pour étayer ses propos, il a cité, l'opération militaire française Barkhane au Sahel dans le cadre de laquelle Paris a déployé 5.100 soldats, et la mission de l'ONU au Mali (Mিনুমা) composée de plus de 15.000 militaires. "Rien de tout cela n'est suffisant", a jugé le



ministre, car, a-t-il dit, "celles-ci ne s'attaquent pas à la cause profonde du terrorisme".

L'Algérie est devenue un pays de destination pour les migrants

Dans cet entretien au quotidien espagnol, le ministre a évoqué la grande pression que subit l'Algérie en raison de l'immigration clandestine. "En Espagne, en Italie, en France ou en Grèce, ils se plaignent des migrations massives, mais c'est nous qui les recevons avant qu'elles n'atteignent l'Europe".

"Les Européens se plaignent, mais devons-nous agir comme des policiers pour l'Europe? Vous voulez une protection, mais qui nous protège?" s'est-il interrogé. "Un jour, nous dirons: Laissez-les sortir,

comme certains le font. Mais non (nous le faisons pas) nous travaillons avec l'Espagne, la France, l'Allemagne, le Portugal...", a assuré le ministre, révélant que "l'année dernière à un moment donné, l'Algérie a reçu plus d'un milliard d'arrivées par jour". Concernant le rapatriement des migrants vers leur pays, le ministre a affirmé que ce sont des retours volontaires organisés en collaboration avec leurs pays d'origine et l'Organisation internationale pour les migrations". A ce titre, le ministre a indiqué que l'Algérie voudrait travailler avec l'UE, le Mali ou le Niger. "Cette migration doit être stoppée dans les pays d'origine. La création d'emplois les aidera à ne pas vouloir partir", a considéré M. Boukadoum. "Ce sera moins cher que, par exemple, mettre des navires en Méditerranée. La Minusma coûte des milliards par an. Des écoles et des centres de santé doivent être construits. Cela coûte moins cher et permet aux gens de rester là où ils sont", a conclu le ministre des Affaires étrangères.

ALGÉRIE-ESPAGNE

Une volonté commune de renforcer la coopération bilatérale (Boukadoum)

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a fait état, lundi, au terme de ses rencontres avec les Autorités suprêmes du Royaume d'Espagne, de l'existence d'une volonté commune de coopérer dans tous les domaines, dans le but de concrétiser des relations équilibrées qui préservent les intérêts de part et d'autre et de consolider la coordination et la concertation autour des différentes questions qui concernent la région.

"J'ai eu, aujourd'hui, plusieurs rencontres de haut niveau avec les Autorités suprêmes du Royaume d'Espagne, dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux pays. Une volonté commune de consolider la coopération dans tous les domaines, notamment économique, dans le but de concrétiser des relations équilibrées qui préservent les intérêts des deux par-

ties, tout en consolidant la coordination et la concertation autour des différentes questions qui concernent la région", a écrit M. Boukadoum sur son compte Twitter. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE), le ministre des Affaires étrangères effectue une visite de travail en Espagne, à l'invitation de son homologue espagnole, Arancha Gonzalez Laya. Une visite qui s'inscrit dans le cadre des consultations traditionnelles et régulières entre les deux pays, signataires, depuis 2002, du "Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération". Cette visite vise à développer davantage le dialogue politique et le partenariat stratégique entre les deux pays sur l'ensemble des questions et dans tous les domaines d'intérêt commun, notamment dans le contexte global actuel marqué par des crises pluridimensionnelles.

ALGÉRIE-MOZAMBIQUE

L'Algérie condamne "vigourement" l'attaque terroriste au Mozambique (MAE)

L'Algérie a condamné vigourement la série d'attaques des derniers jours perpétrées contre le district de Palma dans la province de Cabo Delgado, au Nord du Mozambique, et ayant fait plusieurs morts parmi la population civile", a précisé le MAE dans son communiqué. "En ces douloureuses circonstances, l'Algérie présente ses vives condoléances aux familles endeuillées, réitère sa solidarité pleine avec le gouvernement mozambicain, et demeure convaincue

que le peuple frère du Mozambique, forgé par les expériences et les épreuves qu'il a endurées, saura faire face, dans l'unité et la stabilité, aux défis immenses qu'impose ce fléau international", a conclu le communiqué du MAE. Plusieurs dizaines de personnes ont été tuées dans une série d'attaques terroristes d'ampleur depuis mercredi à Palma, dans le nord du Mozambique, selon le gouvernement mozambicain.

que le peuple frère du Mozambique, forgé par les expériences et les épreuves qu'il a endurées, saura faire face, dans l'unité et la stabilité, aux défis immenses qu'impose ce fléau international", a conclu le communiqué du MAE. Plusieurs dizaines de personnes ont été tuées dans une série d'attaques terroristes d'ampleur depuis mercredi à Palma, dans le nord du Mozambique, selon le gouvernement mozambicain.

ALGÉRIE-FRANCE

L'Algérie et la France sont appelées à connaître des lendemains meilleurs (ambassadeur algérien)

L'ambassadeur de l'Algérie à Paris, Mohamed-Antar Daoud, a indiqué que l'Algérie et la France sont appelées à connaître des "lendemains meilleurs grâce à la volonté politique affichée par les deux chefs d'Etat". "Je pense honnêtement que l'Algérie et la France sont appelées à connaître des lendemains meilleurs grâce à la volonté politique affichée par les deux chefs d'Etat. Cependant, il y a en dessous des lobbies qui freinent cette coopération et ne souhaitent pas voir une entente cordiale entre l'Algérie et la France. Ce sont des lobbies organisés, financés par certains milieux que nous connaissons fort bien. Ils n'ont pas intérêt dans un rapprochement entre Alger et Paris. Ils connaissent parfaitement le poids de l'Algérie et de sa diaspora en France, qui englobe la quasi-totalité des secteurs d'activités. On a beau avoir la même religion, appartenir à la même région mais pas forcément les mêmes intérêts", a souligné M. Daoud dans un entretien accordé mardi au quotidien l'Expression. "Les gestes de rapprochement se sont multipliés entre l'Algérie et la France depuis l'élection de Abdelmadjid Tebboune le 12 décembre 2019. La volonté politique affichée par les deux présidents, MM. Tebboune et Macron, est une opportunité inespérée pour évoluer sur un terrain constructif et de manière apaisée", a-t-il ajouté dans le même contexte.

"Le couple Algérie-France a bien le droit, après 59 ans, d'en finir avec les malentendus et de baliser la voie à un avenir serein dans l'intérêt de nos deux peuples. Nous n'avons pas le droit de tourner le dos aux interpellations de l'heure. Moi, je dis +assurons-nous+. Et cela, quels que soient les obstacles qui peuvent s'ériger sur cette voie", a-t-il dit, relevant que "dans les relations entre Etats, à un moment ou à un autre de la phase de leur développement, peuvent survenir des malentendus, parfois, d'appréciation, mais qui peuvent être comparés à des scories, lorsqu'on les prend à bras-le-corps".

Il a, à ce propos, rappelé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en a "clairement dressé le constat, lorsqu'il a déclaré qu'il fallait désormais donner la priorité aux attentes des peuples algérien et français sans rien renier de notre passé commun", soulignant que l'Algérie et la France possèdent chacune de "formidables atouts" à faire valoir dans tous les domaines, que ce soit en matière d'échanges économiques, de coopération, de partenariat, et d'entraide pour le maintien de la paix et

de la stabilité dans la région.

M. Daoud a ajouté qu'entre les deux pays "de nouvelles opportunités s'offrent", estimant que "la sagesse recommande de les saisir toutes parce que les enjeux sont importants". Concernant la délégation française conduite par le Premier ministre Jean Castex, attendue le 11 avril prochain à Alger dans le cadre de la 5^{ème} session du Comité interministériel de haut niveau (Cihn), l'ambassadeur algérien a indiqué que cette rencontre "permettra la signature de quelques accords algéro-français, ainsi que des contacts susceptibles de sortir certains dossiers de l'impasse".

Interrogé sur les questions mémorielles entre l'Algérie et la France, M. Daoud a affirmé que "les relations entre nos deux pays ont connu une nouvelle dynamique grâce à la volonté affichée par les deux présidents", rappelant que ces questions mémorielles "visent la restitution des restes mortuaires, les archives, l'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires, les anciens sites d'essais nucléaires français au Sahara et la question des disparus". Selon lui, ces dossiers "ont connu des développements au cours de l'année 2020, à la faveur de la demande officielle formulée par l'Algérie, concernant le rapatriement des restes mortuaires et la restitution des archives (...)". En réponse à une question sur l'opération de récupération des biens algériens en France, l'ambassadeur algérien a indiqué qu'il a remis "il y a quelques jours" au président de la République un dossier sur la situation de tous les biens immobiliers de l'Algérie en France et que "l'ambassade a

lancé une opération qui a permis de récupérer des châteaux, des bâtisses et autres grands domaines". "L'important patrimoine qui totalise 46 propriétés doit faire l'objet d'une prise en charge efficiente. Plusieurs options méritent d'être examinées. Certains biens doivent être vendus. J'entends par là, ceux non utilisés, non rentables, en état de délabrement très avancé ou menaçant

ruine. La deuxième option consiste en la réhabilitation, le réaménagement et la rénovation de certaines constructions, en vue d'un investissement par location, la réaffectation pour utilité ou intérêt national", a-t-il expliqué, ajoutant que "l'autre possibilité est la mise à disposition de certains biens au profit d'associations activant en direction de notre pays par la communauté nationale établie en France".

BIENS IMMOBILIERS D'ALGÉRIE EN FRANCE

Un dossier remis au président de la République (ambassadeur d'Algérie)

Un dossier sur la situation des biens immobiliers d'Algérie en France a été remis "il y a quelques jours" au président de la République, a indiqué l'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed-Antar Daoud, précisant que 46 propriétés entre châteaux, bâtisses et autres grands domaines ont été récupérées.

Dans un entretien paru mardi dans le quotidien l'Expression, M. Daoud a indiqué qu'il a remis "il y a quelques jours" au président de la République un dossier sur la situation de tous les biens immobiliers de l'Algérie en France et que "l'ambassade a lancé une opération qui a permis de récupérer des châteaux, des bâtisses et autres grands domaines". Selon l'ambassadeur, "l'important patrimoine qui to-

totalise 46 propriétés doit faire l'objet d'une prise en charge efficiente", ajoutant que "plusieurs options méritent d'être examinées". Le diplomate souligne que "certains biens doivent être vendus", notamment "ceux non utilisés, non rentables, en état de délabrement très avancé ou menaçant ruine", considérant que "la deuxième option consiste en la réhabilitation, le réaménagement et la rénovation de certaines constructions, en vue d'un investissement par location, la réaffectation pour utilité ou intérêt national". M. Daoud a déclaré qu'il y a une "autre possibilité", qui est-dit-il, "la mise à disposition de certains biens au profit d'associations activant en direction de notre pays par la communauté nationale établie en France".